

**BULLETIN DE LA**  
**SOCIÉTÉ**  
**HISTORIQUE ET**  
**ARCHÉOLOGIQUE DU**  
**PÉRIGORD**



TOME CXV – ANNÉE 1988

3<sup>ème</sup> LIVRAISON

## TARIFS

Cotisation (sans envoi du Bulletin) .....	50 F
Droit de diplôme .....	40 F
Abonnement (facultatif) pour les membres titulaires .....	110 F
Abonnement pour les particuliers non membres .....	160 F
Abonnement pour les collectivités .....	160 F
Prix du bulletin au numéro .....	40 F

\*  
\*\*

Les membres titulaires désireux de continuer à recevoir le Bulletin doivent effectuer dès réception de la présente livraison le règlement de leur cotisation + abonnement (160 F). Prière d'utiliser le formulaire joint (tarifs ordinaires, dons, conditions accordées aux étudiants).

Les étudiants sans profession rémunérée bénéficient de la gratuité de la cotisation et de l'abonnement en adressant photocopie de leur carte d'étudiant.

## COMPTES RENDUS DES REUNIONS MENSUELLES

---

SEANCE DU MERCREDI 6 JUILLET 1988

*Présidence du Dr Delluc, président*

Le compte rendu de la précédente séance est adopté à l'unanimité. M. Lagrange fait remarquer que les fouilles qui se poursuivent sur l'emplacement de l'ancien monastère de la Visitation confirment certaines de ses hypothèses.

Présents : 72 — Excusés : 2.

### *NECROLOGIE*

M. Hortala fils.

### *FELICITATIONS*

Mme Mounier, promue chevalier des Palmes académiques.

### *ENTREE D'OUVRAGES*

— Ecrits sur l'histoire de Ribérac (tome I), par Emile Dusolier, édition établie par Philippe Pommier, Dominique Audrerie et Jean Roux, éditions du Roc de Bourzac, Bayac, 1988 (don des auteurs et de l'éditeur).

— Les lanternes des morts, par Michel Plaut, librairie ancienne Brissard, Poitiers, 1988.

— Le sang et les hommes, par Jean-Louis Binet, Découvertes Gallimard, Paris, 1988 (don de B. et G. Delluc).

— Livret de Morale, l'année du certificat d'Etudes, par Charles Dupuy, Paris (don de M. Chevalier).

### *ENTREE DE DOCUMENTS*

— Club de la presse du Périgord, annuaire 1988.

— Arts buissonniers en Dordogne, dépliant réalisé par la délégation départementale pour les arts plastiques en Dordogne, 1988 (don de M. Audrerie).

### *REVUE DES PERIODIQUES*

— Dans *Archéologie médiévale*, tome XVIII-1988, Bernard Fournieux étudie les petits chevaliers périgourdins et leur assise territoriale aux XIII-XIVe siècles.

— Dans le bulletin de la *Société préhistorique française*, tome 85, n° 4, on peut particulièrement noter le passage Moustérien-Chatelperronien à Arcy-sur-Cure par A. Leroi-Gourhan et les bronzes du château de Monbazillac par C. Chevillot, A. Coffyn et J.-R. Bourhis.

- Dans *Les Amis des monastères* de mars 1988, sœur Marie-Odile Lenglet évoque Géraud de Sales, un pauvre du Christ.
- *Lo Bornat*, n° 2 d'avril 1987 propose notamment la sextine d'Arnaut Daniel par J. Monestier, Aragon lecteur des troubadours par P. Gardy et un portrait du majoral Dujarric-Descombes par M. Secondat.
- Dans *l'Agriculteur de la Dordogne*, J.-L. Galet rappelle que la chapelle des frères de Lapeyrouse, à St-Félix-de-Villadeix, s'inspire de la cathédrale Saint-Front.
- Dans *Espoirs* n° 314 d'avril 1988, M. Secondat poursuit sa présentation de la Révolution en Périgord.
- Dans *Le Journal de la Dordogne* du 24 juin 1988, il est signalé la découverte d'une cave funéraire, sous l'église Saint-Jacques de Bergerac.

### COMMUNICATIONS

Le président, après avoir rappelé les différentes manifestations auxquelles notre compagnie est associée durant l'été, fait le compte-rendu de la dernière séance de la commission départementale des sites : plusieurs demandes d'autorisation en espaces protégés ont été examinées, ainsi que les projets de protection des sites de Bara-Bahau, au Bugue, et de la Rivière, à Villetoueix, Allemand et Ribérac.

Il indique que la Société des études bloyennes tiendra son prochain colloque à Périgueux du 21 au 25 août prochains. Le thème en sera Léon Bloy et le Périgord.

Le 25 juin dernier s'est tenue au C.P.I.E. de Sireuil une journée d'étude sur la noblesse en Périgord, qui a permis d'entendre d'intéressantes communications d'Anne-Marie Cocula-Vaillières, de Jean Lartigaut, de Véronique Bourgadeieu, de Joelle Chevè et de Gontran de Payzac.

Le secrétaire général donne lecture d'une lettre du président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Périgueux, en date du 19 mai 1988, intéressant l'immeuble occupé naguère par « les Dames de France », à Périgueux. Cet immeuble récemment acquis par la CCI, n'a pas encore d'affectation et il n'est pas impossible qu'il soit détruit pour faire place à une construction moderne. Il convient toutefois d'insister sur le fait que l'architecture du XIX<sup>e</sup> siècle fait partie intégrante de notre patrimoine et contribue au caractère de la ville de Périgueux.

La dernière félibrée s'est tenue à Ribérac le dimanche 3 juillet dernier. A cette occasion a été présenté l'ouvrage d'Emile Dusolier sur l'histoire de Ribérac, auquel notre compagnie a participé.

Durant la première quinzaine de juillet, l'association culturelle de Commarque, l'association des Amis de Sarlat et notre compagnie présenteront leurs activités et les ouvrages publiés à leur initiative, dans la maison de la Boétie mise obligeamment à leur disposition par la Chambre de commerce et d'industrie.

A l'occasion de l'acquisition de l'ouvrage sur les lanternes des morts par J.-L. Binet (Poitiers 1988), le père Pommarède signale deux lanternes des morts non mentionnées dans l'ouvrage, aux Andrivaux et à Vitrac. M. Bitard en a relevé une à Cognac.

Le père Pommarède a noté dans le livre de Claire de Castelbajac, *les bons mots de l'histoire*, une citation de Paul Mounet et une autre du maréchal Bugeaud.

M. Rigaud, directeur des Antiquités préhistoriques de la circonscription d'Aquitaine, expose ce qui s'est passé à l'abri Pataud aux Eyzies, où 60 m<sup>3</sup> de niveaux archéologiques ont été malencontreusement détruits, avant le début des travaux, par une pelle mécanique. Depuis un mois se déroule une fouille de sauvetage sous la direction de Mme Delluc, mais plusieurs niveaux sont irrémédiablement détruits.

M. Bricker, assistant du professeur Movius de l'université d'Harvard, rappelle l'histoire de cette fouille. Le professeur Movius et M. Valois ont dirigé les premiers travaux en 1953. La dernière campagne s'est faite en 1963. Plusieurs ouvrages importants ont été publiés aux Etats-Unis sur l'abri Pataud, mais ils n'ont pas été traduits. Un ouvrage en français est en cours de préparation. Revenant sur

les lieux après 25 ans, il a pu constater l'état actuel du gisement et insiste sur la qualité des travaux conduits par Mme Delluc.

Mme Delluc dresse le bilan des actions entreprises, à l'aide de diapositives. Il s'agit d'un travail long car il y a beaucoup de matériels.

M. Rigaud précise que les terres extraites du gisement ont été mises en dépôt en attendant d'être elles-mêmes tamisées. Rappelons que le Musée de l'Homme est propriétaire du site et que le Conseil général a passé avec lui un contrat de gestion.

Le Dr Delluc propose une interprétation des gravures relevées sur les parois de la grotte de la Cavaille à Couze, qu'il avait visitée avec M. Fitte en 1980, sans pouvoir identifier les traits. Stylistiquement il s'agit de gravétien, mais l'ensemble est assez difficile à lire. D'un côté on relève des images vulvaires, des traits sans signification et des griffades ; de l'autre un cheval, deux mammoths et un très grand bovin.

M. Fitte indique qu'il s'était rendu dans cette grotte dès 1950.

M. Bitard a relevé parmi les documents laissés à la bibliothèque de Périgueux par le juge Pélisson un texte manuscrit intéressant le drame de Hautefaye. Daté du 5 février 1871, ce texte est en fait celui de réquisition d'une voiture de transport pour les condamnés à mort.

Il a également trouvé une lettre autographe de Léo Drouyn, adressée au Dr Galy, avec un dessin inédit du dolmen de Peyrebrune, à Saint-Aquilin.

M. Payen commente avec de nombreuses diapositives la restauration qu'il vient de conduire sur la halle de Belvès. A côté du parti général il apparaît très clairement que, dans une restauration, tous les détails ont leur importance : choix des matériaux, mise en œuvre, vieillissement des parties nouvelles. Il reste à traiter le sol de la halle et ses abords.

A une question de M. Chevalier, M. Payen indique que le pilori arraché n'a pas été remis en place, car il était une simple anecdote.

M. Lacombe décrit un Castelnau en Périgord Blanc : Lisle du Moyen Age à nos jours. M. Lacombe rappelle à cette occasion la personnalité de l'abbé Farnier, auteur d'ouvrages essentiels sur cette partie du Périgord.

A l'issue de cette séance, le chanoine Jardel et M. Secondat remettent à notre président et à Mme Delluc leurs décorations de chevalier des Palmes académiques.

#### ADMISSIONS

— M. Antoine d'Albious, 3, rue Degas, 75016 Paris, présenté par MM. Audonnet et Bélingard.

— M. Arnaud Demoures, La Pougé, 24310 Brantôme, présenté par MM. Demoures et Audrière.

— Mme Christiane Hollande, 34, avenue de Versailles, 75016 Paris, présentée par MM. Demoures et du Sorbier.

*Le président,*  
Dr Gilles Delluc

*Le secrétaire général,*  
Dominique Audrière

## SEANCE DU MERCREDI 3 AOUT 1988

Présidence du Dr Delluc, Président

Le compte rendu de la précédente séance est adopté à l'unanimité.

Présents : 74 — Exclusés : 1.

## NECROLOGIE

M. Jean du Buits.

## ENTREE D'OUVRAGES

- *La France et l'étranger*, par Bernard de Montferand, Albatros Paris 1988 (don de l'auteur).
- *Nouvelles du Périgord*, 24 feuilles illustrées par Gérard Martial, éditions du Roc de Bourzac (don de l'éditeur).
- *L'anoblissement en France au XVIe-XVIIIe siècles*, Centre de Recherches sur les origines de l'Europe moderne, Université de Bordeaux III, s.lrl.

## ENTREE DE DOCUMENTS

- Promenades littéraires en Périgord, dépliant édité par l'Union départementale des syndicats d'initiative, Périgueux 1988 (don de M. Gallet).
- Document de présentation des églises de Trémolat, Punaat, Calès, Pezuls, par Marcel Berthier (don de l'auteur).

## REVUE DE PRESSE

- Dans *Les nouvelles de l'archéologie* n° 31-1988, Bertrand Kervazo présente le département de sédimentologie du centre national de préhistoire de Périgueux ;
- *Vers l'Avenir*, journal du Brabant Wallon, signale dans sa livraison du 10 mai 1988, les retrouvailles à Pécrot des familles Penaud et Capiaux, qui s'étaient connus durant la dernière guerre, la famille Capiaux s'étant réfugiée en Périgord. *La province* du 4 mai 1988 rend compte également de cette rencontre ;
- Dans *Les Amis des monastères* de juillet 1988, Marcel Berthier donne un aperçu de l'abbaye de Cadouin ;
- Dans le *bulletin de la Société préhistorique française*, tome 85 n° 5, Ch. Chevillot, M. Olive et A. Turo traitent de la grotte des Rougies, à Saint-Pompon ;
- Le bulletin de la *Société des amis de Sarlat et du Périgord Noir* n° 33 1988 propose la suite de l'essai de topographie de Domme et Cénac par Louis-François Gibert, le portrait du père Védrenne par Jacques Védrenne, et le culte de la Vierge à Sarlat par Bernard du Rousset ;
- Les *Cahiers de Bergerac* n° 52 de juillet-août 1988 donnent la suite de la biographie de Mgr de Belzunce et un historique des pharmaciens par Mme Parat.

## COMMUNICATIONS

Le président remercie de leur amicale présence le professeur Chastel, le doyen Lajugie et aussi Mme Higounet-Nadal.

Il fait le compte rendu de l'intéressante causerie faite le 13 juillet dernier, dans le cadre de nos soirées, par M. Abel Coustillas sur la poterie dans la région de Beauronne. Faisant appel à de nombreux souvenirs personnels, le conférencier a montré tous les aspects techniques et l'originalité de cette poterie. L'ensemble des membres présents s'est donné rendez-vous à une date prochaine pour une démonstration dans son atelier.

Il insiste sur l'importance du prochain colloque organisé par notre compagnie, avec l'aide des Amis de Brantôme, sur l'art rupestre en France, qui se déroulera à Brantôme le 14 août prochain.

Il invite enfin le plus grand nombre à participer à la journée du livre, désormais habituelle, le 15 août, à Beauregard-et-Bassac.

Le secrétaire général rappelle les autres manifestations estivales auxquelles notre compagnie est associée ou auxquelles elle est invitée à participer, notamment le colloque sur Léon-Bloy qui doit se dérouler à Périgueux à la fin du mois d'août.

Le père Pommarède, à la suite de la communication de M. Audrerie, le mois dernier, sur la Petite Eglise, signale la présence à Marsaneix, au lendemain de la Révolution, de l'abbé de la Roche Aymon, qui appartenait précisément à la Petite Eglise.

Il a retrouvé dans une vieille malle dont il avait connaissance une importante documentation sur les moulins de la vallée de l'Isle, au XVIIIe et XIXe siècles, et aussi les boulangers, ainsi qu'un gros cahier de comptes. Ces documents, provenant de la famille Loubet, ont été déposés aux Archives départementales.

Il s'interroge également, avec Mme Parat, sur l'opportunité de publier les vieilles recettes culinaires, relevées ici ou là, et dont il n'existe encore aucun recueil.

M. Lagrange et M. Audrerie signalent qu'une plaque va être apposée sur notre immeuble, à l'initiative de la Ville de Périgueux, rappelant que notre hôtel a été la propriété de la famille de Fayolle.

M. Lagrange indique également que la Ville de Périgueux se propose de faire l'acquisition de la station service située boulevard G. Saumande, afin de la démolir et ainsi dégager le rempart auquel elle est adossée.

Mme Duret expose les travaux en cours sur le vieux moulin du Bugue, qui doit à terme recevoir une collection de peintures et une autre d'insectes. C'est également au Bugue que doit être transféré le musée de paléontologie Bernard-Palissy.

Elle signale enfin qu'une gabare a été reconstituée sur les bords de la Vézère.

M. Larivière fait circuler l'aquarelle de Gabriel Bouquier, qu'il vient de découvrir. Celle-ci figure le château de Jayac et est d'autant plus intéressante que l'on connaît peu de dessins de Bouquier. M. Larivière commente longuement les circonstances de cette découverte et rappelle la vie de Bouquier et de sa famille.

Il a notamment noté que, au XIXe siècle, à la suite d'une querelle sur le lieu d'implantation du tribunal, les habitants de Terrasson appelaient ceux de Montignac les « rebelli », et les habitants de Montignac appelaient ceux de Terrasson les « burlandi », parce qu'ils avaient mis le feu au tribunal maintenu à Montignac.

Le Dr Delluc projette la photographie du tableau du marquis de Rossel, représentant un épisode fameux de la guerre maritime franco-anglaise en 1778. Il s'agit de la rencontre du Fox, bâtiment britannique, et de la Junon, frégate française commandée par Antoine François vicomte de Beaumont, qui devait remporter la victoire après plus de trois heures de combat. L'épisode a été raconté par M. Durieux dans notre bulletin, mais ce tableau n'avait pas été reproduit, seule une gravure illustrait cet article. Il est intéressant de noter que la peinture montre les bateaux aux différents stades de leur évolution, à la manière d'une bande dessinée.

M. Penaud donne lecture d'un rapport rédigé le 26 octobre 1944 par un nommé Armin Bauer, qui était en 1943 et en 1944 à Périgueux dans le service allemand chargé d'envoyer des travailleurs français en Allemagne. Dans ce document, il évoque pour ses supérieurs les circonstances dans lesquelles les six Allemands de ce service ont quitté Périgueux le 19 août 1944 (date de la libération de la ville).

#### ADMISSIONS

— Mme Anne Humbert, Auriac-du-Périgord, 24290 Montignac, présentée par MM Chevalier et Bardy.

- Mme Henriette Bordenet, 49, rue Saint-Jacques, 24540 Monpazier, présentée par Mme Darves-Barnoz et M. Fitte.
- M. Jean-Pierre Mougin, Le Bas-Poutail, Tourtoirac, 24390 Hautefort, présenté par Mme Moumier et M. Bélingard.
- M. Didière Mespoulède, 39, rue Fournier-Lacharmie, 24000 Périgueux, présenté par Mme Mespoulède et M. Bélingard.
- M. Jean-Louis Lambert, Levignac-de-Guyenne, 47120 Duras, présenté par Mme Marsac et M. Bouchereau.

Le président,  
Dr Gilles Delluc;

Le secrétaire général,  
Dominique Audrière.

### SEANCE DU MERCREDI 7 SEPTEMBRE 1988

*Présidence du doyen Lajugie*

Le compte rendu de la précédente séance est adopté à l'unanimité.

Présents : 78 — Excusés : 3.

#### ENTREE D'OUVRAGES

- L'amour puis la sagesse, par Pierre Besset, éditions Hubert Laporte, Carlux, 1988 (don de l'auteur);
- Grottes et abris ornés en Périgord, par Norbert Aujoulat, édition Loubatières, Toulouse, 1988 (don de l'auteur);
- Dordogne, chroniques au fil des siècles, par Fernand Valette, édition P.L.B., Le Bugue, 1988 (don de l'éditeur);
- Histoires imagées du Périgord vrai, par Jean Bonnefon et Patrice Léger, réédition, éditions P.L.B., Le Bugue, 1988 (don de l'éditeur);
- Patrimoine et vie traditionnelle, P.A.E. du collège de Brantôme, Brantôme, 1985 (don de Me Alain Bonnet).

#### ACQUISITIONS RECENTES POUR LA BIBLIOTHEQUE

- Aliénor d'Aquitaine, par Régine Pernoud, Paris, 1983.
- Connaissance de l'Occitanie (1 et 2), par A. Nouvel et A. Dupuy, Montpellier, 1976.
- La condition des gens mariés dans la famille périgourdine aux XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles, par A. Dumas, Paris, 1908.
- Signes sans paroles, par J. Abélanet, Paris, 1986.
- Les formations alluviales du bassin inférieur de la Dordogne et leur industrie paléolithique, par Louis Masson, C.N.R.S., 1987.
- Rouffignac, temple d'avant l'histoire, A.A.K., 1978.
- Recueil des usages locaux de l'arrondissement de Bergerac. Sans nom d'auteur, Bergerac, 1875.
- Bergerac, pages d'histoire, par J. d'Alba, Bergerac, 1987.
- Paroles de Montignacois, par A. Deschamps, Montignac, 1981.
- Treize grains de maïs, par J. Callerot, Paris, 1986.
- Les cinq filles du Grand Barail, par G. Callerot, Tournai, 1983.
- La robe jaune, par G. Barthet, Vauchrétien, 1987.
- Quand la mémoire s'enfuit, par A.J. Lacoste, Saint-Avertin, 1986.
- L'orphelin de Saint-Elme, par S. Rigal, St-Estève, 1938.

### ENTREE DE DOCUMENTS

- Le doyen Lajugie remet, de la part de Mme Mesplier-Pinet, le rapport sur l'occupation allemande dans la commune de La Bachellerie, établi dès la Libération (sans mention d'auteur, ni de lieu, ni de date) ;
- Cinq bons de pain (don de M. Bousquet) ;
- Carte postale présentant la maison natale de André-Jean Lacoste ;
- Menu du repas des Périgourains de Paris, tenu à Ribérac le 14 août 1988 (don de Me Cornet) ;
- Quelques aspects de la vie quotidienne à Sauze et à Vaussais (Deux-Sèvres) pendant la Révolution, 1988 (don de l'auteur) ;
- Contribution au peuplement entomologique du Val-de-l'Isle-en-Causse, par Jean-Loup d'Hondt, extrait du Bulletin de la Société entomologique du Nord de la France (don de l'auteur) ;
- Application en typologie architecturale vernaculaire des méthodes systématiques de la zoologie : exemple des cabanes en pierre sèche de Savignac-les-Eglises, par Jean-Loup d'Hondt, extrait de *l'Architecture vernaculaire*, 1986-X (don de l'auteur).

### REVUE DE PRESSE

- Dans *Valeurs Actuelles* du 22 août 1988, Eric Deschodt annonce la réédition de l'œuvre de Montaigne, dans l'édition de Pierre Villey, et adresse à cette occasion un portrait de l'auteur ;
- *Le Courrier de Sireuil*, n° 3 de juillet 1988, donne la liste des principales activités du C.P.I.E. de Sireuil et de l'association culturelle de Commarque.
- *Sud-Ouest* du 6 septembre 1988 annonce la pose de la première pierre du musée des rois d'Araucarie, à Chourgnac-d'Ans.

### COMMUNICATION

En ouvrant la séance, le président invite le doyen Lajugie à prendre sa place pour diriger nos travaux.

Puis il rappelle que notre prochaine journée d'études aura lieu le 18 septembre prochain sur le thème du protestantisme en Bergeracois.

Il dresse aussi le bilan de la « Journée du Livre » de Beauregard-et-Bassac, qui s'est déroulée le 15 août dernier. Notre compagnie a pu vendre un grand nombre d'ouvrages, n'intéressant pas le Périgord et offerts à cet effet par des membres. Les fonds recueillis permettront notamment de procéder à de nouvelles acquisitions de livres pour notre bibliothèque.

Il projette un portrait de Léo Drouyn, retrouvé dans nos collections- M par M. Mouillac et qui illustrera l'ouvrage en préparation des dessins de cet artiste sur le Périgord.

Le secrétaire général attire l'attention sur la mosaïque située dans l'entrée de l'ancienne bibliothèque de Périgueux. Celle-ci, réalisée dans les dernières années du XIXe siècle, est un bon exemple du renouveau de l'art de la mosaïque à cette époque. Elle représente les armes de la Ville de Périgueux. Selon certaines rumeurs, le réaménagement prévu dans ce qui fut la bibliothèque entraînerait sa disparition. En accord avec l'ensemble des membres présents, un vœu sera adressé au maire de Périgueux, afin que cette mosaïque soit conservée en place ou, si cela était impossible, pour qu'elle soit déposée et transférée dans un lieu approprié.

Il remet de la part de M. Bousquet une série de bons de pain. Plusieurs personnes présentes se souviennent avoir vu encore de semblables bons utilisés ces dernières années à Villars ou à Agonac. Le doyen Lajugie signale qu'il a eu l'occasion dans son enfance de fabriquer, dans l'exploitation familiale de Tocane-Saint-Apre, des marques en bois qui servaient au même usage.

M. Audreie commente l'ouvrage posthume de Paul Vulliaud, Suzette La-

brousse, prophétesse de la Révolution (édition Arché, Milano, 1988). L'auteur insiste particulièrement sur l'aspect visionnaire de cette Périgourdine et sur ses relations durant la Révolution. L'ouvrage présente également un autre texte inédit du même auteur, Léon Bloy, prophète et martyr.

Le père Pommarède donne avec humour pour titre à sa communication : « Si vous avez des cadres, retournez-les ». Il a eu en effet l'occasion d'étudier l'histoire du manoir de la Cave, sis sur la commune de Saint-Antoine-d'Auberoche. Présentant ses résultats sur place aux actuels propriétaires, son attention a été attirée par un cadre, figurant des armes inconnues. Demandant à les examiner de plus près, il a découvert au dos qu'il s'agissait des armes de la famille de Glane. Cette famille périgourdine, éteinte en 1809 et qui fut propriétaire de la Cave au XVIII<sup>e</sup> siècle, possédait des armes qui n'avaient pu être encore identifiées.

Mme Caillat rend compte des fouilles en cours sur le site du monastère de la Visitation. Ces fouilles sont importantes, puisqu'elles permettent de mettre au jour des vestiges médiévaux, correspondant notamment à l'ancien couvent des Cordeliers. On a retrouvé les restes du mur sud de l'église, d'une chapelle et d'une partie du cloître. Un important cimetière se trouvait à l'ouest de l'église. Une cruche et un corbeau du XIII<sup>e</sup> siècle, sculpté d'une atalante, ont été découverts.

M. Lagrange signale la création récente de la confrérie de l'ordre du Pâté de Périgueux. Les membres, actuellement au nombre de quatre, portent un bonnet et un habit de gueules avec parements de sinople.

Il indique également que l'oratoire de la Visitation, qui avait dû être démonté à la suite des travaux en cours, vient d'être reconstitué près de l'ancienne crypte.

Sur invitation de Mme Rousset, M. Lagrange a visité les caves de l'hôtel Froidefond de Flageac, situé au n° 9 de la rue du Plantier, à Périgueux. Ces caves, au nombre de trois, sont à des niveaux différents. La première est voûtée de poutres. La seconde est taillée dans le rocher et voûtée plein cintre avec trois arcs de soutènement ; elle se prolonge d'une niche. La troisième est également taillée dans le rocher. Ces caves correspondent certainement au premier habitat médiéval du Puy-Saint-Front.

M. Lacombe projette une série de diapositives présentant des assiettes en faïence de Bergerac, provenant d'une collection particulière. Au dos de certaines assiettes, il a relevé la marque MB.

M. Bitard a retrouvé un catalogue, imprimé à Périgueux durant la période révolutionnaire, donnant la liste des arbres et des plantes du jardin botanique de l'école centrale de la Dordogne. Il a également découvert deux manuscrits, l'un de l'abbé Riboulet sur l'histoire de la fondation du monastère de la Visitation Sainte-Marie de Périgueux (1641-1764), l'autre de Léon Lapeyrie sur les députés périgourds qui sont allés à des Etats généraux ou à des assemblées.

Il donne enfin lecture d'une lettre d'avril 1673 de Colbert à M. de Séve, intendant de Bordeaux, et de la réponse adressée par ce dernier, sur l'état de recouvrement des taxes en Périgord.

Le Dr Delluc rappelle, à l'aide de diapositives, le succès rencontré par le colloque de Brantôme sur l'art pariétal, dont chacun a pu apprécier la qualité des interventions et le nombre de participants.

A l'occasion d'une visite dans la région de Saint-Avit-Sénieur, il a pu photographier deux pierres sculptées de réemploi sur des maisons privées. A Cadouin, sur une petite ouverture romane d'un bâtiment conventuel, il a relevé des joints en relief identiques à ceux figurant dans la nef de l'abbatiale.

#### ADMISSIONS

— M. Pierre Aldebert, Maurival-Haut, 24570 Condat-sur-Vézère, présenté par MM. Vacher et Bélingard ;

— M. Gérard Delorme, Margnol, Mauzens-Miremont, 24260 Le Bugue, présenté par le Dr Delluc et Mme Delluc .

- Général Jacques Fourcaut, 85, quai d'Orsay, 75007 Paris, présenté par M. et Mme Bélingard ;
- M. Jacques Hellier du Verneuil, 33, rue de Liège, 75008 Paris, présenté par M. et Mme Bélingard ;
- M. Frank Roussarie, 6, rue Eugène-Le Roy, 24000 Périgueux, présenté par M. et Mme Bélingard ;
- M. Patrick Fabich, Leymengie, 24460 Château-l'Evêque, présenté par MM. Audrerie et Dubuisson ;
- Mme Suzanne Ruchaud, 33, boulevard Louis-Blanc, 87000 Limoges, présenté par le Dr Delluc et M. Boddart.

Le président de séance,  
doyen Joseph Lajugie

Le secrétaire général,  
Dominique Audrerie

---



## Au siège de notre Compagnie, un événement exceptionnel

---

En ses 114 ans d'existence, la vieille dame de la rue du Plantier n'avait jamais vu cela pour clore l'une de ses réunions mensuelles : la remise simultanée de deux décorations nationales au président et à son épouse par deux parrains issus de son sein. Cela s'est passé le 6 juillet 1988, Gilles et Brigitte Delluc recevant les Palmes académiques des mains de Marcel Secundat, vice-président honoraire, et du chanoine Edmond Jardel.

On voudrait citer en entier les discours prononcés par le père Pommarède en sa qualité de vice-président actif de notre Société et Jacques Lagrange en celle « d'élu local qui, depuis 18 ans — selon ses propres paroles — sait affirmer la valeur culturelle de notre Compagnie », tant l'un et l'autre concrétisent et résument la pensée de tous.

∴

Un rappel d'abord, que le père Pommarède puise dans la mémoire que sont nos « Bulletins » (la sienne est aussi riche, mais pas aussi ancienne !) : celui du « moment de fête » analogue du 22 juin 1890, alors que le président de l'époque, Michel Hardy, « venait d'être honoré d'une distinction violette, comme l'avait été le docteur Galy, comme le sera Jean Secret ».

Mais la nouveauté, le jamais vu encore c'est, en ce 6 juillet du vingtième siècle finissant, la double décoration du président et de madame Brigitte Delluc.

« Dans les archives de notre compagnie, dans la dynastie présidentielle, souligne l'orateur avec ce brin de spirituelle malice qui lui est propre, les épouses, jadis, n'apparaissent guère. Les chroniques les dépeignent comme des compagnes distinguées, des mères de famille attentives — ce que vous êtes — et parfois des veuves généralement éplorées — ce que vous ne serez pas.

On les suppose acceptant avec résignation ou fatalité, que les travaux de leurs maris les retiennent trop souvent hors du domicile familial ; ouvrant, à la rigueur, leurs ombrelles de félibrée lors des « excursions » que venait d'inventer Anatole de Rouméjoux ; veillant à l'ordonnance du col cassé ou de la cravate noire.

Nous vous remercions, Brigitte, d'être différente de nos grand-mères présidentes, d'avoir comme moitié et moitié mérité le palmarès du livre bleu, et, ce soir, le ruban violet qui teinte la boutonnière ou le corsage — avant de s'épanouir en rosette — d'être de ceux et de celles

qui n'ont qu'une envie, une hâte, une ambition, un amour : faire partager à d'heureux bénéficiaires les trésors de leurs découvertes ».

Auparavant, saluant nos docteurs en médecine et en préhistoire (3 doctorats pour deux personnes !) le vice-président d'aujourd'hui avait évoqué pour son ami Gilles la « dynastie » des présidents d'autrefois, selon le mot du chanoine Prieur archiprêtre de la cathédrale quand il écrivait que, « dans cette dynastie, chacun d'eux imprimait les traces de son passage » Et de rappeler, dans cette rétro-perspective :

- le docteur Galy, fils intellectuel des Taillefer et Mourcin, père fondateur de notre Société et du Musée,
- Hardy l'archiviste, mais aussi le préhistorien de Raymondin,
- le marquis de Fayolle, spécialiste des monuments, des tableaux et des objets d'art du Musée et du département,
- le chanoine Roux, l'homme de la cathédrale Saint-Front et du Livre Vert,
- le docteur Lafon, auteur de la Poste aux Lettres, des Ex-Libris, qui recherchait Fénelon, de Beauséjour à Sainte-Mondane,
- Jean Secret, enfin, qui chatellenisait notre Périgord et découvrait avec autant d'amour que de foi nos petites églises romanes.

Quelle diversité, quelle richesse dans notre trésor commun du rythme de fonctions et de mandats plus ou moins prolongés ! de 6 ans pour Hardy, de 31 ans pour le marquis de Fayolle dont 55 ans de présence, battu, j'allais dire d'une courte barbiche, par les 58 ans de membre titulaire du Dr Lafon ! »

Et d'ajouter « qu'il faudra bien, quelque jour, écrire cette saga des *Présidents oubliés*<sup>1</sup> en ne faisant pas l'économie des anecdotes ». Car certaines sont savoureuses, vous nous l'avez révélé.

Autre souvenir, mais bien plus intime, délicatement rappelé par le prêtre et l'ami aux nouveaux promus, en remarquant que « la reconnaissance publique n'a pas voulu séparer ceux que j'avais unis, par un clair matin, au prieuré de Merlande », avant de conclure que si

« Pythagore prétendait que l'ombre des lauriers enivrait et endormait (...), nous croyons tous, Gilles et Brigitte, que cet honneur que vous recevez n'entravera en rien votre modestie accoutumée (...) que ces lauriers fraîchement coupés ne vous empêcheront pas d'aller aux bois, dans les bois des coteaux, des grottes, pour notre plus grande érudition, notre commune joie et l'émerveillement de notre Périgord ».

..

La place sociale et administrative donnée à Jacques Lagrange par la longue confiance des électeurs de Périgueux lui permettait de mettre en lumière « le rôle tenu par la Société historique et archéologique du Périgord qui, ayant son siège dans notre ville, contribue au rayonnement de la cité chef-lieu par la valeur des communications, publications, interventions et prises de position chaque fois qu'il s'agit de préserver notre patrimoine ».

« Cette gratitude exprimée de tous côtés, continuait-il en s'adressant d'une façon plus directe aux nouveaux chevaliers, est le fruit des efforts fournis par les dévoués animateurs de cette maison. Des sacrifices personnels, professionnels et familiaux permettent de mener à bien les engagements que l'on prend au service de la vie publique, de l'animation associative. Le président Delluc est de ceux-là. Lorsqu'il s'est agi de succéder à Jean Secret, peu nombreux étaient les candi-

1. Qui, mieux que l'auteur des « Périgueux, Bergerac, Sarlat, Tocane oubliés », cher père Pommarède, serait capable de le faire ?

dats, tant la tâche était ardue. Gilles Delluc a su où était son devoir. J'ai souvenance de nos discussions à ce propos et aujourd'hui je lui sais gré d'avoir agi avec discernement et intelligence pour notre plus grande satisfaction.

Celle qui, dans l'ombre, savait — et sait toujours — dire la phrase juste au moment opportun (...) est associée sur le même pied à l'honneur. Ce n'est que justice, tant les initiales B. et G. sont indissociables.

La République a voulu vous récompenser tous les deux avec la couleur violette. Je suis convaincu que chacun y verra cette encre de l'école primaire où vous avez fait les premiers pas à la découverte du monde et, de fil en aiguille, des Dutard aux Lévy, des Secret aux Debray, des Leroi-Gourhan aux Lumley, vous êtes l'un et l'autre devenus nos références, ceux vers lesquels nous ne nous tournons jamais en vain.

Votre ouverture, votre alternance comme il est d'usage de dire aujourd'hui, votre œcuménisme comme on disait hier encore, votre amitié comme on dira toujours, vous ont fait choisir comme parrains l'instituteur de « la laïque » Marcel Secondat et le chanoine du chapitre cathédral Jardel. Quelle belle assemblée que la nôtre où des faits comme celui-là paraissent naturels ! (...). C'est votre marque à tous deux et je vous en fais l'hommage ».

Un hommage qui est aussi celui de la nombreuse assistance et qui se matérialise bientôt dans la joie par le verre de l'amitié bu ensemble en félicitant les récipiendaires. Cela autour de tartes aux fruits de nos vergers et de bouteilles de Monbazillac, comme il se doit, les produits de la terre et ceux de l'esprit fêtés à cette occasion étant, les uns et les autres, issus de la même bonne souche périgorde.

Alberte SADOUILLET-PERRIN,  
Vice-présidente honoraire de la S.H.A.P.

---



## Lascaux, Gabillou même école, mêmes conventions

par J. GAUSSEN

*S'il est en Périgord deux grottes ornées différentes ce sont bien celles de Lascaux et de Gabillou. La première est vaste, tourmentée, par endroits très haute de plafond, alors que la seconde n'est qu'un couloir étroit, presque rectiligne, long à peine de 30 mètres et où les hommes préhistoriques ne pouvaient avancer qu'en rampant. Pour l'une il a fallu établir des échafaudages alors que pour l'autre l'artiste devait travailler dans la position du tireur couché.*

Lascaux est riche en peintures alors que Gabillou ne vaut que par ses gravures dont quelques-unes toutefois étaient à l'origine recouvertes d'ocre rouge ou plus rarement de noir manganèse. Aux cerfs de l'une s'opposent les rennes de l'autre. La plus grande figure de Gabillou, un cheval long de 80 cm est sans commune mesure avec la plupart des bêtes de Lascaux et encore le cheval en question est un géant à côté du renne dont la gravure longue de 6 cm à peine passe très facilement inaperçue dans la partie terminale de la grotte. Et pourtant, dès leurs découvertes qui se situent à quelques jours d'intervalle dans ce même mois de septembre 1940, Lascaux et Gabillou vont être immédiatement jumelées. Le trait d'union, c'est le style et par conséquent la chronologie et, même si celle-ci est sujette à diverses fluctuations, les deux cavernes resteront toujours étroitement liées sans que personne n'ait jamais l'idée de les disjoindre.

L'abbé Breuil, le premier, établit l'état civil de Lascaux. Il classe dans son premier cycle l'ensemble des gravures et des peintures et les attribue plus particulièrement à un Périgordien plus ou moins final. Denis et Elie Peyrony venus authentifier les gravures de Gabillou établissent aussitôt, par analogie, le rapprochement avec celles de Lascaux confirmant ainsi l'impression de G. Charmarty et de P. Truffier, les premiers inventeurs. Pendant quelques années aucune voix de s'élève contre cette attribution, puis la contestation apparaît. Très tôt, MM. Gauthier, Hervé, David et Malvesin

Fabre émettent quelques doutes sur l'appartenance de Gabillou au Périgordien final. Toutefois, l'étroite parenté des deux ensembles n'est jamais mise en doute. Pendant plusieurs années la solution reste en suspens et l'on ne sait plus en quel point l'échelle chronologique, devenue une échelle à coulisse, doit être bloquée. Dans la monographie de Gabillou publiée en 1964, l'auteur (et auteur de ces lignes) exprime son penchant pour un Magdalénien ancien à moyen cependant que, dans la préface, le Dr Pales, au milieu des louanges habituels ne peut s'empêcher de glisser sa préférence pour l'édifice de l'abbé Breuil en raison précisément de la similitude avec la cousine de Montignac. Les datations par le carbone 14 viennent départager les adversaires et le Pr. André Leroi-Gourhan rénove le système qu'il a contribué à ébranler.

Lascaux et Gabillou, toujours étroitement associés, sont attribués aux cultures solutréo-magdaléniennes et, plus précisément au style III. Pourquoi donc cette parenté ? parenté si étroite que personne n'a jamais eu l'idée de la mettre en doute. Ce n'est certes pas sur le bestiaire, assez banal en somme, qu'elle est basée ni sur les techniques difficiles à analyser sur les parois de Gabillou, mais bien sur les signes et surtout sur le style et les conventions qui lui appartiennent. A quelques détails près ce sont les mêmes quadrillages ou blasons, les mêmes pseudo flèches sans parler des croix et autres signes plus rares mais identiques dans les deux grottes. Les dessins, sobres et dépouillés sont partout empreints d'un dynamisme assez remarquable qui fait cabrer les chevaux, rugir les félins, ici, nager les cerfs, et là, courir les rennes. Les conventions sont à peu près les mêmes et l'on retrouve les mêmes gros ventres qui n'appartiennent pas toujours à des femelles et la même perspective tordue très souvent en voie de redressement, mais ceci est commun à tout l'art franco-cantabrique. La représentation particulière des sabots est bien plus spécifique. Lascaux et Gabillou paraissent avoir l'exclusive de ces sabots de chevaux, ronds, ovales ou piriformes que l'on ne rencontre guère par ailleurs si ce n'est, mais à deux exemplaires seulement, sur un bloc gravé trouvé en plein air, bien en place dans un niveau Magdalénien à raquettes (Solvieux centre). Même constatation pour les sabots de bovidés et ces détails, à eux seuls, dans la mesure où ils sont presque inconnus par ailleurs, suffiraient à confirmer l'étroite parenté des deux ensembles. Il existe bien d'autres motifs de ressemblance mais ils n'ont rien de très spécifiques et peuvent tout au plus confirmer l'appartenance au style III du Pr. Leroi-Gourhan.

Le but de cette note est d'attirer l'attention sur un motif supplémentaire de ressemblance qui paraît, lui aussi, être particulier aux deux cavités qui nous intéressent. Il s'agit d'un détail technique bien connu à Lascaux et que les guides ne manquent jamais de signaler à l'attention des visiteurs. On le retrouve absolument identique à Gabillou mais il n'en a jamais été parlé. Voici en quoi il consiste.

A défaut de sculpture ou de modelage, l'artiste s'est ingénié, sur une paroi sans aucune aspérité, à donner de la profondeur à son image en créant un relief artificiel : en bref, à matérialiser la troisième dimension. Sur un animal de profil, ce qui est presque toujours le cas dans l'art pariétal, les

membres proches du spectateur sont reliés au corps (thorax ou arrière-train) sans la moindre interruption alors que les membres éloignés en sont séparés par un espace réservé. Précisons tout d'abord qu'il ne s'agit ni de gravures ou de peintures partiellement effacées ou détériorées ni de maladresse ou de négligence ni encore moins d'œuvres inachevées. Le hasard ne peut être mis en cause et cet artifice est trop fréquent pour qu'il puisse y avoir le moindre doute à cet égard. Il pourrait y avoir une explication possible. Le graveur, désireux de ne pas surcharger le profil du thorax ou de l'abdomen par la racine d'un membre qui doit logiquement être dissimulé, arrête son trait à quelque distance pour éviter toute possibilité de section malencontreuse, plaçant ainsi tous les membres sur le même plan. Ceci pourrait être valable en certains cas et pour les gravures de petite dimension exécutées sur une paroi irrégulière où la pointe de silex ne se déplace pas avec la même facilité qu'un crayon gras sur une feuille de papier Canson à grain fin. Mais, dès que la bande réservée dépasse 5 à 6 mm, il est difficile d'invoquer la crainte d'une maladresse chez des artistes pour lesquels les techniques de la gravure n'avaient plus aucun secret.

Il n'est pas question d'établir l'inventaire détaillé de toutes les représentations animales où cet artifice a été utilisé. Ce serait sans grand intérêt et n'aurait qu'une apparence de rigueur en raison de la multitude de cas limite. A Lascaux les figures ainsi traitées sont nombreuses, il s'agit surtout de peintures mais les gravures n'en sont pas absentes pour autant. Les plus nettes décorent les parois du Diverticule et de la Nef : ce sont, en particulier, le cheval galopant (Fig. 2 n° 1), les chevaux chinois et les bisons accolés pour ne citer que les plus caractéristiques. Dans certains cas, mais on ne peut plus alors parler de réserve, le peintre a joué avec la bichromie ou s'est même contenté d'un simple dégradé. Dans le fouillis des gravures excessivement enchevêtrées la marge réservée n'est pas toujours facile à mettre en évidence et c'est à Gabillou que nous allons l'examiner. Sur deux figures elle est particulièrement nette. Il s'agit du grand cheval rouge de l'entrée (Fig. 1 n° 2) et du petit cheval renversé de l'Ecurie (Fig. 2 n° 2). La première a été recouverte d'ocre rouge d'où son nom mais ici comme toujours à Gabillou la peinture est indépendante de la gravure qu'elle déborde toujours très largement. Elle ne participe en rien au dessin pas plus qu'une tache de graisse ne participe à l'écriture sur un cahier d'écolier. La marge réservée n'intéresse ici que la gravure surtout celle du membre antérieur éloigné. L'avant bras et le bras, un instant parallèles à la ligne de l'épaule ne la rejoignent pas et là encore il ne fait aucun doute qu'il ne s'agit ni d'usure ni de malfaçon. Si effacement il y avait eu, il serait impossible de rétablir la continuité sans se livrer à une grave déformation anatomique. Le membre postérieur éloigné se prête très mal à l'analyse. Il est en effet partiellement encombré de traits assez larges dont on ne sait s'ils lui appartiennent. La marge réservée est donc ici très incertaine.

Dans la deuxième gravure l'interruption est bien plus apparente et intéresse les deux membres. Il s'agit d'un petit cheval en position non pas cabrée mais franchement verticale, représenté en totalité avec une volumineuse crinière en cimier et de gros sabots ronds copies conformes de ceux

Fig 1

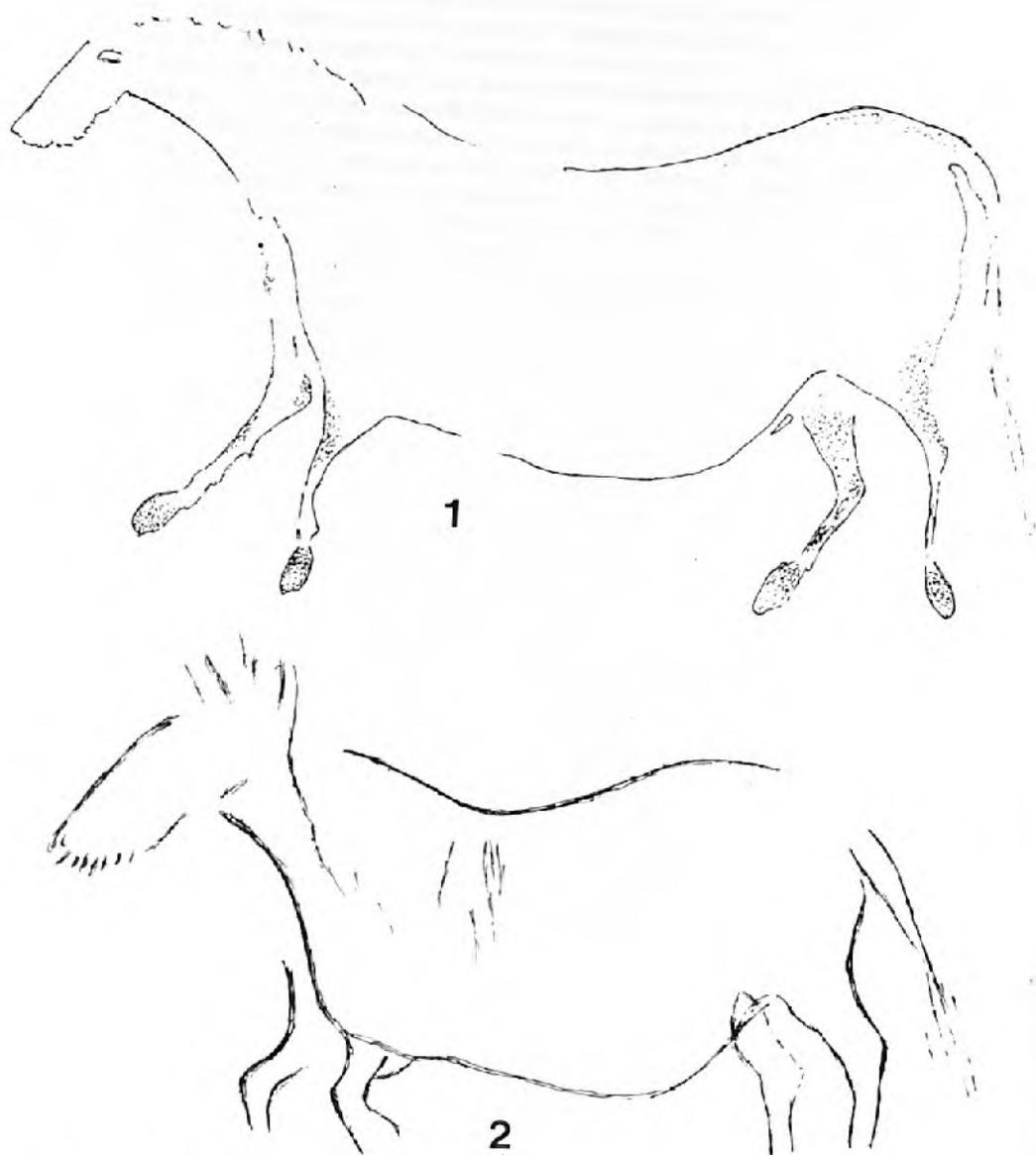


Figure 1  
N° 1 : Lascaux. Croquis sommaire d'un cheval de la Nef (paroi gauche)  
N° 2 : Gabillou. Croquis sommaire du « Grand cheval rouge ».

Fig 2

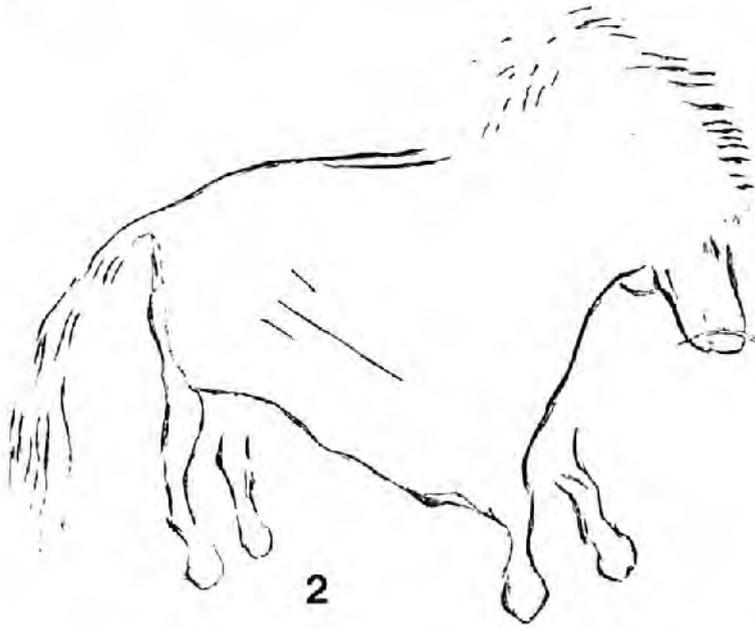
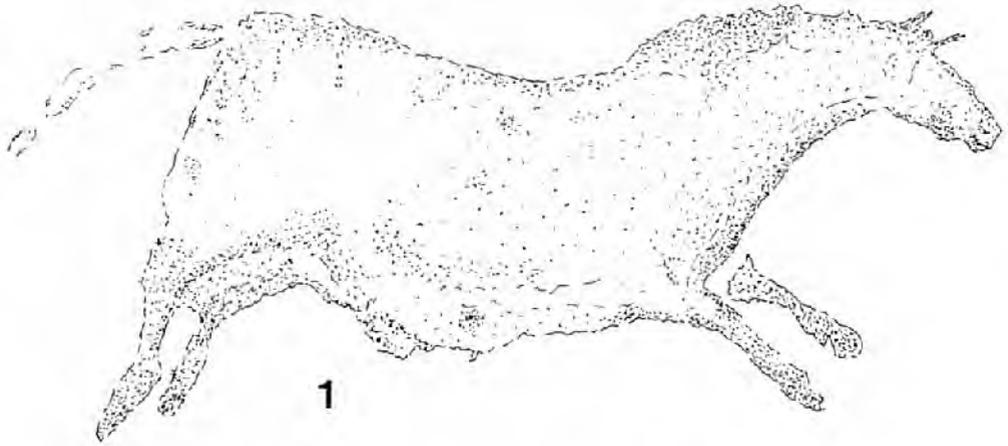


Figure II  
N° 1 : Lascaux. Croquis sommaire du cheval galopant. Diverticule axial (paroi gauche).  
N° 2 : Gabillou. Cheval de l'« Ecurie ». Relevé de l'auteur.

de Lascaux (Fig. 2 n° 2). Le membre postérieur éloigné n'est pas relié au corps mais la marge est assez étroite et l'on pourrait à la rigueur la considérer comme négligeable si la paroi présentait quelques traces d'effritement et s'il n'y avait le membre antérieur. Pour celui-ci il ne fait de doute que le graveur a intentionnellement arrêté ses traits à bonne distance de l'épaule et que le raccord, si on voulait l'établir, serait pour le moins inélégant.

Nous arrêtons là notre analyse. Bien d'autres figures de Gabillou pourraient entrer en ligne de compte mais elles seraient cependant moins nettes que les précédentes et leur interprétation risquerait donner lieu à quelque controverse. Il faut également préciser que l'examen des relevés n'entraîne pas toujours la conviction. Beaucoup de ceux-ci ont été faits par calque direct sur paroi et une erreur de quelques mm peut passer inaperçue à l'examen ultérieur surtout, et c'était alors le cas, si l'observateur ne s'attache pas particulièrement à ce détail dont il n'a pas encore remarqué l'importance. Ajoutons encore que Gabillou souffre en cette matière de la petitesse de son bestiaire qui se prête assez mal à cette convention. d'ailleurs, facile ou non, elle n'est pas générale et ne concerne, en définitive que peu de figures. Elle est présente surtout sur les chevaux et avec moins de fréquence sur les bovinés. Elle n'intéresse ni les cerfs de Lascaux ni les rennes de Gabillou pas plus d'ailleurs que les bouquetins assez nombreux dans les deux grottes. Il est absolument impossible, pour des raisons précédemment indiquées, d'établir un inventaire exact des animaux ainsi représentés mais compte tenu du nombre respectif des figurations il est probable que les pourcentages ne sont pas tellement différents dans les deux ensembles.

L'évolution de la marge réservée est intéressante à observer. Elle est parfaitement inconnue dans les premiers stades de l'art pariétal et ceci dans tout le domaine franco-cantabrique. Aurignaciens et périgordiens l'ont ignoré. Son lieu et sa date de naissance sont encore inconnus mais en l'état actuel de nos connaissances c'est en Périgord qu'elle apparaît et se développe. Si l'on en croit les datations de Lascaux elle existait au quinzième millénaire avant l'ère mais il est difficile de préciser davantage. A Gabillou il n'y a pas eu de datation. Le matériel osseux - en majorité des sagaies - a été attribué au Magdalénien 3 par l'abbé Breuil mais l'industrie lithique paraît être nettement plus ancienne. attribut du style 3, elle se serait développée avec lui et ne lui aurait pas survécu. Cette manière de figurer le relief, amélioration sensible entre autres caractères sur l'art des civilisations précédentes n'a pas résisté au désir de perfection naturaliste des successeurs. Nouvelle preuve de la cassure entre les styles III et le style IV, cette convention disparaît avec le Magdalénien évolué. Elle est inconnue à Altamira, à Niaux, aux Trois Frères et, plus près de nous, aux Combarelles et à Font de Gaume. Dans ces derniers ensembles tout se passe comme si le désir de précision anatomique, malgré les inconvénients que cela peut comporter, avait été incompatible avec cette astuce artistique qui consiste à laisser un membre flotter dans le vide pour lui donner davantage de profondeur. Ajoutons encore que cette convention est particulière au

Périgord et qu'elle est une preuve supplémentaire, s'il en était besoin, de l'existence au Paléolithique supérieur de grandes écoles d'art à l'instar de ce qui se passera bien des millénaires plus tard.

Au dynamisme, aux signes, aux blasons, à la perspective semi tordue et aux sabots ovales il faut désormais ajouter la marge réservée parmi les caractéristiques qui confirment l'identité d'âge et d'école de ces grottes très différentes que sont pour le profane celles de Lascaux et de Gabillou.

J.G.

---

#### Bibliographie sommaire

BREUILH (H.). - *Quatre cents siècles d'art pariétal*. Centre d'études et de documentation préhistorique, Montignac, 1952. 413 p., 531 fig.

GAUSSEN (J.). - *La grotte ornée de Gabillou* (près Mussidan, Dordogne). Publications de l'institut de préhistoire de l'Université de Bordeaux, mémoire n° 3. Imprimerie Delmas, Bordeaux, 1964.

LEROI-GOURHAN (A.). - *Préhistoire de l'art occidental*. Editions d'art Lucien Mazenod, Paris, 1965.

SKIRA (A.). - *Lascaux ou la naissance de l'art*. Texte de G. Bataille, Genève, 1965.

VIALOU (D.). - In « *Lascaux inconnu* ». Xlle suppl. à Gallia Préhistoire, Edit. du C.N.R.S., Paris, 1979.



# Ronsenac et l'implantation clunisienne dans l'ancien diocèse de Périgueux <sup>1</sup>

par J.-C. IGNACE

*Le Périgord n'a pas été une terre d'implantation clunisienne. Il suffit pour s'en rendre compte d'observer la carte des monastères et prieurès clunisiens, dressée par les soins de dom Roger Gazeau et Marie-Claude Lapeyre<sup>2</sup>. Le diocèse de Périgueux n'y apparaît que pour deux établissements seulement : Ronsenac et Annesse<sup>3</sup>. Faut-il affirmer pour autant que ce diocèse est resté à l'écart du grand mouvement de réforme monastique, inspiré et animé par Cluny ? Nous ne le pensons pas, bien qu'il faille nuancer cette influence, avant et surtout après la réforme grégorienne.*

## LA REFORME MONASTIQUE DU Xe SIECLE EN PERIGORD ET LE ROLE DE CLUNY

La réforme monastique, qui transforme les établissements religieux de l'Europe occidentale à partir du Xe siècle, s'inscrit dans l'ambiance générale de la réforme clunisienne. Sur le modèle de Cluny s'organisent un peu partout des monastères libérés de la tutelle des laïcs, dans lesquels pouvait se développer une vie monastique régénérée. Si Cluny a joué un rôle essentiel dans cette réforme, la grande abbaye bourguignonne, dont on a parfois exagéré l'influence, extrapolant sur la formation de l'empire clunisien des XIe et XIIe siècles, n'a pas eu le monopole de ce renouveau. L'exemple du Périgord est éclairant à cet égard.

Pour le Xe siècle, nous possédons trois diplômes de sauvegarde du comte de Périgord, Bernard, en faveur des trois grandes abbayes du diocèse : Brantôme, Sarlat et Terrasson<sup>4</sup>. Le comte, inquiet de la dégradation de la

1. Ronsenac, canton de Villebois-Lavalette, Charente. Mais autrefois dans le diocèse de Périgueux (voir la carte).

2. *Atlas des monastères de l'ordre de Cluny au Moyen Age* (= ATLAS) : annexe au t. VI des Statuts, chapitres généraux et visites de l'ordre de Cluny, éd. G. CHARVIN (= CHARVIN, Statuts...).

3. La rareté de ces implantations tranche avec la multiplicité des établissements dans certains diocèses voisins (37 établissements clunisiens dans le diocèse de Saintes par exemple).

4. LAHARIE M., *Le pouvoir comtal en Périgord...* Recueil d'actes, 1975 (= M. LAHARIE).

vie religieuse dans ces monastères, abandonne l'« abbatia », c'est-à-dire l'élection de l'abbé, pour favoriser le rétablissement de la vie monastique « secundum regulam » s. Benedicti » ; liberté d'élection de l'abbé et rétablissement de la discipline monastique sont les deux piliers de la réforme du Xe siècle. Les trois textes présentent entre eux des similitudes évidentes : un préambule identique mot pour mot, inspiré du Livre des Rois et un dispositif similaire. Que l'inspiration générale soit clunisienne, cela paraît une évidence. Cependant l'intervention directe de l'abbé de Cluny se limite à une seule abbaye : Saint-Sauveur de Sarlat<sup>5</sup>.

Des trois diplômes comtaux, le seul qui cite nommément l'abbé de Cluny est celui qui concerne l'abbaye sarladaise. Le comte Bernard remet Saint-Sauveur de Sarlat aux mains d'Odon afin que celui-ci y rétablisse la discipline bénédictine<sup>6</sup> :

« trado prefatum locum Deo et domino Odoni, Cluniacensi abbati, atque Adacio, coabbati ejus, et monachis quos ibi vel adduxerint vel congregaverint, ut videlicet ipsi et successoribus eorum tam cenobium quam omnem abbatiam sine ulla contradictione teneant, ut post illorum discessum qualem voluerint secundum regulam s. Benedicti abbatem eligant ».

L'expansion clunisienne, commencée avec le premier abbé Bernon, s'est poursuivie et élargie avec son successeur, Odon (927-942) entretenait des relations privilégiées avec l'Aquitaine et l'Auvergne<sup>7</sup>. Son biographe affirme même que l'abbé de Cluny séjourna à Tulle, lors d'un pèlerinage à Aurillac<sup>8</sup>. Est-ce à cette occasion que le comte Bernard décida de faire appel à Odon pour reformer le monastère de Sarlat ? Ou bien faut-il y voir l'influence de la sœur du comte, Sancia, devenue la femme du comte de Poitiers, Adémar : lequel entretenait les meilleures relations avec l'abbaye bourguignonne ? Nous ne le savons pas. Ce qui semble sûr par contre : point n'est besoin pour cette époque de faire appel ici, comme ailleurs, à un quelconque « esprit de conquête » de Cluny, qui caractérisa la période postérieure. « Liens de famille et d'amitié » suffirent à expliquer cette première expansion clunisienne<sup>9</sup>.

D'ailleurs les liens qui unissaient les monastères réformés à l'abbaye bourguignonne demeurèrent fort lâches et conservèrent un caractère personnel et en quelque sorte viager. A la mort d'Odon, de nombreux établissements attachés à sa personne, comme Fleury-sur-Loire par exemple, reprirent leur indépendance. C'est ce qui arriva aussi très certainement à Sarlat, qui n'apparaît dans aucune des bulles confirmatives des possessions de Cluny<sup>10</sup>. Les liens entre Saint-Sauveur de Sarlat et Cluny ont donc été éphémères et l'abbaye périgourdine ne fit jamais partie de l'« empire clunisien ». A Sarlat, on conservera pourtant le souvenir de ce lointain passé, que

5 DELMAS A., dans *Le Pays de Terrasson... pendant le Moyen-Age* (= A. DELMAS), affirme à tort le rattachement de Saint-Sour de Terrasson à Cluny. La confusion a été favorisée par une homonymie : l'abbé de Terrasson s'appelait Adazius ou Adacius comme le compagnon d'Odon de Cluny.

6 *Gallia Christiana*, t. 2 col. 495 ; M. LAHARIE, op. cit., n° 3, p. 136-138 (date du diplôme 937-938).

7 Odon écrivit la vie de saint Géraud d'Aurillac à la demande de l'évêque de Limoges, Turpion.

8 Vie de saint Odon, *Patro lat.*, t. 133, col. 640.

9 CHAUME, chanoine, dans *Revue Mabillon*, t. XXX (1940), p. 39 et sq.

10 La première bulle de confirmation de l'ensemble des biens de Cluny est celle du pape Etienne IX (1059), *Bull. Cluniac*, p. 15.

l'éloignement contribuera à magnifier. Le Breviaire sarladais, composé au XVII<sup>e</sup> siècle, contenait des leçons, qui reconnaissaient Odon comme le premier abbé de Saint-Sauveur, rappelant les réformes qu'il fit dans cette abbaye et les abbayes voisines<sup>11</sup>.

### LA REFORME GREGORIENNE ET L'IMPLANTATION CLUNISIENNE EN PERIGORD

Au XI<sup>e</sup> siècle, sous les abbatiats des grands abbés Odilon (994-1049) et Hugues de Semur (1049-1109), l'expansion clunisienne atteint son apogée, aboutissant à la formation d'un véritable empire (pres de 1.500 maisons soumises à la fin du XI<sup>e</sup> siècle). Cet esprit de conquête a valu à la grande abbaye bourguignonne l'accusation, parfois méritée, d'« impérialisme ». Le diocèse de Périgueux connaît alors une implantation clunisienne tardive et limitée, dans l'ambiance de la réforme grégorienne.

#### *Le prieuré Sainte-Marie d'Anesse*

Dans une des premières bulles confirmatives des possessions de Cluny, celle de Grégoire VII (9 décembre 1075), on trouve la mention d'une « *ecclesiam sanctae Mariae quae dicitur Anessa* »<sup>12</sup>. Il s'agit d'Anesse (aujourd'hui commune d'Anesse-et-Beaulieu, canton de Saint-Astier) et non d'Anaïs (arrondissement de La Rochelle), comme l'avait pensé dans un premier temps l'éditeur des « Statuts, chapitres généraux et visites de l'ordre de Cluny »<sup>13</sup>. Dans les rapports de visite du XIII<sup>e</sup> siècle, la domus « *Anafia* » est toujours placée sous l'obédience de l'évêque de Périgueux<sup>14</sup>.

La donation de l'église Sainte-Marie, à Cluny, a donc été antérieure à 1075. L'arrivée des moines a suivi rapidement cette donation. Les deux premiers prieurs connus, Ramnulphe et Guillaume, apparaissent comme témoins, respectivement dans deux chartes de 1144 et 1163<sup>15</sup>. Ce petit prieuré rural (= domus), installé dans la vallée de l'Isle, ne dépassa jamais l'honnête médiocrité : 2 moines seulement en 1307<sup>16</sup>. Le prieuré d'Anesse dépendait alors du doyen de Ronsenac, auquel il avait été rattaché : situation inchangée au XVI<sup>e</sup> siècle, comme le montre la pancarte de l'évêché<sup>17</sup>.

#### *Le doyenné de Ronsenac*

Une charte de confirmation de Geoffroi de Couze, évêque de Périgueux (octobre 1144) nous apprend que l'« *ecclesiam s. Johannis de Rothenac* » avait été donnée à Cluny par un de ses prédécesseurs, Renaud

11. *Breviaire de Sarlat* (1627), cité A. DELMAS, *op. cit.*, p. 76.

12. *Bull. Cluniac*, p. 19.

13. Mais rectification dans l'ATLAS de Cluny, carte p. 8.

14. En 1259 et 1261 par exemple, G. CHARVIN, *Statuts*, t. 1, p. 234 et 260.

15. *Recueil des chartes de l'abbaye de Cluny*, éd. BRUEL [= BRUEL, Recueil], t. 5, n° 404B, p. 440-441 et 4216, p. 562-563.

16. CHARVIN G., *Statuts*, t. 2, p. 160.

17. Pancarte de 1556, éd. Chanoine BERNARET, dans *B.S.H.A.P.* 1874.

de Thiviers (1081-1101)<sup>18</sup>. Des problèmes, relatifs au libre choix du chapelain du lieu étant survenus, l'évêque de Périgueux confirme cette donation et reconnaît aux moines de Cluny la « facultatem eligendi capellanum de Rothenac ». A cette occasion est cité le nom du prieur de Ronsenac, Hélié, aux côtés de celui d'Anesse<sup>19</sup>. Mais le prieuré de Ronsenac existait depuis une bonne vingtaine d'années au moins, et probablement davantage<sup>20</sup>. En s'installant à Ronsenac, les moines de Cluny fortifiaient en réalité leurs positions dans une région, en prolongement de la Saintonge, où leur influence était déjà très forte<sup>21</sup>.

Le prieuré de Ronsenac prit de l'importance pour devenir un doyenné : le nombre des moines a oscillé aux XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles entre 6 et 9. Ronsenac, qui faisait partie de la province du Poitou, recevait régulièrement la visite des envoyés de l'abbé de Cluny. Les visiteurs se plaisent à reconnaître le plus souvent la bonne tenue de l'établissement, bien que la régularité n'y soit pas toujours scrupuleusement respectée, comme le montrent certains procès-verbaux de visite<sup>22</sup> :

« ...in bono statu spiritualiter et temporaliter, prout dicunt prior et monachi, excepta quod dormitorium non est regulare, et monachi sepius ibant in villa sine licentia, et comedebant et bibebant ibidem ». Dès la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, apparaît également un des problèmes, qui a frappé de nombreux prieurés clunisiens, celui des dettes<sup>23</sup>.

Au XIII<sup>e</sup> siècle, deux petits prieurés ruraux relevaient du doyen de Ronsenac : « Grezas » et « Villegardel »<sup>24</sup>. Le premier a été identifié avec Grezas (arr. de Saintes) et le second, avec Villegats (Charente-Maritime) : ils ne seraient donc ni l'un ni l'autre périgourdins. En fait il s'agit d'une localisation hypothétique ; et peut-être est-il possible de proposer une autre solution au moins pour le second. Le pouillé du diocèse de Sarlat de 1340 donne un « Prioratus de Serres de Villa Gardella » à la collation du doyen de Ronsenac, qui nommait en plus à trois cures dans ce secteur du diocèse<sup>25</sup>. Cette localisation me paraît plus probable que celle proposée par l'Atlas des monastères de l'ordre de Cluny. Le prieuré de Villegardel semble avoir été définitivement abandonné par les moines dès 1261<sup>26</sup> :

« domus de Villeguardala ubi solebant esse monachi et conversi, totaliter a qualibet dissipatur, nec sunt monachi nec conversi ».

La disparition des moines explique sans doute le rattachement du bénéfice, ainsi que des trois cures qui y étaient attachées, au doyen de Ronsenac, qui finit par regrouper l'ensemble des établissements clunisiens du diocèse de Périgueux<sup>27</sup> : phénomène de concentration classique, qui

18. BRUEL, *Recueil*, t. 5, n° 4048, p. 440-441.

19. En 1163, le prieur de Ronsenac s'appelle toujours Hélié (le même ou un homonyme ?).

20. Dans la charte de donation de l'église de La Rochebeaucourt (1121) est cité parmi les témoins, Arnaud, prieur de Ronsenac. On trouve le nom d'Arnaud, comme prieur du lieu (le même ?), dans une charte antérieure (1102-1109) (BRUEL, *Recueil*, n° 3812, p. 162).

21. CROZET R., Les établissements clunisiens en Saintonge, dans *Annales du Midi*, 1963, p. 575-581.

22. CHARVIN G., *Statuts*, t. 2, p. 43.

23. Le problème des dettes apparaît dès 1281, *ibid.*, t. 1, p. 406.

24. *Ibid.*, t. 1, p. 234.

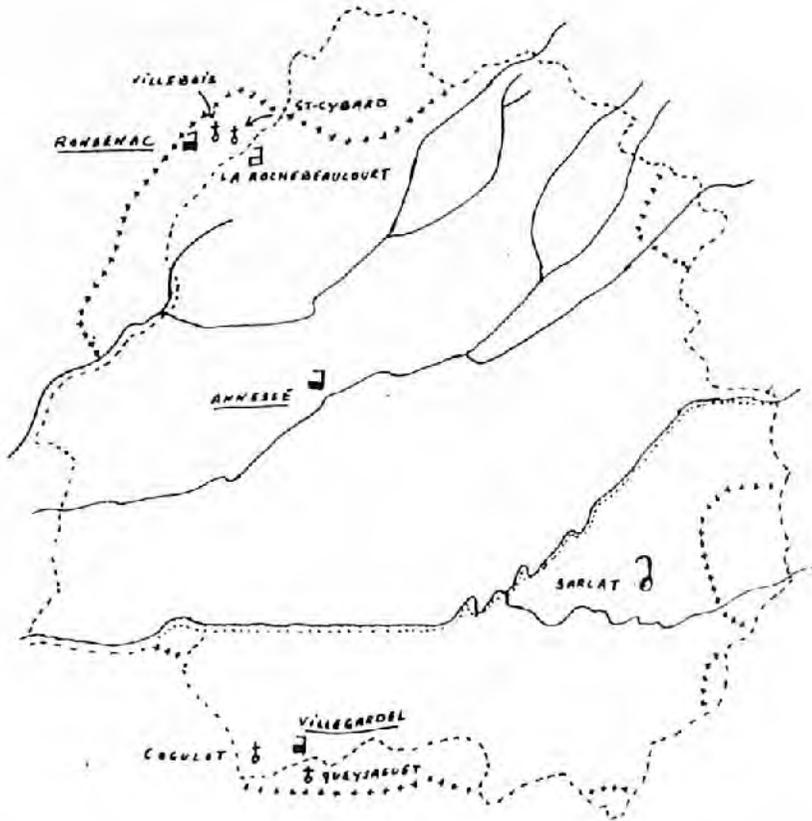
25. Ed. DELMAS, dans *B.S.H.A.P.*, 1983, p. 27. Il s'agit des cures de Serres de Villa Gardella (Serres-et-Montguyard), Cahusaguet (Queyraguet de Lauzun, Lot-et-Garonne) et Cogulot (Eymet).

26. CHARVIN G., *Statuts*, t. 1, p. 260.

27. Les prieurés d'Anesse et de Villegardel sont à la collation du doyen de Ronsenac dans la pancarte de 1556.

L'IMPLANTATION CLUNISIENNE

DANS L'ANCIEN DIOCÈSE DE PÉRIGUEUX.



LEGENDE

- : limites du département de la Dordogne
- +++ : limites de l'ancien diocèse de Périgueux
- ..... : diocèse de Sarlat créé en 1817
- ⊕ : monastère réformé par Odon au X<sup>e</sup> S.
- ▣ : prieurs clunisien
- ▣ : implantation clunisienne à vocation.
- ⊕ : église relevant du doyenné de Ronsenac.

Echelle  
0 10 20 km

aboutit à la disparition des petits prieurés ruraux, considérés comme facteurs d'instabilité<sup>28</sup>.

*Une implantation clunisienne avortée :  
l'exemple de La Rochebeaucourt*<sup>29</sup>

L'expansion clunisienne se poursuit encore au XII<sup>e</sup> siècle, mais elle tend à s'essouffler, rencontrant ici ou là de sérieuses résistances, comme le montrent les démêlés des moines de Cluny avec les clercs de La Rochebeaucourt. Poursuivant leur implantation dans un secteur géographique, en prolongement du diocèse de Saintes, où ils étaient solidement installés, les moines de Cluny obtinrent en 1121 de l'évêque de Périgueux, Guillaume d'Auberoche, l'importante église Saint-Théodore de La Rochebeaucourt<sup>30</sup> :

« dono et in perpetuum habendam concedo, Deo et sancto Petro apostolorum principe, domno quoque Pontio abbati... ecclesiam S. Theodori de Rocabeaucourt, consilio clericorum Patragoricae sedis... ».

Cette donation est entourée de nombreuses garanties : ce qui dénote de la part des donataires, une prudence, dictée par la sagesse. C'est d'abord le légat du pape, Gérard d'Angoulême, qui confirme le don et, en suivant, une bulle de Callixte II (9 janvier 1122), qui apporte la caution de la chancellerie pontificale<sup>31</sup> :

« ...quiete vestrae, et ecclesiarum vestrarum, attentius providentes, ecclesiam S. Theodori de Rocha Bovecorit cum omnibus pertinentiis suis, laudantibus ipsius ecclesiae clericis... ».

Suivent les menaces classiques d'excommunication et d'anathème :

« ...nostrae apostolicae excommunicationis telo perfossum, nostri etiam apostolici anathematis gladio transverberatum ».

Les moines de Cluny ne profitèrent pas longtemps de la « quiétude » espérée et se heurtèrent à l'opposition acharnée des clercs du lieu, qui avaient pourtant approuvé la donation, « laudantibus ipsius ecclesiae clericis ». Ce qui laisse supposer l'existence d'une communauté de clercs organisée, du type collégiale, comme il s'en développait beaucoup à cette époque. Une bulle d'Adrien IV (1159) fait allusion à des chanoines, « in prefata ecclesia canonicos ordinatos », à la tête desquels se trouvait Guillaume de Hautefaye<sup>32</sup>. Parallèlement les moines de Cluny tentèrent d'implanter un prieuré sur la paroisse : une autre lettre d'Adrien IV de la même année est adressée « priori et monachis de Rocha Boviscurti »<sup>33</sup>.

Le conflit mobilisa en vain toute l'énergie des moines de Cluny, qui essayèrent ici un échec en dépit du soutien sans faille de la chancellerie pontificale. Plusieurs bulles d'Eugène III, Anastase IV et Adrien IV,

28. RACINET Ph., Méthode de recherche sur les prieurés clunisiens à la fin du Moyen-Âge, dans *Revue Mabillon*, 1986, p. 19.

29. Aujourd'hui La Rochebeaucourt-et-Argentine.

30. *Gallia Christiana*, t. 2, Instr. col. 486-487.

31. Jaffé, n° 6876 (5023), *Patro. Lat.* 163, col. 1189. Pour la date voir BRUEL 7, *Recueil*, n° 3957, t. 5, p. 312-313.

32. Jaffé n° 10548 (7109), *Patro. Lat.* 188, col. 1619.

33. Jaffé n° 10549 (7110), *Patro. Lat.* 188, col. 1620.

permettent d'en suivre les principales péripéties<sup>34</sup>. En 1146, les clercs avaient réussi à chasser les moines « per violenter expulerunt »<sup>35</sup>. D'où les deux bulles d'Eugène III : la première, adressée aux évêques d'Angoulême et de Limoges, et, la seconde, à l'évêque de Périgueux, Raymond de Mareuil, pour qu'il contraigne les clercs de La Rochebeaucourt à restituer leur église, dans un délai de 30 jours, sous peine d'excommunication. En 1159, le conflit n'était toujours pas réglé. Le 27 janvier, le pape Adrien IV chargea l'évêque du Mans de régler le contentieux : les moines de Cluny devaient récupérer leur église, « post decessum eorum debeat ecclesia ad manus monachorum redire » et « ipsos monachos quiete facias possidere ». Le même jour, le pape expédiait une lettre aux « priori et monachis de Rocha Boviscurti », confirmant sa décision.

Le conflit se terminait en apparence par la victoire des moines, d'autant plus qu'en 1163, le chapitre de Périgueux, en la personne de son doyen Itier, abandonnait «... quidquid juris habebant in ecclesia S. Theodori de Roca Boviscurti » contre le versement d'une somme annuelle de 20 sous, payable le jour de la fête de l'Invention de saint Etienne<sup>36</sup>. En réalité, victoire à la Pyrrhus pour les moines de Cluny, qui ne conserveront pas bien longtemps leur possession. Les moines durent abandonner assez rapidement le prieuré de La Rochebeaucourt, qui est absent des bulles confirmatives ainsi que des procès-verbeaux de visite du XIIIe siècle.

Conflit exemplaire qui dénote à la fois l'évolution des rapports de force et les changements de mentalités. Si l'on ne peut parler encore de crise véritable du monachisme ancien, dont Cluny serait la principale victime, on assiste, et ce dès le XIe siècle, au développement de modèles concurrents dans l'organisation de la vie régulière. L'essor de petites communautés de clercs (collégiales séculières et régulières), qui prennent davantage en compte l'encadrement du clergé séculier, correspond à un nouvel idéal, qui s'inscrit dans la droite ligne des idées réformatrices, propagées dans le cadre de la réforme grégorienne.

La faillite relative de l'implantation clunisienne dans le diocèse de Périgueux s'explique par la conjonction de deux facteurs, qui tiennent à la fois à la politique des moines de Cluny et à celle des évêques réformateurs périgourdins.

A partir des abbatiats d'Odilon surtout et de Hugues de Semur, l'expansion clunisienne obéit de plus en plus à des impératifs d'ordre politico-géographique. Dès le milieu du XIe siècle, l'abbaye bourguignonne multiplie les implantations systématiques dans deux directions principales : les centres de pouvoir, comme l'Île-de-France, avec la création par exemple de l'important prieuré de Saint-Martin-des-Champs et les axes de communication pour établir des gîtes d'étapes sur les grandes routes d'Italie et d'Espagne<sup>37</sup>. Le Périgord n'entrait pas dans le cadre de cette nouvelle

34. Deux bulles d'Eugène III (1146) ; Jaffé n° 3946 (6257), *Patro Lat.* 180, col. 1153.

36. BRUEL, *Recueil*, t. 5, n° 4216, p. 562-563.

37. Actes du Congrès de Moissac, dans *Annales du Midi*, 1883, p. 356-357 (rattachement à Cluny de Garennac et de Moissac).

politique : ce qui explique que l'implantation clunisienne, dans le diocèse de Périgueux, soit restée périphérique. Ronsenac n'est que le simple prolongement des établissements clunisiens du diocèse de Saintes. La création du prieuré d'Annesse, dans la vallée de l'Isle, apparaît comme une anomalie qui ne connaîtra guère de développement.

De leur côté, les évêques réformateurs périgourdiens (Guillaume Ier de Montbron, Renaud de Thiviers, Guillaume III d'Auberoche) n'ont certainement pas été les ennemis de Cluny, comme le montre leur soutien bienveillant aux moines bourguignons dans l'affaire de l'église de La Rochebeaucourt. Mais au moment d'appliquer la réforme grégorienne dans leur diocèse, ils ont cherché des appuis divers. Pour l'encadrement du clergé séculier, leur choix s'est porté de préférence soit sur les chanoines réguliers dont ils ont favorisé les implantations (Châtres, Saint-Jean-de-Côle, Chancelade), soit sur les grands monastères bénédictins traditionnels (Charroux, Saint-Cybard d'Angoulême, La Sauve-Majeure, Uzerche entre autres), auxquels ils ont remis de très nombreuses églises paroissiales. Il est vrai aussi que la politique de Cluny ne visait pas tant le contrôle des églises paroissiales que la réforme monastique. Mais même pour la réforme des monastères de leur diocèse, les évêques périgourdiens n'ont pas recherché systématiquement l'appui de Cluny. Si Renaud de Thiviers confie par exemple la réforme du monastère de Terrasson aux moines de Saint-Martial de Limoges, que venait de réformer Hugues de Semur, il avait fait appel quelque temps auparavant aux moines d'Aurillac pour fonder le monastère de femmes de Fontgaufier<sup>38</sup>. Et un de ses prédécesseurs, Guillaume de Montbron, s'était adressé à La Chaise-Dieu pour réformer l'important monastère de Brantôme<sup>39</sup>.

En Périgord donc, point de regroupements massifs d'églises ou de monastères, autour de Cluny, comme dans certains diocèses voisins. Le diocèse de Périgueux s'est trouvé au carrefour d'influences multiformes, où sont venus se mêler et parfois s'affronter quelques-uns des grands monastères d'Aquitaine, du Limousin et de l'Auvergne<sup>40</sup>.

J.-C. I.

\* 12, rue des Hortensias, 24100 Bergerac.

38 *Coll. Périg.*, t. 33, f° 450<sup>o</sup>-451<sup>o</sup>.

39 *Ibid.*, t. 33, f° 192<sup>o</sup> et v<sup>o</sup>.

40 On peut citer entre autres : Baignes, Aurillac, La Chaise-Dieu, Charroux, Saint-Cybard d'Angoulême, Saint-Florent de Saumur, Saint-Jean d'Angély, Saint-Martial de Limoges, La Sauve-Majeure, Uzerche, etc.

## Un bourg rural déserté de la châtelainie de Grignols

par Bernard FOURNIOUX \*  
Yan LABORIE \*\*  
(collaboration de Jean-Paul BORDIER)

Les structures exhumées au cours de la fouille de sauvetage réalisée à Jaure, canton de Saint-Astier, en 1985, appartiennent à l'organisation spatiale d'un petit bourg rural quasi-déserté, jadis rassemblé autour de l'église paroissiale et de son cimetière (fig. 1). Isolée aujourd'hui de son contexte originel, l'église apparaît de manière inattendue comme l'épicentre d'un espace vacant qui n'est autre que le spectre de l'aire d'extension de ce centre paroissial qualifié de *burgus* dans les documents d'archives.

Le profil stratigraphique du site ne semble avoir subi aucune inclusion postérieure à sa mise en place (fig. 2). Il fait apparaître un milieu homogène abandonné, fossilisé et clos par une superposition de remblais dictés par les nécessités d'une réadaptation des lieux (esplanade ayant servi d'appui aux importants remaniements de l'église au XVI<sup>e</sup> siècle, parc du château sous Louis XIII, espace voué à la culture maraîchère sous le premier Empire)<sup>1</sup>. La séquence stratigraphique établit un ordre de succession chronologique solidement étayée par la découverte de monnaies médiévales et modernes. Le sauvetage a permis de dégager le faciès expressif d'un sol d'occupation antérieur au début du XIV<sup>e</sup> siècle, fondé sur le substrat géologique et en connexion avec deux structures architecturales linéaires résiduelles (fig. 3). Les éléments contenus dans les différentes nappes de recharges de ce sol (monnaies-céramiques) permettent d'inscrire dans la seconde moitié du XIII<sup>e</sup> siècle son aménagement primitif, et vers le milieu du XIV<sup>e</sup> siècle sa période d'abandon. L'étendue actuelle de la fouille nous donne une vision partielle de l'occupation du sol, plus temporelle que spatiale ; il apparaît donc prématuré de vouloir donner une affectation précise à cet ensemble (bâtiments d'habitats, bâtiments agricoles à fonction artisanale). Une couche d'épandage de teinte brune recouvrait ce niveau de circulation. Le matériel céramique assez abondant, recueilli dans cette formation, est bien caractéristique des productions potières périgordines de la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle. Cela permet de constater que la formation de la couche d'épandage

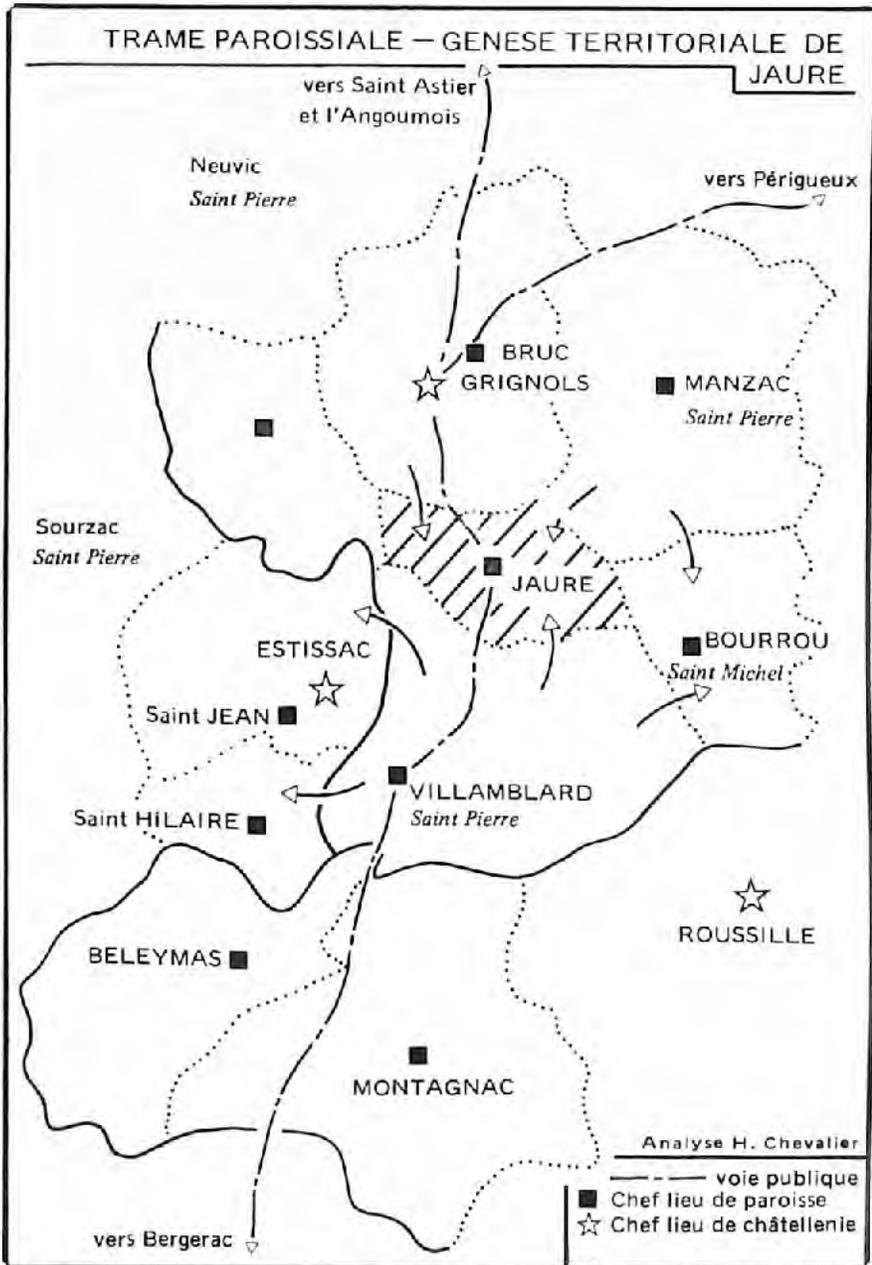
1 On se référera à la matrice cadastrale du bourg établie en 1808.

succéda de peu l'abandon de la structure, qui fut l'objet d'un démantèlement méthodique, au cours duquel une partie des matériaux de construction fut récupérée (traces d'arrachement). Ce dernier épisode est peut-être à mettre en relation avec la restructuration du repaire noble du chevalier de paroisse, attesté par les textes après 1349<sup>2</sup>, dont quelques vestiges subsistent encore imbriqués dans l'actuel château de Jaure, à une centaine de mètres de la zone fouillée.

En conclusion et avec toutes les réserves qu'impose la vision restreinte de l'aire explorée, l'archéologie apporte une série de données permettant de mieux jalonner l'histoire de l'occupation du sol de cette paroisse. Dans l'expectative que les séquences stratigraphiques mises en évidence dans le sondage de 1985 se retrouvent en d'autres points du site, il apparaîtrait que le regroupement de l'habitat se soit opéré autour de l'église paroissiale au cours de la seconde moitié du XIII<sup>e</sup> siècle. La population à l'origine était vraisemblablement dispersée dans la paroisse dont la création, malgré les révélations d'une titulature ancienne, paraît être d'inspiration féodale et postérieure à l'an mil. Sa faible superficie (750 ha environ) et les contours dissymétriques de son finage l'isolent nettement des grandes paroisses limitrophes aux confins desquelles elle s'est constituée. Son territoire découlerait du démantèlement partiel des domaines paroissiaux de Villambard, Bruc et Manzac, qui présentent les caractéristiques des fondations du haut Moyen Âge<sup>3</sup>. Le sondage entrepris récemment dans l'ancien cimetière du lieu fixe pour sa part, sous réserves de découvertes ultérieures, une chronologie du peuplement funéraire postérieure au XII<sup>e</sup> siècle<sup>4</sup>. Toutes ces données concourent à laisser croire que cette paroisse est issue manifestement d'une seconde génération. Cette conjecture est de surcroît validée par l'observation de la trame paroissiale de la région, établie à partir de documents cartographiques du XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>5</sup>. Une autre question se pose : c'est la nature des facteurs qui inciterent l'habitat, dans les dernières décennies du XIII<sup>e</sup> siècle, à se redistribuer de façon groupée. Plusieurs hypothèses peuvent être émises, mais là encore, l'absence de sources archéologiques et scripturaires n'autorise aucune affirmation.

Est-ce en cette période de pleine croissance le flux commercial entre Bergerac et Périgueux, canalisé par un antique chemin traversant la paroisse en direction de l'Angoumois, de la Saintonge et du Périgord central, qui incita la population à se fixer au contact de cet axe ? ou bien est-ce plutôt l'impact du pèlerinage local, organisé autour de la fontaine votive de

2. Bernard FOURNIOUX, Les chevaliers périgordins et leur assise territoriale, *Archéologie Médiévale*, t. XVIII, 1988, éditions du C.N.R.S.  
Ayremburge dite Borquette Grimoard de Chassens, fille unique et héritière universelle de Pierre Grimoard, damoiseau habitant le bourg de Jaure en 1339, avait contracté une première alliance en 1349 avec Aymenc de la Barde, chevalier de la paroisse de Jaure et était issue d'un ancien lignage naufragé attesté en 1274 et 1283. Sa dot s'élevait à 460 écus d'or, avait été employée par son époux à la restauration de sa maison ancestrale le « repayrium » appelé Jaure en 1359.  
Dans la paroisse était également implanté un autre lignage chevaleresque, celui des Charbonnières, attesté en 1333.
3. Hugues CHEVALIER, *Sauvetés, castelnaux, bastides dans l'ouest du Périgord*, thèse de 3<sup>e</sup> cycle, université de Bordeaux, en cours d'élaboration.
4. M.C. HARDY, rapport de fouille déposé à la Direction Régionale des Antiquités Historiques d'Aquitaine.
5. Carte de Belleyme, géographe du Roi.



Saint-Firmin réputée pour les guérisons d'enfants, qui polarisa l'habitat ?<sup>6</sup> ; ou encore ne s'agirait-il pas d'un mouvement plus ou moins dirigé, subordonné à l'installation dans la paroisse de chevaliers originaires du castrum de Grignols (Grimoard de Chassens, 1274-1349) ?<sup>7</sup>. Toutefois, quelles que furent les causes qui présidèrent à la formation de ce bourg rural et le stade de développement atteint, on observe que son existence fut éphémère et d'un siècle environ. Sa disparition s'inscrit dans le contexte des crises vivrières, sanitaires et politiques qui touchèrent le Périgord dès le début du XIVe siècle<sup>8</sup>. On enregistre dans le Villamblardais plusieurs autres cas de désertions d'habitat et parfois même de disparition totale du cadre paroissial. C'est le cas précisément des petites paroisses de colonisation, d'origine récente, implantées aux confins d'anciens domaines paroissiaux. Il apparaîtrait donc que les habitats groupés, tardivement installés sur des sites inoccupés, ne purent surmonter les périodes de marasme des XIVe-XVe siècles. Les centres paroissiaux anciens par contre, mieux ancrés dans le paysage, résistèrent et continuèrent à fixer l'habitat, après avoir subi ces périodes de dépression perçues également dans les agglomérations urbaines. A Jaure, la désertion du bourg, dès le milieu du XIVe siècle, attestée par l'archéologie, constitue peut-être un bon exemple des effets en partie engendrés par le conflit franco-anglais. L'habitat par la suite se dispersa, reprenant une organisation qui lui fut primitivement propre et traditionnelle à la région depuis l'Antiquité. La survivance de l'église de Jaure et de son cadre paroissial est probablement liée à la poursuite des pratiques dévotes autour de la fontaine miraculeuse et au maintien du repaire noble.

Dans l'avenir, les investigations archéologiques sur des sites désertés en Villamblardais devraient apporter d'utiles informations chronologiques, pour infirmer ou conforter les hypothèses que soulèvent les observations issues de la fouille de sauvetage de Jaure.

6. R.P. CARLES, *Les titulaires et patrons du diocèse de Périgueux et Sarlat*, Périgueux, 1824.

7. Bernard FOURNIOUX, *op. cit.*

8. Arlette HIGOUNET-NADAL (sous la direction de), *Histoire du Périgord*, Privat, Toulouse.

## RAPPORT DE FOUILLE

Jaure (Dordogne). Le bourg sud (coord. Lambert : 459,650 x 2007,800). Les structures mises au jour au cours de la fouille de sauvetage réalisée en 1985 appartiennent à l'organisation spatiale d'un petit bourg rural quasi déserté, jadis rassemblé autour de l'église paroissiale et de son cimetière. Isolée aujourd'hui de son contexte originel, l'église apparaît de manière inattendue comme l'épicentre d'un espace vacant qui n'est autre que le spectre de l'aire d'extension de ce petit centre paroissial qualifié de « burgus » dans les documents d'archives. Il fait apparaître un milieu homogène abandonné, puis fossilisé et clos par une superposition de remblais dictés par les nécessités d'une réadaptation des lieux aux cours de l'époque moderne (esplanade ayant servi d'appui aux importants remaniements de l'église au XVI<sup>e</sup> siècle, parc du château sous Louis XIII, espace voué à la culture maraîchère sous le premier Empire). La séquence stratigraphique établit un ordre de succession chronologique solidement étayé par la découverte de monnaies médiévales et modernes. Le sauvetage a permis de dégager le faciès expressif d'un sol d'occupation postérieur à 1302 fondé sur le substrat géologique et en connexion avec deux structures architecturales linéaires résiduelles. L'étendue actuelle de la fouille nous donne une vision partielle de l'occupation du sol, plus temporelle que spatiale ; il apparaît donc prématuré de vouloir donner une affectation précise à cet ensemble. La couche d'épandage de teinte brune recouvrant ce niveau de circulation pourrait être liée, en raison de sa texture, à la restructuration du « repayrium » du « miles » de la paroisse après 1349. Il recèle un mobilier céramique, ostéologique, lithique et métallique résiduel. Cette céramique s'avère intéressante tant par la variété des décors que par la qualité des techniques décoratives usitées. Hétérogène dans ses propriétés, elle pourrait aussi bien provenir d'une fabrication urbaine d'« oliers », qu'émaner de la production autochtone d'artisans ruraux périgordins, dont l'influence ne dépassait guère les limites territoriales de la paroisse ou de la châtellenie. Les techniques décoratives suivantes ont été recensées : bandes appliquées et décorées à la roulette, pastilles unies ou estampées de motifs géométriques (dont il apparaît un rapport de similitude avec le graphisme de seings manuels de notaires périgordins extrait du corpus bien daté établi par nos soins), pastilles plates ou coniques appliquées, motifs floraux ou en écailles, figurines antropomorphes, décors ondés tracés au peigne. Bien définie sur une échelle chronologique, cette fouille devrait apporter une contribution appréciable à la connaissance de la vie matérielle d'un petit centre paroissial du diocèse de Périgueux à la fin du Moyen Age. (Responsable de la fouille : Fournioux Bernard).

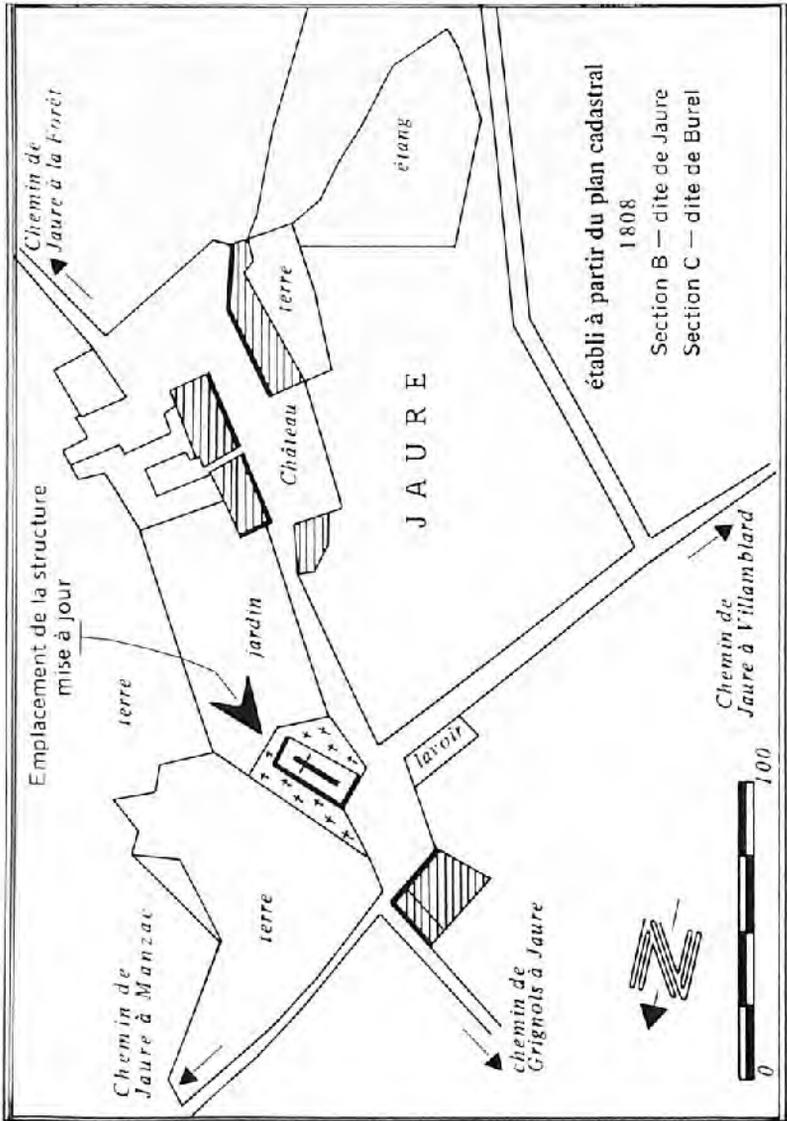
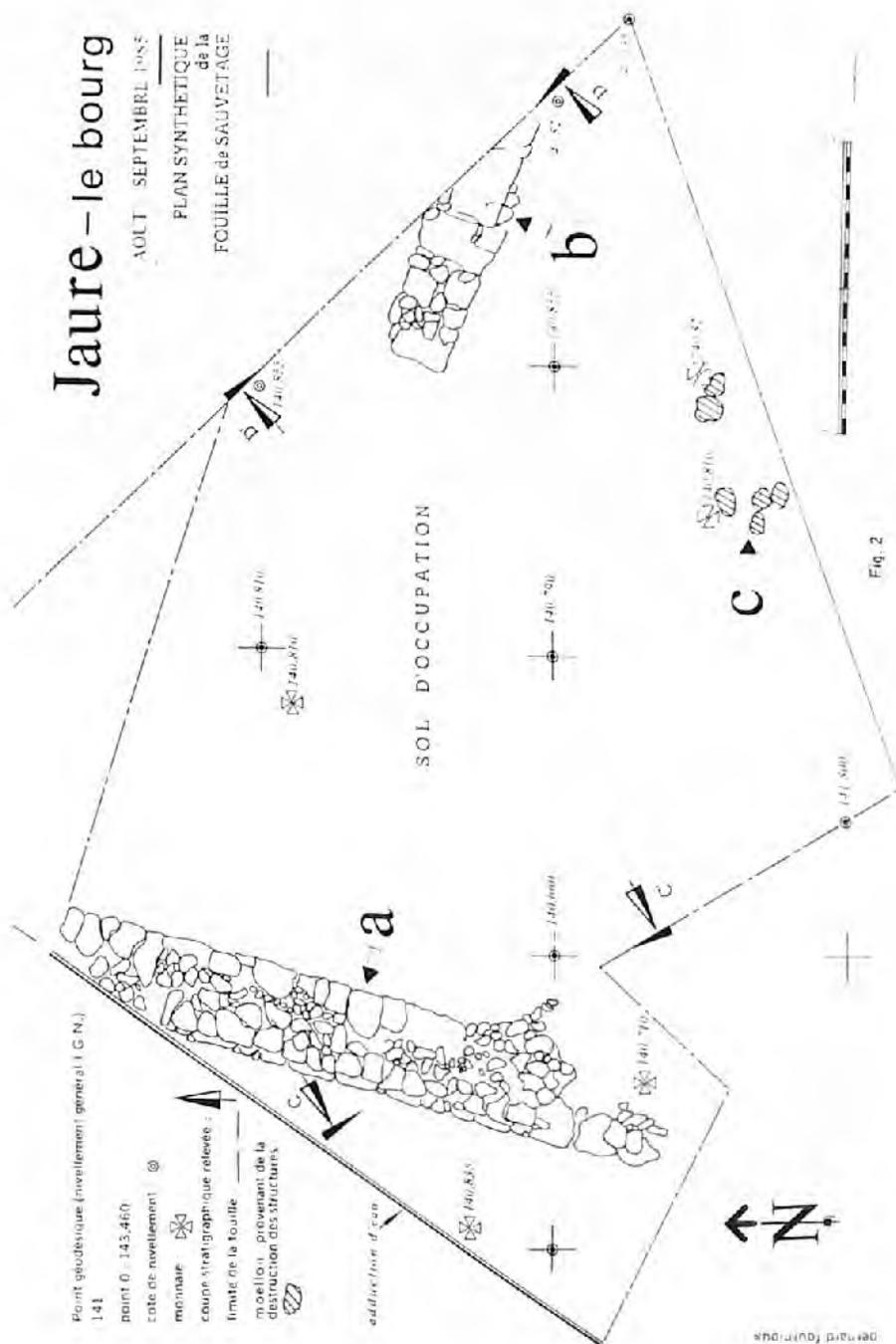


Fig. 1

# Jaure-le bourg

AOUT SEPTEMBRE 1985

PLAN SYNTHÉTIQUE  
de la  
FOUILLE de SAUVETAGE



Point géodésique (nivellement général) (G.N.)

141

point 0 : 143,460

cote de nivellement @

moinaire

coupe stratigraphique relevée :

limite de la fouille

moellon provenant de la destruction des structures

adduction d'eau

Renard Fourique

Fig. 2

PROFIL STRATIGRAPHIQUE CC'  
COMMENTAIRES

**Couche végétale**

C1 : couche argileuse et de couleur grise définie dans une succession de remblais scindés par des temps d'arrêt au cours desquels se sont constituées des aires d'activités.

C'1 : niveau matérialisé par une fine couche issue d'une décomposition de substances végétales et perceptible de manière très localisée sur une épaisseur de 0,03 m environ.

C''1 : niveau de circulation éphémère, ponctué d'éléments de céramique vernissée verte, de faïence (Bordeaux, Rouen) et portant deux monnaies frappées à l'effigie de Louis XIII.

C'''1 : niveau de circulation d'époque moderne, pigmenté de particules charbonneuses. Celui-ci affleure l'arase du mur A et a servi de plateforme aux importants remaniements de l'église au XVI<sup>e</sup> siècle, ainsi qu'en témoigne la présence de matériaux de chantier de construction (quatre pierres parallélépipédiques bien taillées posées à plat, l'une d'elles comporte une croix incisée et une feuillure dans laquelle a été évidée une cavité correspondante à un système de fermeture de porte).

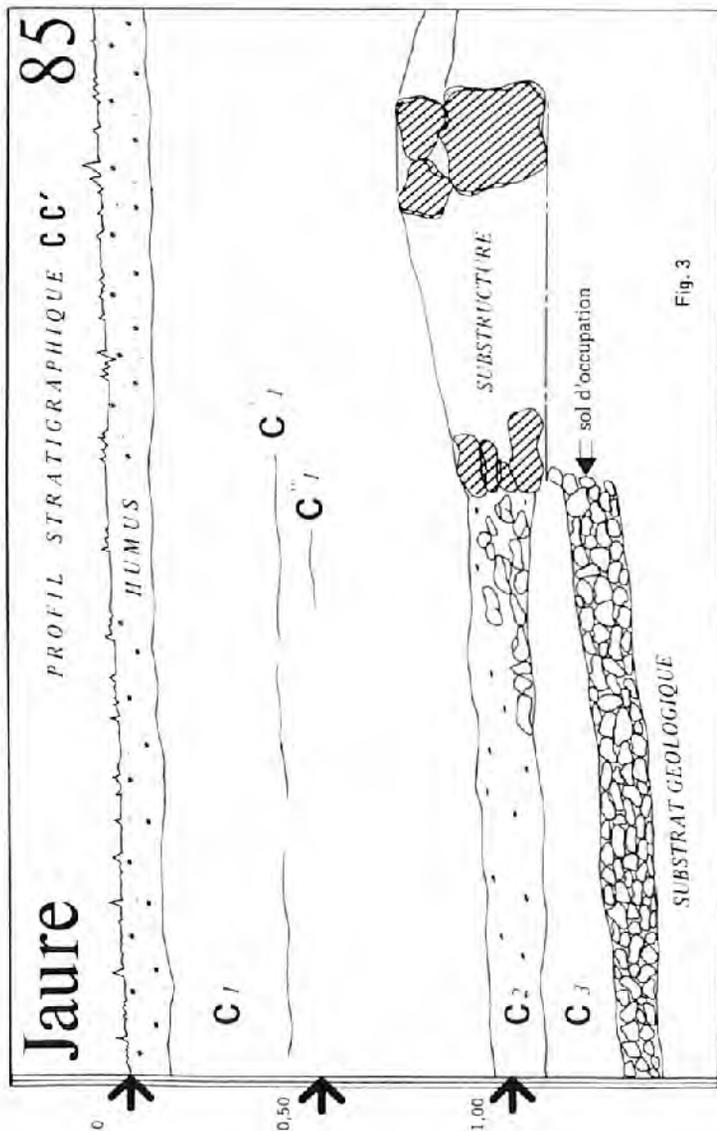
C2 : strate bien individualisée par sa granulométrie et sa couleur issue d'un mélange sableux ocre rouge (sable du Périgord ayant servi sans doute de liant aux structures avoisinantes). Cette couche est scandée de matériaux de destruction — moellons et débris de pierre calcaire (maestrichien), fragments de tuile et carreaux de terre cuite. A la jonction de la structure architecturale A on perçoit une tentative localisée d'arrachement des assises restantes.

C3 : couche d'épandage de teinte brune. Elle recèle un mobilier céramique, ostéologique (dés à jouer), lithique (pierre à aiguiser) et métallique (couteau) résiduel et comporte des substances organiques (bois carbonisés, os d'animaux comestibles, huîtres, moules).

SOL D'OCCUPATION : fondé sur le substrat géologique, il se compose d'un lit de cailloutis de calcaire et de galets de quartz (0,06-0,015) sur une épaisseur de 0,15 environ. Ce pavage est lié à une gangue d'argile grise très compacte et pigmentée de particules charbonneuses et de tessons brisés sur place et en connexion. La texture de ce sol laisse apparaître différentes phases de son évolution et plusieurs petites opérations de nivellement en plus d'un léger et progressif exhaussement naturel. On y a découvert imbriquées plusieurs monnaies médiévales dispersées, des clous et une plaque décorative de collier de chien gravée d'un emblème heraldique inédit (attribuable aux lignages chevaleresques, milites du bourg de Jaures : Grimoard de Chassens, 1274, 1349 ; La Barde, 1412, 1517). On peut observer à la jonction des substructions du mur A un affaissement curviligne du sol. Les traces de charroyage des matériaux de récupération consécutives à la destruction des murs sont attestées en particulier par un dépôt sur le

sol de moellons frustes provenant des murs mis à jour. On a relevé sur celui-ci des substances organiques résiduelles incrustées (graines) qui insinueriaient un dépôt de céréales en cet endroit.

### Substratum naturel



## STRUCTURE ARCHITECTURALE a

### Commentaire

Substructions d'un segment de mur conservé sur une épaisseur de 0,65 m et une longueur de 4,30 environ. Elles comportent deux assises en ressaut de blocs de calcaire grossièrement équarris (0,25 x 0,15) pour les parements intérieurs et extérieurs et à l'état brut pour le blocage. La cohésion de l'ensemble est assurée par une terre interstitielle marron clair préalablement tamisée. Ce mode de liant faisant abstraction de tout mortier de chaux caractérise l'architecture de cette région.

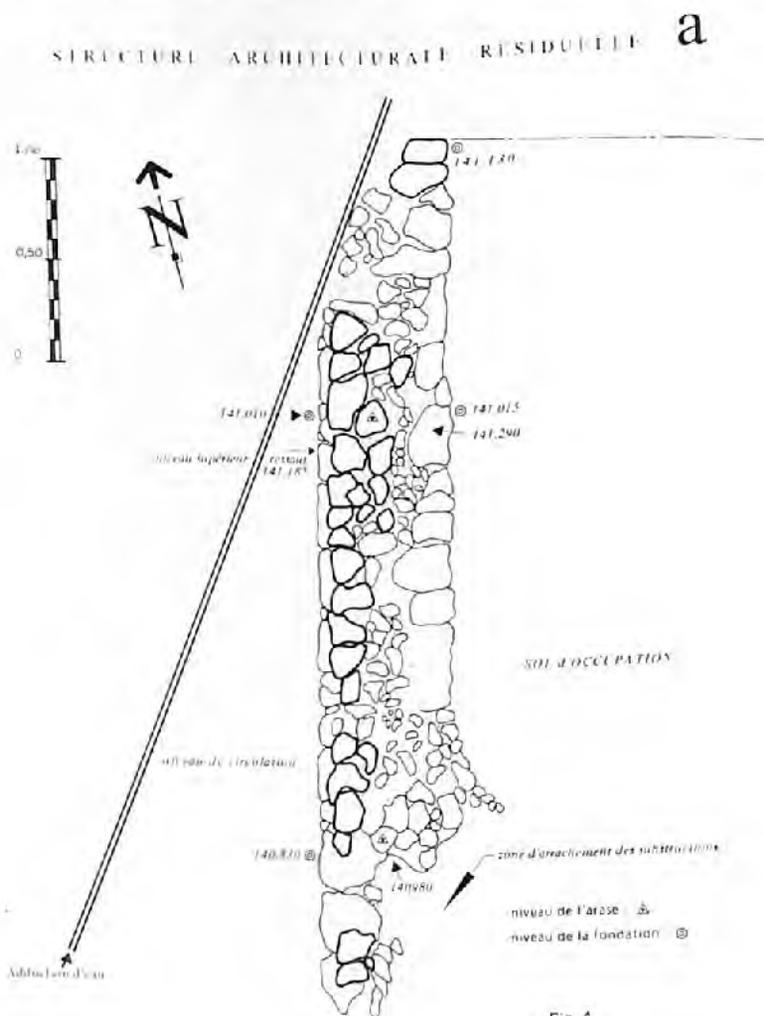


Fig. 4

## LE MOBILIER CÉRAMIQUE

La céramique constitue la part essentielle du mobilier domestique recueilli dans l'espace reconnu de cet habitat déserté. Son association à un lot de monnaies, formant un ensemble très cohérent sur le plan chronologique, lui confère dans l'état actuel des connaissances en céramologie médiévale régionale, un intérêt incontestable. Sans présenter un éventail très étendu des formes, l'ensemble céramique de Jaure établit un repère supplémentaire et précis, grâce à la présence de récipients très typés, susceptible d'aider à l'exploitation de mobilier similaire issu de contextes moins bien datés. Il conforte également les premiers essais de périodisation typologique de la céramique périgordine du bas moyen-âge, tentés il y a quelques années à partir de l'étude de grandes séries bergeracoises<sup>9</sup>. Enfin, il représente un des premiers échantillons correctement collectés en milieu rural dans cette région, où jusqu'à présent le ramassage de mobilier céramique relevait généralement de découvertes fortuites, effectuées dans des contextes mal définis ou funéraires. A l'opposé de ces points positifs, on constate qu'en raison du manque d'ampleur de la fouille, il n'est pas envisageable de chercher à obtenir des indices probants dans le domaine de l'ethno-histoire de cet habitat à partir de ce mobilier. L'échantillon est trop réduit et son contexte de découverte pas assez précis. Nous nous attachons donc à dégager les caractéristiques globales de cette céramique, afin d'utiliser pour l'instant, sa découverte dans un but technique, pour contribuer si possible à l'établissement de bons marqueurs chronologiques.

### *PÂTE, GLACURE, PROVENANCE*

L'ensemble des fragments, observé dans le lot extrait de la couche C3, présente sur le plan technologique une assez large unité. Tous les récipients furent montés à l'aide de tours rapides, dans des pâtes toujours fortement siliceuses, obtenues par l'adjonction aux argiles de base de grains de quartz sélectionnés par tamisage ou par broyage. Le mode de cuisson en atmosphère oxydante est dominant.

On constate une fois encore qu'à partir du XIV<sup>e</sup> siècle l'usage de ce genre de pâte grumeleuse aux propriétés diverses — résistance aux chocs thermiques, relative imperméabilité, bonne diffusion de la chaleur, adaptation à l'usage des glaçures — a quasiment supplanté les pâtes plus plastiques cuites souvent en atmosphère réductrice et cela dans l'ensemble des formes produites. Ce n'est plus uniquement les vases de cuisine, soumis à l'épreuve du feu, qui sont fabriqués dans ces pâtes maigres, mais aussi les pichets, les cruches, les jattes, les mortiers, les bols, les plats. En Périgord, cette variation de composition des pâtes céramiques marque le véritable tournant technologique qui s'est opéré dans l'artisanat potier entre la seconde moitié du XIII<sup>e</sup> siècle et le milieu du siècle suivant. Le changement de texture des pâtes concorde avec le développement de l'emploi des glaçures plombifères

9. Yvan LABORIE, *La Poterie Bergeracoise du XIV<sup>e</sup> siècle, Aquitania*, P.U.B., 1984, p. 239-257.

ainsi qu'avec la nette et rapide diversification des formes élémentaires qui, depuis leur apparition au début du Moyen Age, n'avaient connu pendant près de trois siècles que de très faibles variations morphologiques.

Le lot de céramiques découvert à Jaure soulève une autre question d'ordre général, celle de la signification du pourcentage des céramiques glaçurées.

Dans ce lot, excepté quelques fragments de vases de table, pichets, cruches ou de mortiers, la plupart des tessons ne portent que des tâches de glaçures dont l'origine est souvent accidentelle (proximité dans le four de pièces vernissées). Sur la totalité des fragments recueillis, la céramique glaçurée ne représente que 4 à 5 %. Comparativement à des ensembles de céramiques découverts en milieu urbain, proches du site, à Bergerac, de même époque, le taux de pièces glaçurées est très nettement inférieur. Cette différence de proportion peut essentiellement provenir d'une faible représentation de certaines formes tels que les cruches et les pichets qui, au XIV<sup>e</sup> siècle, sont presque continuellement en partie ou totalement glaçurées. L'absence de cette catégorie de récipients, même en milieu urbain, fait obligatoirement décroître au sein d'un lot de céramiques le pourcentage des vases glaçurés par rapport aux non-glaçurés. Toutefois, de nombreux récipients à cuire ou de stockage étant vernissés, maintiennent un rapport de proportion plus équilibré (20 à 30 % de pièces glaçurées), ce qui n'est pas le cas à Jaure. On a donc l'impression de vérifier la validité d'une hypothèse déjà avancée, construite à partir d'exemples similaires tendant à dire que les productions glaçurées sont, semble-t-il, plus présentes dans les maisons bourgeoises des villes que dans les habitats ruraux. Si l'hypothèse n'est pas erronée et que d'autres exemples viennent encore à l'avenir la conforter, il sera intéressant de réfléchir aux causes de cet état de choses. Apparemment, la plus faible représentation en milieu rural de produits glaçurés de qualité serait certainement beaucoup plus due à leur coût économique qu'à des problèmes liés à l'isolement des campagnes. Maintenant que des centres de production potière commencent en Périgord à être localisés et leurs céramiques identifiées, on constate que leurs produits, bien que faiblement représentés, sont presque systématiquement retrouvés dans des sites ruraux qui leur sont distants de 20 à 60 kilomètres. Cela témoigne de la bonne circulation de la céramique par l'intermédiaire des marchés et des foires, et d'un réseau développé de chemins. Ces observations de plus en plus nombreuses, rejetteraient la théorie de l'isolement campagnard justifiant de l'absence ou de la rareté de certains objets telles que les céramiques glaçurées dans les dépotoirs des habitats ruraux de notre région. Dans le lot qui nous préoccupe, on distingue plusieurs fragments de mortiers et de cruches provenant pour certains et de façon assez sûre d'ateliers urbains de Bergerac. A ces produits très typés, aux origines localisables, s'ajoutent probablement ceux des ateliers d'oliers disséminés dans le plat pays dont il est pour l'instant difficile, faute d'informations archéologiques, d'isoler leur production respective et de localiser les provenances. Y avait-il un potier dans presque chaque paroisse pour assurer la fabrication des formes les plus courantes ? Ces céramiques plus grossières

composent bien souvent l'essentiel du matériel découvert. Cela constitue un obstacle important pour capter par le biais de la céramique des notions sur l'organisation économique d'un petit bourg tel que Jaure au bas Moyen Age. Seul s'entrevoit la rencontre de l'influence des marchés des villes de Bergerac et de Périgueux dans l'origine d'une faible partie de l'équipement domestique des habitants de ce lieu. Cela n'a rien de surprenant car le bourg de Jaure était traversé par le chemin public principal reliant les deux villes. L'identité languedocienne des monnaies retrouvées évoque également des relations inter-régionales drainées dans cette région par cet axe qui s'inscrivait peut-être dans un itinéraire de grande communication.

### *LES FORMES*

En ce qui concerne l'éventail des formes céramiques, on note comme nous l'avons signalé plus haut une sous-représentation de la vaisselle de table, pichets et cruches. Cette sous-représentation est probablement imputable à la nature limitée de la fouille. Pour ces raisons, à Jaure, comme sur d'autres sites ayant fait l'objet de fouilles très partielles, il semble hasardeux d'entreprendre à partir du matériel recueilli des estimations statistiques visant à restituer le spectre de l'équipement domestique de l'habitat. Nous nous bornerons simplement à présenter les différentes familles de récipients découverts.

### *LES POTS A CUIRE*

Ovoïdes à fond plat et marmites à fond convexe. En comptant les fragments de fond, particulièrement les rebords, on constate une grande diversité de variantes au sein de la famille des ovoïdes à fond plat, entre 30 et 40 formes différentes. La diversité des lèvres et dans une certaine mesure la composition des pâtes laisseraient supposer un approvisionnement diversifié, même pour ces ustensiles d'usage courant (fig. 5, n° 2-14). Il faut être cependant circonspect, car cette impression peut découler de l'accumulation dans le temps de productions de différents ateliers ou de divers potiers d'une même officine, acquise non pas simultanément, mais successivement - sur une durée d'environ un demi-siècle. Dans les deux hypothèses se trouve tout de même contenue une réalité : la céramique culinaire ordinaire, produite ou vendue en milieu rural, est apparemment au XIV<sup>e</sup> siècle, aussi sensible aux évolutions de la mode que celle destinée à la clientèle urbaine. Le temps de la pérennité quasi totale des quelques formes anciennes qui caractérisent la pauvreté de l'équipement culinaire du XI/XII<sup>e</sup> siècle et de la 1<sup>re</sup> moitié du XIII<sup>e</sup> siècle paraît bien revivue. La diversification des lèvres est très nette à partir du milieu du XIII<sup>e</sup> siècle. Elle est accompagnée par la prolifération au XIV<sup>e</sup> siècle de décors parfois complexes et aussi de l'usage de plus en plus étendu de la glaçure plombifère. Glaçure que l'on applique même alors sur certains de ces simples pots à cuire (fig. 5, n° 1). Ces pots étaient certainement indifféremment utilisés pour les cuissons ou pour le stockage des dentées alimentaires.

Les marmites à fond convexe, montées dans des pâtes fortement siliceuses, donnant des parois minces, résistantes et sonores, travaillées sur des tours rapides, cuites en atmosphère oxydante, viennent s'ajouter à la batterie des pots ovoïdes pour la cuisson des soupes et des bouillies (fig. 6). Leur diffusion s'amplifie également au cours du XIV<sup>e</sup> siècle où elles concurrencèrent probablement les pots ovoïdes plus traditionnels, ce qui en revanche ne semble pas le cas à Jaure. Elles sont moins représentées qu'à l'ordinaire. Question pouvant être liée à la nature du dépôt ou au caractère partiel de l'échantillonnage ? Les lèvres relevées et concaves de la majorité de ces deux types d'ustensiles, favorisaient l'emploi de couvercles légers (fig. 6, n° 4).

### *USTENSILES DE PREPARATION ET DE STOCKAGE DES DENREES*

La seule forme nettement spécialisée dans le stockage, rencontrée dans ce lot, est celle des grandes cruches à bec tubulaire renforcé d'un tenon qui le relie à l'orifice du vase de faible diamètre. La forme exacte de ces cruches, nous échappe car, seuls, furent découverts des fragments de bec et de flanc.

Parmi les vases qui ont pu être employés à la préparation des aliments, on distingue deux séries de récipients tronconiques à fond plat : les jattes et les mortiers. Les jattes présentent des variantes dans leurs décors (bandes et les molettes, disposées verticalement ou en demi-cercle) l'inclinaison de leurs parois et la morphologie de leurs lèvres. On dénombre trois variantes bien marquées (fig. 7, n° 2, 3, 4), elles sont très proches de celles découvertes à Bergerac dans des milieux datant du XIV<sup>e</sup> siècle (îlot Fonbalquaine et rue de l'Ancien Pont). Antérieurement, l'épaisseur de la lèvre est généralement sensiblement égale à celle de la paroi et ne présente qu'une simple inflexion vers l'extérieur. Au XIV<sup>e</sup> siècle, les lèvres tendent à s'épaissir par rapport à celles qui ourlent les jattes plus anciennes. Elles finissent par former un rebord épais, de section trapézoïdale ou carré (fig. 7, n° 4) comme cela est le cas sur les jattes produites dans l'officine Sainte-Catherine<sup>10</sup>. Enfin, on isole à Jaure une autre forme assez proche de celle des jattes et dont le rebord à marli presque horizontal inciterait à la classer parmi les plats (fig. 7, n° 1).

### *LES MORTIERS*

Une fois encore on note la présence de mortiers en céramique à décors anthropomorphes dans l'équipement de cuisine d'un habitat périgordin du bas Moyen Âge. La diffusion de ces récipients très ouvragés semble donc assez large. Ils ne revêtent pas, comme on a pu l'envisager, lors des premières découvertes, un caractère exceptionnel et leur classification au sein des ustensiles à broyer paraît bien fondée aux vues des traces d'usure laissées sur la face interne de leurs fonds, par la rotation d'un pilon ou d'un

<sup>10</sup> Van LABORIE, *op. cit.*, se référer à la forme 27, p. 257

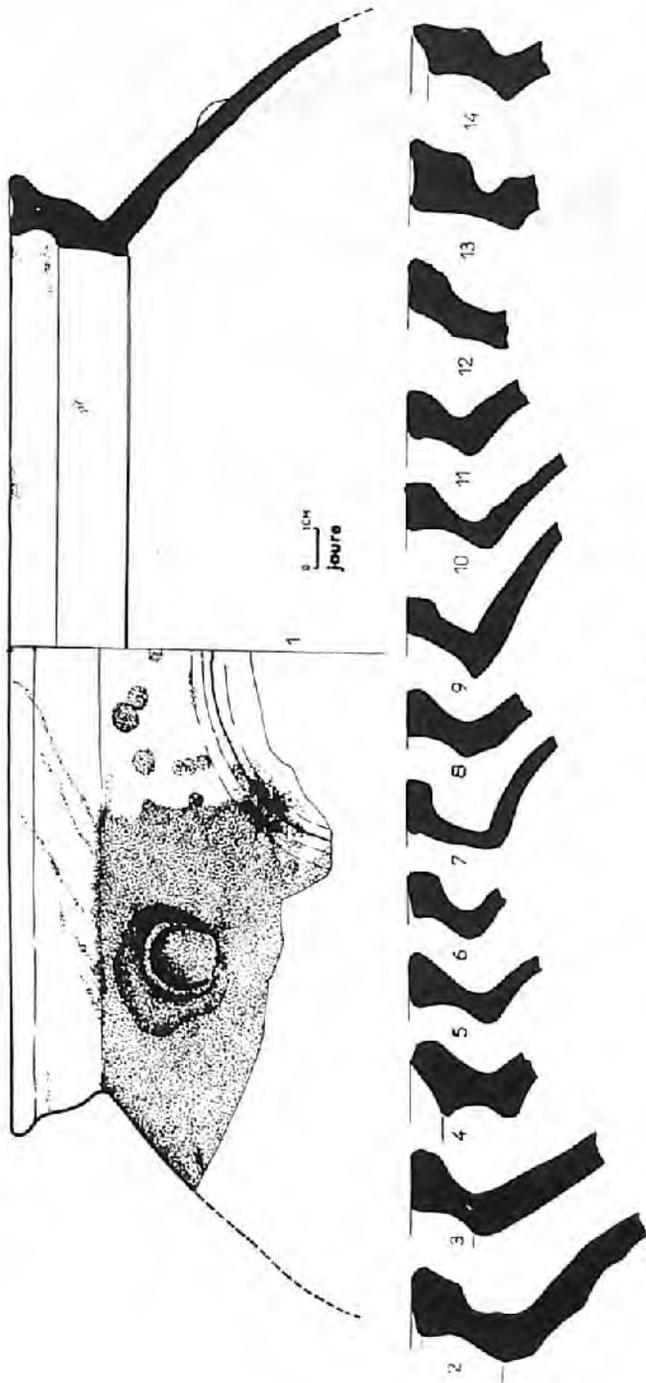


Fig. 5

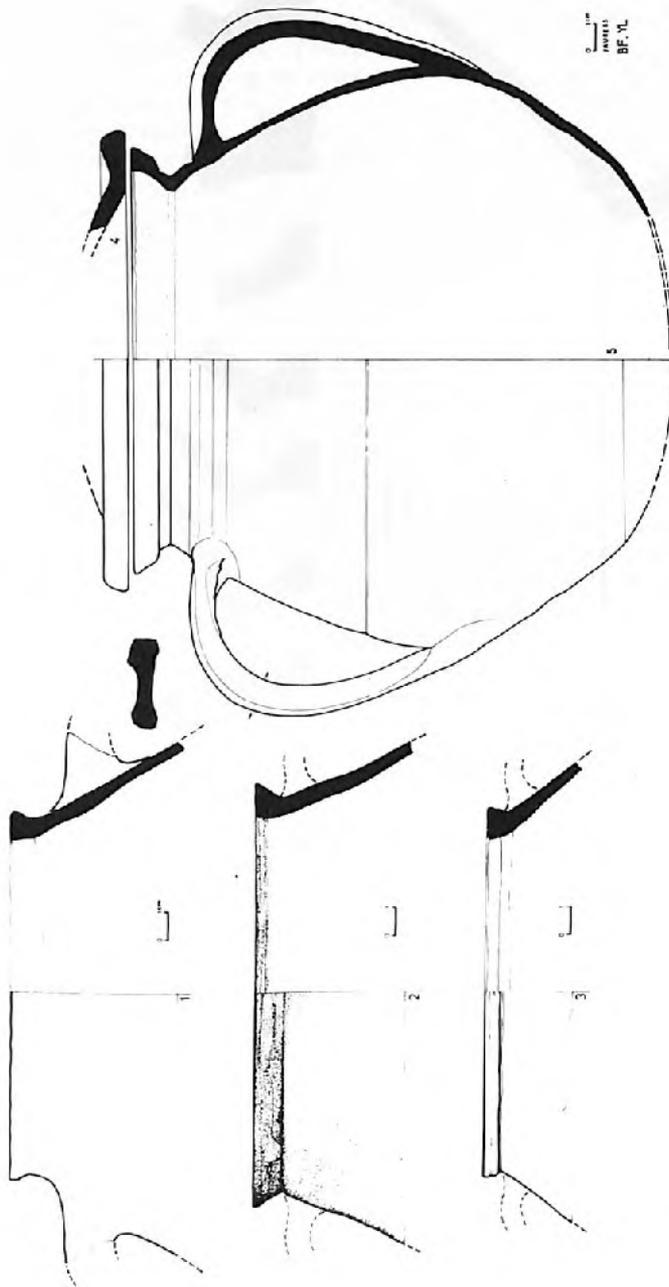


Fig. 6

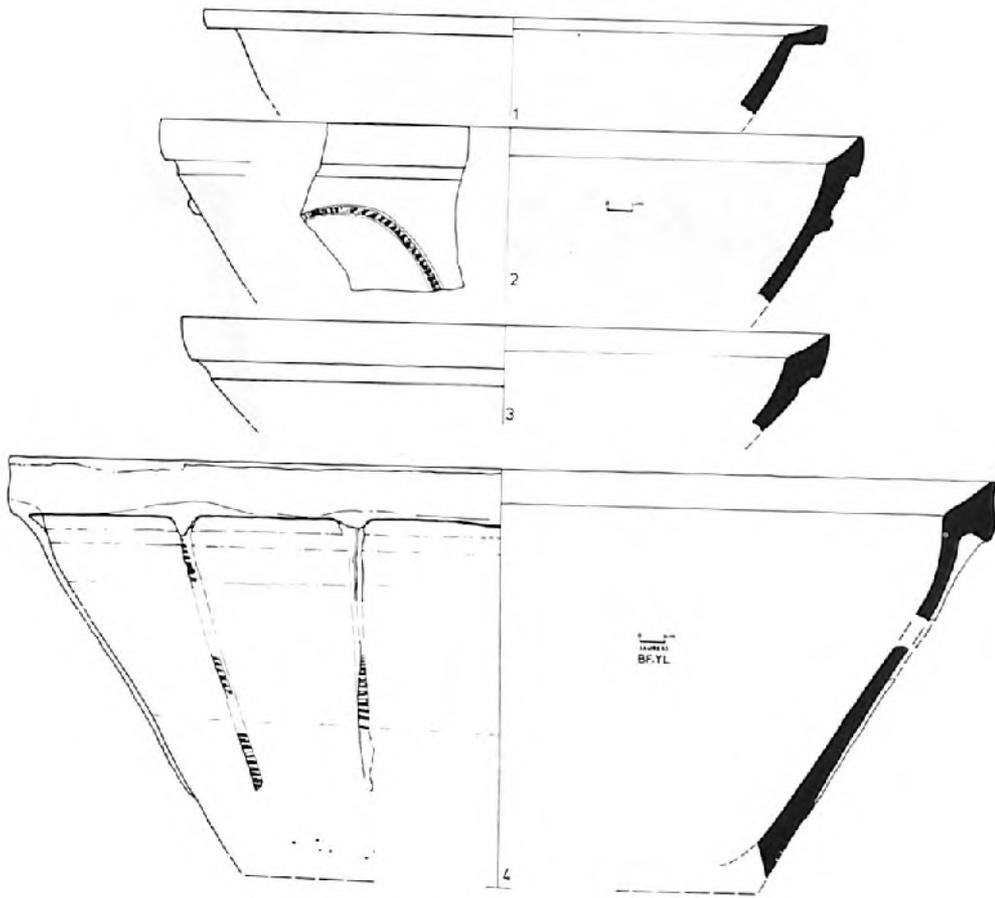


Fig. 7



Fig. 8

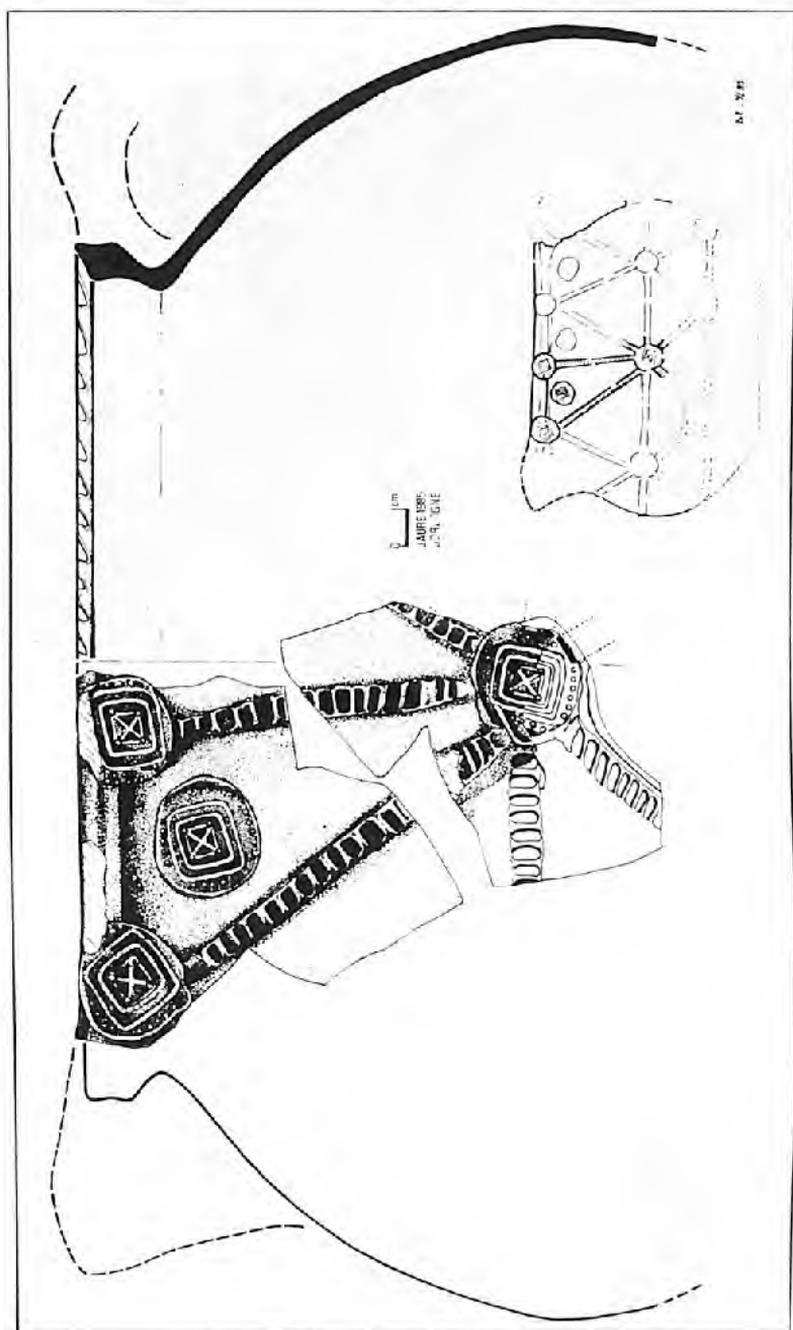


Fig. 9

Lourd couvercle en céramique, doté d'une rampe, doté d'une poignée en étrier et d'un trou d'évacuation pour la vapeur. Ornementation soignée faite d'incisions, de poinçonnages et d'estampillages; quelques traces de glaçure plombifère.

**Datation:**

XIIIe — XIVe siècles

**Dimensions :**

épaisseur: 0,016

diamètre: 0,264

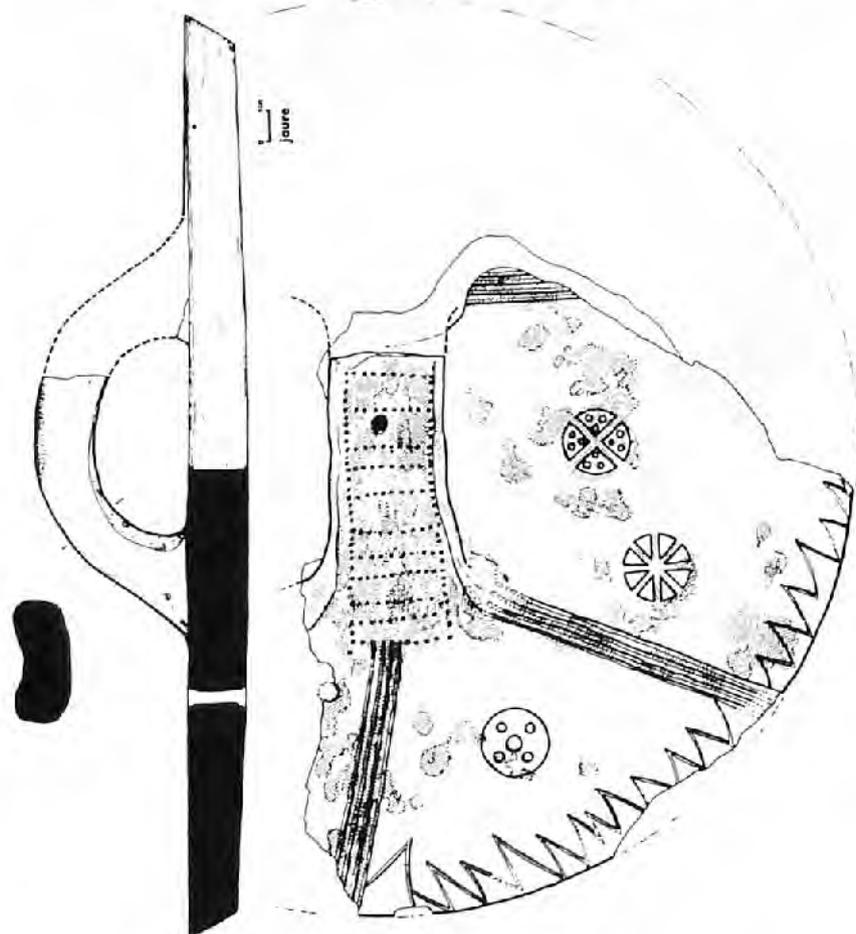


Fig. 10



Identifiées par L. Lantignac - R. Lombard - Duplessy

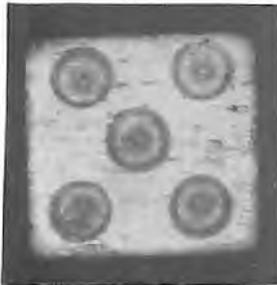
**LEGENDE :**

- En haut, à gauche : COMTE d'ANGOULEME ou de PERIGORD (XIIe-XIIIe)  
— Fortalicium de FRATEAUX — (Daniel Piron)
- En haut, à droite : OBOLE de la PRINCIPAUTE d'ORANGE (1343-1361)  
— JAURE —
- En bas à gauche : DENIER des VICOMTES de LIMOGES (1329-1334)
- En bas à droite : COMTE d'ANGOULEME ou de PERIGORD (XIIe-XIIIe)  
— JAURE —



Contre-plaque de ceinturon, de collier  
de chien ?

Lecture héraldique du blason :  
De vair au chevron d'argent accompagné  
de trois trèfles de même (sous réserve  
d'une fantaisie ou d'une aberration du  
graveur). d'après M. Esclafar de la Rode  
Chronologie du style de l'écu: 1350-1450  
Compte tenu du contexte chronologi-  
que de la découverte et de l'informa-  
tion archivistique conjuguée, ces ar-  
moiries pourraient correspondre à celles  
encore ignorées des La Barda lignage  
chevaleresque de la paroisse de Jauré  
qui succéda par alliance aux Grimoard,  
lignage naufrage, habitant le repaire no-  
bie de Jauré dès la fin du XIIIe siècle  
(les armes de ces derniers étant connues)



Petit dé à jouer en os

Les punctuations sont  
faites par rotation  
d'une fine meche mé-  
tallique.

La numération est du  
type de celle utili-  
sée postérieurement  
au XIIIe siècle, ( la  
somme de deux cô-  
tés opposés étant éga-  
le à sept ).

dimensions: 0,007x0,007



Fragment probable de croix en pierre  
calcaire présentant un décor fleurdé-  
lisé, (cette pièce a été découverte dans les  
rembais provenant du cimetière joux-  
tant l'église paroissiale de Jauré). Epo-  
que médiévale.



identifiées par L. Lantignac - R. Lombard - Duplessy

LEGENDE :

- En haut : OBOLE du COMTE de RODEZ ( 1302 - 1319 ) - JAURE -
- En bas : IMITATION d'un DENIER de l'EVEQUE de SAINT-PAUL-TROIS-CHATEAUX ( 1343 - 1361 ) - JAURE -

† ROD(EZ) CIVIS † CECILIA CIOMIT no 3886 de Poey d'Avant.

RAMVDDDBAVTI° PRICEPS AVRAICE proche du n° 4497 de Poey d'Avant

broyeur<sup>11</sup>. Leur morphologie est assez proche de celle des mortiers anthropomorphiques de l'Agenais et de la Saintonge<sup>12</sup>. L'esprit de leurs décorations rapproche ces mortiers aquitains de ceux produits en Mayenne, connus sous l'appellation de céramique à « œil de perdrix », bien qu'ils aient souvent des décors d'exécution beaucoup plus achevés et riches<sup>13</sup>. Aux vues des publications actuelles, il semblerait que ce goût pour la décoration anthropomorphe s'applique particulièrement aux productions des pays de l'Ouest et du Sud-Ouest de la France, du moins pour l'ornementation des mortiers. La parution d'études de synthèse sur l'Île de France, la Bourgogne et le Centre ne manqueront pas d'apporter des précisions sur l'ère de diffusion de ces décors si particuliers systématiquement associés dans le Sud-Ouest aux mortiers. Ils sont apparemment absents dans les productions du couloir rhodanien et en Provence<sup>14</sup>.

En Périgord, on connaît pour l'instant deux centres de production : l'un dans la vallée de la Beauronne, à l'ouest de Périgueux, encore mal daté<sup>15</sup>, l'autre dans la vallée de la Dordogne, à Bergerac, dont le fonctionnement est assuré à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle<sup>16</sup>. Leurs productions respectives paraissent sur le plan stylistique opposer quelques différences. L'usage de décors incisés ou ponctués est très peu représenté dans le Bergeracois où dominant les décorations à la molette (motifs quadrillés) et le pastillage. Parmi les fragments découverts à Jaure, on peut sans grand risque en identifier une partie comme issue des productions du Bergeracois ou de la vallée de la Dordogne ; les masques moulés et les pastilles fleur de lysée, formant les éléments les plus significatifs (fig. 8, n° 7, 8, 9). Certains autres fragments pourraient par contre provenir des officines de la vallée de Beauronne (fig. 8, n° 1) ou de la région de Périgueux. Cette variété absente

11. P. DAVID et C. GABET, La poterie médiévale saintongeaise, *Archéologie Médiévale*, t. II, 1972, p. 221-252.

Ces auteurs mettent en doute la fonction de mortier pour ce type de vase tronconique « sous ce vocable (de mortier) sont rangés des vases épais dont la forme rappelle celle des mortiers de pierre ou de marbre. Malgré l'épaisseur des parois, ils n'étaient vraisemblablement pas destinés à cet usage ». Cette opinion n'est-elle pas partagée par les auteurs de l'étude sur les mortiers de Mayenne. Ils notent sur les fragments « de mortier » recueillis sur les sites d'habitats une usure circulaire au niveau de la jonction du fond et de la pansa. « Ces vases étaient donc destinés au broyage de substances à usage probablement alimentaire (bouillies de céréales). Ils font aussi remarquer (note 38) que des mortiers à « œil de perdrix » ont été trouvés sur plusieurs sites de forges, notamment en Bretagne et en Anjou, « mais que cela ne suffit pas à leur attribuer une fonction strictement industrielle car un très grand nombre de ces vases proviennent de simples habitats ». D. DUFURNIER et J. NAVEAU, La céramique à « œil de perdrix », *Archéologie Médiévale*, t. XIV, 1984, p. 186, typologie des productions de la Hardselière.

12. Le matériel médiéval agenais est encore malheureusement peu publié. Pour la Saintonge se référer à l'article de DAVID et GABET, *op. cit.*, et *Portiers de Saintonge*, catalogue d'exposition du musée des A.T.P., 1976, p. 63 et 64.

13. D. DUFURNIER et J. NAVEAU, *op. cit.*

14. Gabrielle DEMIANS d'ARCHIMBAUD, *Les fouilles de Rougiers*, C.N.R.S., 1980, p. 317 et 318. Un seul fragment (sur des millions de tessons) de céramique à décor anthropomorphe, relevant d'une forme indéterminable fut découvert sur ce site fouillé exhaustivement — datation extrême fin du XIII<sup>e</sup> siècle — Un seul élément de comparaison connu actuellement en Provence (nécropole de Gayole). La même constatation est faite au regard de l'étude du mobilier céramique très complet de l'hôtel de Brien à Avignon.

G. DEMIANS d'ARCHIMBAUD, L. VALLAURI, THIRIOT avec la collaboration de D. FOX, *Céramiques d'Avignon*, Académie du Vaucluse, 1980.

15. On se réfère à Daniel PIRON de Frataux et Abel COUSTILLAS, inventeur du site. C. LACOMBE, *Archéologie en Aquitaine* n° 4, Bull. de l'A.A.A. Note sur le sauvetage du site de Planèze, commune de Beauronne, Dordogne.

16. Yan LABORIE, *op. cit.*

des lots de céramique découverte en Bergeracois peut se rapprocher de ce qui fut découvert dans la tessonnière de Planèze à Beaumont<sup>17</sup>.

Sur le plan chronologique, en Périgord, ce type de vase n'a jamais été reconnu pour l'instant dans des ensembles nettement antérieurs au XIV<sup>e</sup> siècle (ne sont pris en considération que des lots de céramique nettement datés). La fouille de Jaure avec plusieurs autres découvertes effectuées à Bergerac révèle l'existence de ces mortiers dès la première moitié du XIV<sup>e</sup> siècle, voire l'extrême fin du XIII<sup>e</sup> siècle, mais pas en deçà. La même constatation est faite sur le site d'Auberoche où une séquence stratigraphique fine donne de bonnes assurances chronologiques<sup>18</sup>. L'état de la recherche sur ce point donnerait-il alors la possibilité d'avancer que les mortiers anthropomorphiques en céramique apparaissent à la charnière XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècle ; cela est tout à fait important pour l'archéologie régionale qui manque toujours de marqueurs chronologiques fiables, lorsqu'il y a absence de signes monétaires, pour les périodes du bas Moyen Âge. La réserve semble encore de mise car trop peu de sites furent correctement étudiés pour tirer des conclusions dès aujourd'hui, mais on peut envisager dans un proche avenir, par une étude élargie des ustensiles de cette nature, mettre au point un excellent fossile directeur pour l'étude des niveaux de la fin du Moyen Âge.

#### LES VASES DESTINÉS A LA CONSOMMATION DES LIQUIDES

L'essentiel des fragments de cruches ou de pichets appartenait à des récipients de taille moyenne ou faible, donc à des vases destinés à la table plus qu'aux stockages. L'usage du bec ponté est totalement dominant, aucun pichet à bec dégagé ou à col cylindrique n'a été observé. Ces vases à liquide sont les héritiers de la forme archaïque du pégau, omniprésente dans le mobilier céramique aquitain durant presque tout le Moyen Âge. Seuls, les pâtes, les décors et les revêtements ont changé au XIV<sup>e</sup> siècle, pour une partie de ces vases à liquide aux formes résolument traditionnelles. Le classique pégau fut en quelque sorte mis au goût du jour. Les décors peuvent devenir très exubérants comme cela est le cas sur l'une des pièces découvertes à Jaure, où un décor de bande rapportée, impressionné à la molette et un pastillage estampé composent une ornementation complexe que rehausse une brillante glaçure jaune d'excellente qualité (fig. 9). Cette pièce provient vraisemblablement d'un des centres potiers du Bergeracois où plusieurs fois des céramiques d'un genre analogue furent découvertes dans des couches d'habitat de la fin du XIII<sup>e</sup> siècle. Les motifs géométriques estampés sur les flancs de la céramique du XIII<sup>e</sup>/XIV<sup>e</sup> siècle présentent des similitudes avec le graphisme des seings manuels de notaires périgordins extraits du corpus bien daté, établi par nous<sup>19</sup>.

B.F.  
Y.L.

17. C. LACOMBE, *op. cit.*, p. 13.

18. Yan LABORIE Site en cours d'étude dans le cadre d'une Action thématique programmée, C.N.R.S. *Bull. de l'A.A.A.*, n° 5, rubrique Dordogne.

19. Bernard FOURNIOUX, avec la collaboration de Yan LABORIE, Corpus — Signes de validation professionnelle — des notaires en Périgord aux XIII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles (à paraître).



# Dans l'histoire du protestatisme en Périgord

## Protestants à Saint-Cyprien au cours du XVII<sup>e</sup> siècle

par Alberte SADOUILLET-PERRIN

La lecture des documents inscrits sous la cote J 1934, dossier 13<sup>1</sup> aux archives de la Dordogne confirme en nous la certitude que, dès avant la révocation de l'édit de Nantes, l'exercice de la religion réformée était vivement contesté dans le diocèse de Sarlat.

Voici les faits tels qu'ils ressortent des documents précités.

Le 5 avril 1668, Claude Pellot, qui était alors intendant de Guyenne<sup>1</sup> et Pierre Guinard, pasteur vraisemblablement affecté à un ensemble de paroisses dont Saint-Cyprien faisait partie, comme nous allons le voir plus loin, se réunissent « pour juger le procès d'entre le syndic du clerge du diocèse de Sarlat, demandeur, aux fins de l'exploit du 14 octobre 1665 à ce qu'il soit fait deffense au ministre ancien du consistoire et aultres habitans de Saint-Cyprien faisant profession de la R.P.R. d'y faire à l'avenir un exercice public de la ditte religion et qu'à cest effect la chambre où se font les dictes exercices soit à l'advenir l'escolle publique, d'une part ; et le ministre ancien du consistoire et aultres habitans de Saint-Cyprien faisant profession de la R.P.R. deffendeurs d'autre part ».

Il s'agit donc d'interdire ou non le culte protestant dans la ville. Pour justifier que la chambre en question est bien à eux, donc qu'ils s'y peuvent réunir, les protestants indiquent comment elle est devenue très légalement leur propriété. Le 9 mars 1612, Jean Laval, bourgeois de Saint-Cyprien, fait son testament dans lequel figurent plusieurs legs. Celui qui nous intéresse est attribué au consistoire de Saint-Cyprien : c'est, dit le testateur, « l'entrée de ma maison où je fais ma continuelle rézidance, avec entrée, issues, appartenances quelconques, pour d'icelle jouir, uzer à perpétuité à tous actes et exercices de la religion réformée, soit pour y estre faites prières publiques et generalles comme elles s'y font a présent, prescher de la parolle de Dieu selon l'ordre des églizes réformées de France par les pasteurs et membres des dictes églizes, ou tout aultre exercice de la religion réformée ».

<sup>1</sup> Barcé (Yves-Marie), *Histoire des Croquants*, p. 345-347.

Voilà qui est on ne peut plus clair. Plus loin, Jean Laval précise que « si mes héritiers naturels viennent à troubler mes diets freres de la religion réformée, ils soyent tenus de leur acheter une aultre chambre jusques a la somme de 200 livres dans la dicte ville pour qu'ils s'y réunissent et y pratiquent leur culte ». Il donne, en outre, 200 livres au consistoire pour être employées comme il le jugera.

Le syndic des prêtres du diocèse ayant fait valoir, pour appuyer sa contestation, qu'il n'y a pratiquement pas de protestants à Saint-Cyprien, donc qu'un lieu destiné à l'exercice public de la R.P.R. est inutile, il lui est répondu en lui présentant des « journaux » d'habitants de cette ville attestant que leur mariage et le baptême de leurs enfants ont bien été célébrés par un pasteur « long tems avant l'édit de Nantes », soit en 1576 et même, pour les plus anciens, en 1561.

Les « deffendeurs » produisent aussi, datant du 10 janvier 1612, les engagements de protestants réunis à Daglan pour subvenir aux frais de l'entretien du pasteur Albier et de son adjoint chargés du culte pour Castelnau, Berbiguières, Beynac, Montfort, Doissac, Saint-Cyprien et Cazenac. Les mêmes dispositions sont prises au colloque des Milandes ». Un autre paragraphe traitant de la repartition des frais donne Saint-Cyprien pour être « de l'églize de Berbiguières ». Ce qui ne surprend pas quand on sait que ce village était sous la main des Coustin de Bourzolles, une famille protestante bien connue.

Après la production de ces divers documents, il fallait conclure. Très longuement, et « tout considéré », Claude Pellot dit « estre d'avis sous le bon plaisir du Roy que l'exercice public de la R.P.R. sera interdict dans Saint-Cyprien et que le lieu où il est faict sera à l'advenir l'escolle de la communauté. Nos motifs sont qu'il n'y a jamais eu dans le dict lieu de Saint-Cyprien un temple, un ministre résidant ny aultre exercice public de la R.P.R. que celui qui s'y faict à présent, scavoir le chant des Psaumes dans la chambre basse d'une habitation, quelque lecture en prézençe d'un ancien du consistoire ; que les deffendeurs n'ont donné d'autre preuve d'exercice ny pour le mois de septembre 1577 ny pour les années 1596 et 1597 que quelques baptêmes administrés par un ministre qui courroit par tous les villages et chasteaux du voisinage ».

Après avoir profite de l'occasion pour reprocher aux protestants que « dans le colloque du Périgord tenu à Bergerac le 24 juin 1620 il n'y avoit aucun adjoint catholique au subdélégué, ce qui n'estoit pas conforme aux prescriptions de l'édit de Nantes », il ajoute « qu'enfin selon ce mesme édit, dans les lieux où la justice appartient à des religieux l'exercice de la R.P.R. ne pouvoit se faire ».

Or, il est exact qu'à Saint-Cyprien, s'il y a conflit entre l'archevêque de Bordeaux, les héritiers des seigneurs de Fages et les consuls de la ville pour ce qui concerne la haute justice, la moyenne et la basse appartiennent au prieur des chanoines de Saint-Cyprien, qui sont des augustins<sup>2</sup>. « Enfin,

<sup>2</sup> Sadouillet-Perrin (Alberte). Heurs et malheurs de la maison de Fages. *B.S.H.A.P.*, t. 700 (1973) p. 74-75 et Le monastère de Saint-Cyprien à travers les siècles. *B.S.H.A.P.*, t. 103 (1976) p. 7.

continue et termine Pellot, ce sera une chose conforme à l'édit de Nantes d'en faire une escolle publique, article 22 de l'édit, par lequel les maisons d'escolle sont obligées de recevoir indifféremment et instruire les enfants qui font profession de la R.P.R. ».

Beaucoup plus succinctement, Pierre Guinard « est d'avis sous le bon plaisir du Roy, que l'exercice public de la R.P.R. soye maintenu à Saint-Cyprien. Nos raisons sont que les deffendeurs jouissent dudit exercice long tems avant les édits et mesme pendant les années des édits ».

Les documents à notre disposition ne nous permettent pas de savoir à quelle plus haute instance judiciaire il a été fait appel pour que ce conflit soit réglé, puisque Pellot et Guinard n'avaient pu s'entendre. De toutes façons, l'édit de Nantes ayant été révoqué dix-sept ans plus tard, la chambre léguée par Jean Laval n'avait pas longtemps à attendre pour changer de destination. Est-elle devenue une école ? Nous n'en savons rien. Le *Mémoire historique* consacré au monastère de Saint-Cyprien par son dernier prieur, Joseph Prunis, fait état « d'un hôpital et d'un collège »<sup>3</sup>, bien avant les guerres de religion, l'un et l'autre sous la main et très probablement dans les dépendances immobilières du prieuré. Si Claude Pellot finit par avoir gain de cause autour des années 1668, il est probable que l'établissement scolaire mixte catholiques-protestants remplaçant le lieu de culte dans la chambre léguée par Jean Laval redevint, après 1685, ce qu'il avait été pour lui : une « rezidence » soit, pour parler d'une manière plus simple et actuelle, le logement de quelqu'un, puisqu'une école existait déjà au prieuré.

Nous n'avons trouvé trace nulle part de ce qu'il advint de ce local alors que, d'une manière ou d'une autre, cela ne se fit pas sans l'intervention du prieur. Mais quand on sait que le « brûlement » des titres féodaux, rentes, acaptes, etc., concernant aussi bien le prieuré que des maisons nobles voisines, eut joyeusement lieu à Saint-Cyprien le 27 brumaire an II de la République<sup>4</sup>, cette lacune n'a rien pour étonner.

Quant à situer la maison de Jean Laval parmi celles du Saint-Cyprien d'aujourd'hui, c'est à coup sûr dans la partie haute de la ville ou dans la médiane, la basse étant de construction beaucoup plus récente, qu'il faut la chercher... si tant est qu'elle existe encore. Mais il nous paraît bien difficile, pour ne pas dire impossible, de la situer exactement.

A.S.-P.

3. *Op. cit.*, t. 103 (1976), p. 4.

4. A.D. 13 L 4 *Registres de la Société populaire de Saint-Cyprien*.



# Forge des Eyzies ou forge du Ronnellet

par Marcel SECONDAT

*L'ancienne paroisse de Tayac est située sur le ruisseau la Beune, affluent gauche de la Vézère ; la Beune prend sa source dans la commune de Saint-Geniès, et se jette dans la Vézère, à 600 m environ en aval de la Forge, après une course de 22 km, et avoir traversé une région riche en minerai de fer.*

La forge des Eyzies n'a pu être construite que par les Beynac de Tayac, probablement dans la période de paix qui suivit la fin de la guerre de Cent Ans, vers la fin du XVe siècle ou au début du XVIe. Les Beynac étaient seigneurs de la terre de Tayac depuis la donation faite, en 1322, par Raymond de Pons, seigneur de Bergerac, à Aymard de Beynac.

Pons de Beynac, qui possédait les châteaux de Beynac, de la Roque des Péagers, paroisse de Meyrals, et de Tayac, aux Eyzies, mourut en 1464. Par testament, son fils cadet hérita de la Roque des Péagers, après sa mort, par un arrangement entre frères, l'un des Beynac garda la Roque et l'autre Tayac.

La forge des Eyzies paraît être en pleine activité dès la première moitié du XVIe siècle. Le 27 mai 1544, François de la Bleynie, du lieu de Tursac, maître de la forge des Eyzies, vend 52 quintaux de fer à Jean Bernard le Jeune, marchand de Bordeaux. Le 27 avril 1548, c'est Bardin de Calvimont, sieur du Cheylard, quatrième fils du premier seigneur de l'Herm, peut-être fermier de la forge, qui vend au même 40 quintaux de fer battu des Eyzies et le même Calvimont vend au même Bernard le Jeune, le 12 mars 1549, 70 quintaux de fer de fonte.

Le maître de forge est toujours, aux Eyzies, François de la Bleynie, puisqu'il vend, en 1551, à Bernard le Jeune, 70 quintaux de tuyaux d'arquebuses, 100 quintaux de fer demi-plat et 15 grands pots, et en 1560, 400 quintaux de fer affiné et 6 douzaines de pots (quintaux de 100 livres

ou 50 kilos). Cette forge, pour produire du fer affiné, devait avoir une renardière.

Nouvelle vente en 1566 ; mais en 1594, c'est un Jean de Laborderie que nous trouvons à la forge des Eyzies, comme maître de forge.

Jean Guy de Beynac, seigneur de Tayac, avait participé aux guerres de religion, dans le parti de la Ligue. Il avait commis quelques exactions contre des paysans de sa paroisse. En août 1595, les croquants révoltés assiégèrent le château de Tayac et, ne pouvant le prendre, arrachèrent les vignes, abattirent les granges et firent toutes sortes de dégâts aux biens du seigneur de Tayac, et comme la forge était proche, il est probable qu'elle eût le même sort.

\*  
\* \*

Nous manquons de documents sur le début du XVII<sup>e</sup> siècle. Sans doute la forge fut-elle inactive, ou plus sûrement en partie ruinée, puis reconstruite, toujours sur la Beune, ce qui explique pourquoi elle prit le nouveau nom de forge du Ronnellet, ce qui pourrait s'expliquer si l'on voulait admettre que, la Beune étant comparée au Rhône, la forge est devenue celle du petit Rhône, ou du Ronnellet, nom qu'elle va garder pendant tout le XVII<sup>e</sup> siècle.

Pendant tout ce siècle, les Beynac de Tayac, propriétaires de la forge du Ronnellet, vont gérer cette forge, par l'intermédiaire de fermiers, et parfois directement, toujours avec un maître de forge.

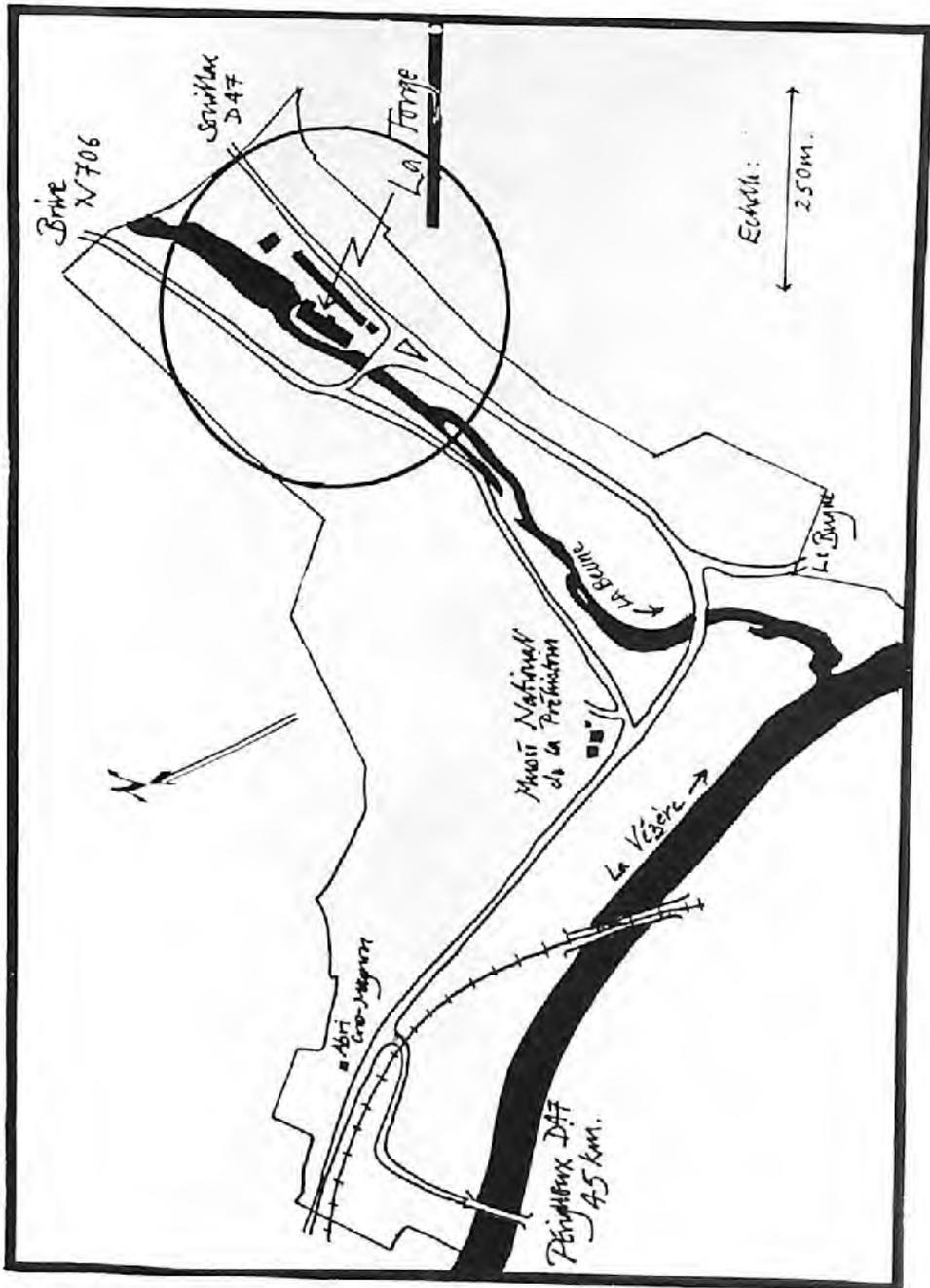
François de Beynac, fils de Jean-Guy de Beynac, ne parut pas s'y intéresser. Des le 8 avril 1632, et peut-être avant, Bernard Tiesse, marchand, est maître de la forge du Ronnellet et y habite. Autour de cette forge, tout un village s'est formé, celui de la Forge, distinct du village des Eyzies, plus à l'Ouest, sous le château, et plus loin encore, autour de l'église, se trouvait le bourg de Tayac.

Toutes les ventes de charbon, de bois, de fer, et aussi de terres, tous les fermages, les métayages, les conventions avec les fermiers de la forge et des propriétés, sont passés, par actes notariés, devant le notaire Lacombe, des Eyzies.

Jean-François de Beynac, fils aîné de François de Beynac, devient, à la mort de son père, seigneur de Tayac, des Eyzies, de la Pommarède (paroisse du Coux), de Malmussou (paroisse du Bugue), et propriétaire de la forge. Il épouse, en 1642, dame Jeanne Joumard de la Brangelie (paroisse de Vanxains), dont la dot s'élève à 23.000 livres.

En 1648, arrive à la forge du Ronnellet, un nouveau maître de forge. François Beaufort, forgeron, qui est originaire de la paroisse de Saint-Germain-des-Près, proche d'Excideuil.

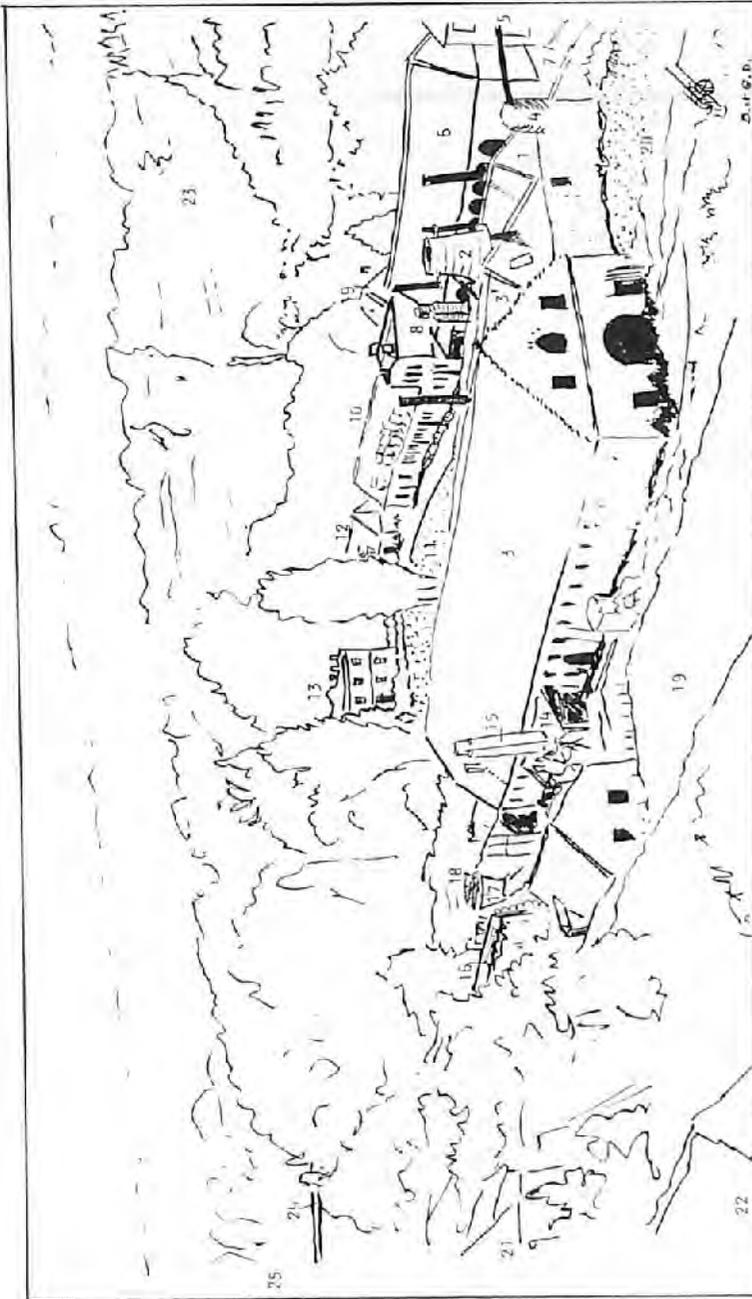
Au début, Jean-François de Beynac, prend la responsabilité de la forge, traitant lui-même les achats de charbon, de bois, etc., laissant la direction de la forge à François Beaufort, qui n'est que son employé. Mais il prend part à la guerre de la Fronde, puis part aux armées. Il laisse alors l'entière gestion de la forge à François Beaufort.



1 — Plan de situation.

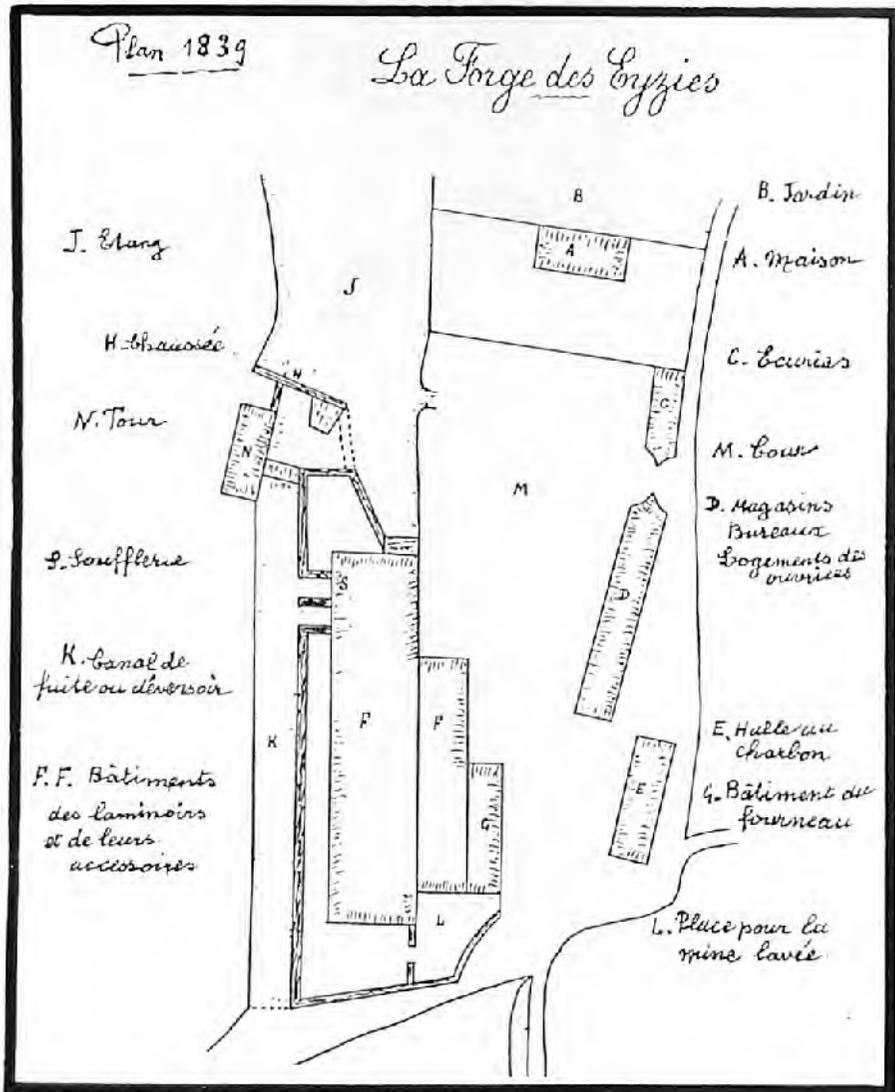


2 — La forge des Eyzies au milieu du XIXe siècle



3. — Légende de la photographie (coll. Andrau) et du schéma de lecture, établie avec l'aide de Mme Andrau, propriétaire

1. Fourneau
2. Cheminée du fourneau
3. et 3'. Bâtiments des laminiers et accessoires
4. Soufflerie
5. Bâtiment de la soufflerie
6. Halle au charbon
7. Porte d'entrée avec grille portant les armes des Barin (déposée vers 1950)
8. Ancienne maison des maîtres de forge
9. Bâtiment étranger à la forge
10. Logements et bureaux
11. Cour
12. Ecuries
13. Maison des maîtres de forge depuis les Festugère (en calcaire blanc de Gironde)
14. Soufflerie
15. Sa cheminée
16. Le tour
17. Chaussée-barrage
18. Etang (renne de la Beune)
19. Canal de fuite ou déversoir
20. Place pour la mine lavée
- 21 et 22. Maisons ouvrières (trémoules pour l'éclaircissement de la route de Turzac vers 1970)
23. Vallon de Font de Gourme
24. Route de Sédlat
25. Village des Giroufteaux et clautens



4. — Plan de 1839 de la forge des Eyzies.

Le 9 août 1661, il fait son testament, il nomme pour son héritier son fils aîné, François-Louis de Beynac ; mais il remet toute son hérédité à la dame Jeanne Joumard de la Brangelie, qui va gérer sous sa propre responsabilité les métayages, les fermages et même les ventes de fer de la forge. François Beaufort dirige la forge du Ronnellet, mais opère au nom de la dame douairière de Tayac.

Le charbon de bois et le minerai de fer étaient alors fournis par les paroisses voisines. En 1671, la forge du Ronnellet fabrique 400 quintaux de boulets pour la Marine.

Revenu de l'armée, François-Louis de Beynac ne s'entendra pas toujours avec sa mère et reprendra parfois sa part de la direction de la forge. En 1673, par divers marchés, la forge du Ronnellet a vendu 295 quintaux de fer forgé, affiné et martelé.

En l'année 1677, la noble dame douairière de la Brangelie, son fils, François-Louis de Beynac, et le maître de forge François Beaufort, sont tous les trois associés pour la gestion de la forge.

François Beaufort, devenu vieux, est remplacé, en mars 1691, comme maître de forge du Ronnellet, par son neveu Léonard Mercier, praticien, à qui il a cédé toutes ses provisions.

François-Louis de Beynac, comte de Tayac, colonel du régiment de Périgueux, est inhumé à Paris, le 3 décembre 1693, au cimetière Saint-André-des-Arts. Son fils, François de Beynac, appelé aussi Jean-François, hérite de la seigneurie de Tayac, château, forge, métairie et moulins.

Léonard Mercier est remplacé, comme maître de forge, par Hélié Martin, sieur de la Simonie, qui vend en 1694, à la Forge-Basse du Bugue, tout le fer qu'il faut pour faire 30 canons.

Par son testament, en 1699, Jean-François de Beynac a fait cession, après sa mort, de tous ses biens à son épouse, Renée Pétronille du Duc.

\*  
\*\*

Au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, c'est maître Jean Escavaille qui est maître de forge au Ronnellet, Jean-François de Bergerac, souvent absent, est remplacé par son épouse, Pétronille du Duc, dans la gestion de la forge et des domaines. Elle est veuve en 1707 et agit en vrai seigneur de Tayac.

La noble dame du Duc marie sa fille, Izabeau de Beynac, le 22 juillet 1721, à messire de La Borie de Campagne, ce qui va faire passer à M. de Campagne la seigneurie de Tayac et la forge des Eyzies.

D'après les renseignements donnés, en 1771, par le subdélégué de Sarlat, nous savons que la forge des Eyzies, appartenant à M. de Campagne, était exploitée par le sieur Laulanié cadet, de la famille des Laulanié de Sainte-Croix-de-Beaumont, et qu'elle produisait, annuellement, 400.000 livres de fonte et 150.000 livres de quincaillerie, c'est-à-dire des pots, des chaudières, des chenets, des plaques de cheminée, etc.

En 1789, et même après, la forge des Eyzies n'a qu'un haut-fourneau et pas d'affinerie, et elle ne fabrique que de la fonte : puis M. de Campagne

émigre, et pendant la Révolution, elle sera mise entre les mains de la Nation et fondra de grandes quantités de boulets de canon.

Il est probable que la forge des Eyzies, pour satisfaire les commandes de la Commission des armes de guerre, ne pouvait se contenter d'un seul haut-fourneau. C'est dans cette période d'intense activité qu'elle dut faire construire un feu d'affinerie, lui permettant de transformer la fonte en fer.

Devenue bien national, cette forge fut vendue par l'Etat, en 1807, à Etienne Lavergne, propriétaire de la forge des Ans (commune d'Archignac).

Lavergne, en 1811, demande l'autorisation de conserver en activité la forge des Eyzies. Elle comprend un haut-fourneau, un feu de forge ; fabrique 600 quintaux métriques de fer doux et emploie en moyenne, 40 ouvriers, 5 ou 6 forgerons toute l'année, et des manouvriers et des bouviers.

Les relations avec l'Espagne et l'Amérique étant interrompues, Etienne Lavergne eut des difficultés financières. Il vendit la forge des Eyzies, en 1814, à Jean Festugière, propriétaire de la forge d'Ans et de la Forge-Neuve de Saint-Cernin-de-Reilhac.

\*  
\*\*

Jean Festugière, secondé par son fils Adrien, veut donner une plus grande importance à la forge des Eyzies. Il fait une demande pour l'agrandissement de cette usine en 1823.

L'usine actuelle se compose d'un haut fourneau et d'une affinerie. Il propose d'ajouter 3 autres affineries et un marteau ; un four à réverbère pour l'affinage à la mode anglaise, marchant à la houille, pour obtenir 600.000 kilos de fonte ; il sera consommé 1.700.000 kilos de minerai et 26.000 stères de bois ; 300.000 kilos de fonte produiront 220.000 kilos de fer, consommant 5.000 hectolitres de houille.

C'est en 1826 que Jean Festugière fonda avec ses fils, Adrien et Eugène, la « Société des Forges et Fonderies du Périgord ». Mais Jean Festugière meurt en 1829.

Il fut expédié du port du Lardin, sur la Vézère, pour la forge des Eyzies, en 1839, par la « Compagnie des Mines », 2.599 hectolitres de charbon de terre du Lardin, pesant, à 93 kilos l'hecto, 241.707 kilos, ou 2.417 quintaux métriques.

La société des frères Festugière participe à l'Exposition générale de 1834, à Paris ; ce sont les produits de la forge des Eyzies qui ont fait attribuer une médaille de bronze à cette Société.

Le 25 septembre 1837, les frères Festugière demandent au préfet l'autorisation d'augmenter encore leur usine à fer des Eyzies. Elle renfermera : 1 atelier pour la fabrication de la fonte, comprenant : 1 lavoir à bras pour le minerai, 1 haut-fourneau au charbon de bois, 1 bocard pour les laitiers, 1 atelier pour l'affinage de la fonte, comprenant 7 fours à puddler à la houille, 43 fours à réverbère de chaufferie à la houille, 1 gros marteau, 3 trains de laminoirs à barreaux et 1 pour la fabrication des cylindres.

Le 28 août 1839, le jury de l'exposition générale à Paris décernait une médaille d'or à M. Festugière pour ses fers venant des Eyzies.

Mais Eugène Festugière, maître de la forge des Eyzies, meurt, en 1855, des suites d'un accident hippomobile. L'année suivante, son frère Adrien dissout la Société des Forges du Périgord.

Les traités du Libre échange de 1860 provoquèrent l'arrêt de presque toutes nos forges. La forge des Eyzies fut vendue à M. Gibiat en 1862. Après quelques timides essais, elle cessa de fonctionner vers 1868.

M.S.



#### REFERENCES

- Minutes notariales Lacombe, Les Eyzies.
- Arch. Dép. Dord : Série B., E., L., S.
- Arch. Dép. Gironde : C. 3.596.
- Etat civil Tayac, Manaurie, Payzac.
- Journal *l'Echo de Vézère*, Périgueux, 1828, etc.
- *Calendrier de la Dordogne* : 1826, etc.
- *Bull. S.H.A.P.*, 1903, etc.
- Peyronnat, *Anciennes forges du Périgord*.
- *Chroniques de Tarde*.

1. The first part of the document is a letter from the author to the editor, dated 10/10/1954. The letter discusses the author's interest in the subject of the journal and the author's hope that the journal will be a valuable contribution to the field.

2. The second part of the document is a letter from the editor to the author, dated 10/15/1954. The editor expresses his interest in the author's work and his hope that the author's work will be a valuable contribution to the field.

3. The third part of the document is a letter from the author to the editor, dated 10/20/1954. The author discusses the author's interest in the subject of the journal and the author's hope that the journal will be a valuable contribution to the field.

4. The fourth part of the document is a letter from the editor to the author, dated 10/25/1954. The editor expresses his interest in the author's work and his hope that the author's work will be a valuable contribution to the field.

5. The fifth part of the document is a letter from the author to the editor, dated 10/30/1954. The author discusses the author's interest in the subject of the journal and the author's hope that the journal will be a valuable contribution to the field.

# L'ancienne salle de comédie aujourd'hui loge maçonnique de Périgueux

par Guy PENAUD

*La façade de la loge maçonnique, installée 10 rue Saint-Front à Périgueux, vient d'être restaurée.*

*A cette occasion il m'a semblé intéressant de retracer l'histoire de cet immeuble. Les recherches que j'ai entreprises m'ont réservé bien des surprises, dont la moindre n'est pas que les francs-maçons périgourds occupent, en fait, l'ancienne salle de la comédie ouverte dans cette ville à la fin du XVIIIe siècle.*

La première loge maçonnique à s'installer à l'endroit où se trouve actuellement le temple des francs-maçons périgourds portait le titre distinctif « Les Amis Persévérants ».

Cet atelier a été créé le 2 juin 1831, par suite de la réunion de deux autres loges, « Les Amis d'Henri IV » et « Les Amis Réunis », qui avaient tenu leur première réunion commune le 4 avril 1831. Il occupait un local loué dans le couvent des Ursulines depuis 1815, par « Les Amis Réunis »<sup>1</sup>.

Dès 1832, « Les Amis Persévérants » était en sommeil. Dans une lettre circulaire, adressée le 30 août 1835 à tous les membres de l'atelier, le vénérable Dubois écrivait : « Le bail de notre loge expire le 15 octobre.

1. Bibliothèque Nationale, fonds maçonnique 2 - 343.

Donnerons-nous aux profanes le spectacle nouveau et humiliant pour nous de la vente publique des outils de notre temple abandonné ?

« Quelques bons F M ont pensé, avec votre vénérable, que le seul moyen de nous épargner un tel affront était de conserver seulement le loyer du local destiné à nos séances. En conséquence, tout notre mobilier y a été déposé par nos soins et disposé de manière à pouvoir y tenir une tenue au besoin... »

Le 22 février 1839, la loge demandait à reprendre ses travaux. Jean Baptiste Dubois en était toujours le vénérable. Le 27 décembre suivant, l'avocat Jean Auguste Charrière était nommé à sa place <sup>2</sup>.

C'est lui qui louera, le 14 juillet 1841, à la famille Pautard, un local situé rue des Variétés, qui prendra dès lors le nom de rue de la Persévérance. L'aménagement des lieux prendra quelques mois et la première réunion se tiendra dans le nouveau local le 15 février 1842 <sup>3</sup>.

Le bail du 14 juillet 1841, conservé aux Archives départementales de la Dordogne <sup>4</sup>, donne une indication très précieuse sur la nature du local loué : il s'agit, dit le document, « du bâtiment servant jadis à l'usage de théâtre, c'est-à-dire une écurie, l'ancien chauffoir ou foyer, le théâtre proprement dit, la salle avec les premières loges et pourtour, situé rue des Variétés et dépendant de l'hôtel Pautard ».

#### *A) La salle de la comédie :*

L'hôtel Pautard, en fait un îlot de bâtiments cerné par la rue de la Reconnaissance (aujourd'hui disparue), la rue Notre-Dame, la rue des Variétés (aujourd'hui rue des Francs-Maçons) et la rue de la Charité (aujourd'hui rue de la Constitution), avait été acheté le 8 novembre 1782 par l'architecte Sicaire Pautard à Madeleine Orfèvre, épouse de Hélié Roussarie (acte passé devant Me Dubois, notaire à Périgueux, et enregistré le 23 novembre 1782) <sup>5</sup>.

L'acte notarié précise que Sicaire Pautard prendrait possession des lieux le 1er janvier 1783.

Une question nous intéresse : à quelle date fut créée à cet endroit la salle de la comédie ? Les archives municipales de Périgueux nous éclairent sur ce point. En effet, le 1er septembre 1786, les « Maire et Consuls, Seigneurs, Hauts Justiciers, Comtes, Barons, Gouverneurs, Lieutenants de Roy, Juges civils criminels et de police de cette ville cité fauxbourgs banlieue et juridiction de Périgueux » accordaient à Sicaire Pautard « La permission exclusive de faire jouer la comédie dans sa salle, voulant le favoriser à raison de son entreprise... » <sup>6</sup>.

Il semble même que la ville ait participé, pour une partie tout au moins, à l'entretien du local, puisque l'on trouve trace dans les comptes de la

2. Né le 3 brumaire an VIII à Périgueux.

3. Bibliothèque Nationale, fonds maçonnique 2 - 343.

4. Archives départementales de la Dordogne - 3 E 10845.

5. Archives départementales de la Dordogne - 3 E 1820.

6. Archives municipales de Périgueux - FF 209.

municipalité des frais engagés en 1786 et 1788 pour la réparation des serrures de la comédie <sup>7</sup>.

De petites troupes venant du sud-ouest de la France se disputaient le droit de venir jouer à Périgueux. On connaît les noms de quelques comédiens de celle de Libourne qui séjourna à Périgueux en mai et juin 1788 : Antoine Delaire, François Casimir Gerdolle, Michel Clément, Jean-Baptiste Saint-Romain, François Sevin Deplace, Marie Savigny, épouse du nommé Deplace et Jean Latour <sup>8</sup>.

Une autre troupe venant de Limoges (elle était dirigée par un nommé Monval) eut moins de succès. La municipalité ne lui donna pas l'autorisation de se produire dans la salle de la comédie.

Alors que la compagnie de Sevin séjournait à Périgueux un curieux incident enflamma la salle de théâtre.

Le 13 juin 1788, Louis Charrière, archer de la ville, se trouvait de garde au théâtre, au bas de l'escalier par lequel on descendait de la salle de comédie dans le chauffoir, ou chambre basse, où s'habillaient les acteurs. Tout à coup — il était 6 heures du soir, heure de la pause entre les deux pièces jouées ce jour-là — il aperçut le sieur Jean Jacques Saulnier de Labrousse fils qui descendait par l'escalier et entrait au chauffoir. Or, les ordonnances de police interdisaient l'accès de cette pièce au public. L'archer de la ville voulut sortir l'intrus, mais celui-ci ne répondit à ses invitations que par des insolences et finalement par des coups qui occasionnèrent de graves blessures au garde municipal.

L'affaire fut portée devant la cour du Parlement de Bordeaux et Jean-Jacques de Labrousse fut condamné à douze livres d'amende et à 50 livres de dommages et intérêts <sup>9</sup>.

En 1790, le nommé Volange « acteur de Paris et le premier du Théâtre du Palais Royal, directeur d'une Troupe de comédie complète et choisie » demanda aux officiers municipaux la permission de donner douze représentations et une treizième pour les pauvres. Mais on ne sait si la comédie resta ouverte durant toute la période révolutionnaire. Il faut croire que si elle fut fermée quelque temps, son sommeil fut bref, puisque le conseil municipal de Périgueux décidait le 22 brumaire an VI (12 novembre 1797), de faire placer deux réverbères dans la rue des Variétés qui conduisait à la salle de comédie.

Au début du XIXe siècle, les comédiens étaient toujours des artistes de passage. Quelques noms sont parvenus jusqu'à nous : en 1807, on note la venue de M. et Mme Fay, premiers artistes lyriques de Bordeaux <sup>9</sup>, et la même année un nommé Moldetti de Florence, « possédant quatre voix naturelles », donne une représentation extraordinaire dans le genre bouffon <sup>10</sup>.

Comme on peut s'en douter, à cette époque, le pouvoir central voulut régir l'organisation des spectacles. R. Villepelet a longuement décrit dans

7 Archives municipales de Périgueux - CC 145 et 146.

8 Archives municipales de Périgueux - FF 148.

9 *Bulletin* du département de la Dordogne - 6-5-1807.

10 *Bulletin* du département de la Dordogne - 20-5-1807.

notre bulletin la vie théâtrale en Dordogne, plus particulièrement à Périgueux, au début du XIXe siècle <sup>11</sup>.

Un règlement du 25 avril 1807 avait fixé les bases de l'organisation des spectacles, fonction publique relevant du ministère de l'Intérieur.

L'Empire était divisé en arrondissements théâtraux, la Dordogne faisant partie, avec la Haute-Vienne, la Vienne, la Charente et la Corrèze du 9e arrondissement, dont le chef-lieu était Limoges. Le directeur breveté des spectacles était un nommé Bonnet-Beauval, artiste dramatique, qui était assisté du nommé Selmer, artiste musicien.

Ces deux personnages précisent, dans une lettre adressée en 1807 au ministre de l'Intérieur, de quelle façon ils concevaient leur activité :

« Nous organiserons deux troupes, toutes deux pouvant jouer comédie et opéra, et chacune composée de 15 artistes, tant hommes que femmes, sans compter l'orchestre et les différents ouvriers du service habituel... L'une occupera Limoges pendant avril et mai et six mois d'automne et d'hiver jusqu'au carême ; les autres mois seront donnés à Périgueux, Tulle... L'autre occupera Poitiers et Angoulême... Les moyens que nous avons de remplir nos engagements, consistent dans quelques ressources pécuniaires, dans les recettes présumées, dans l'abandon que nous faisons des appointements que nous pourrions nous fixer pour nos emplois ; et dans les produits des leçons de musique et de déclamation que nous donnons dans différents établissements publics, tels que le lycée et les pensionnats... ».

Une lettre du préfet de la Dordogne, le baron Maurice, en date du 26 décembre 1812, nous renseigne sur les activités réelles de la troupe de Bonnet-Beauval :

« Ce directeur et sa troupe résident habituellement à Limoges, et, comme il y a plus de deux ans qu'ils n'ont pas paru dans ce département, je ne puis vous donner aucun renseignement ni sur le directeur ni sur les acteurs qu'il entretient.

« Il n'y a point d'époque fixe pour l'arrivée à Périgueux de la troupe de M. Beauval. Lorsqu'elle y vient, c'est ordinairement au commencement de l'hiver et s'en retourne à Pâques. Plus souvent, ce sont des troupes ambulantes auxquelles le sr Beauval permet d'exploiter dans ce département, moyennant une rétribution réglée entre lui et les chefs de ces troupes ambulantes.

« Périgueux, Sarlat, Bergerac, Montignac, Excideuil ont des salles de spectacle, généralement petites, mal distribuées et aussi incommodes que laides. Celle de Périgueux appartient à un particulier ; celles de Bergerac, Sarlat et Montignac sont la propriété de ces trois communes ; celle d'Excideuil appartient à l'hospice de cette petite ville.

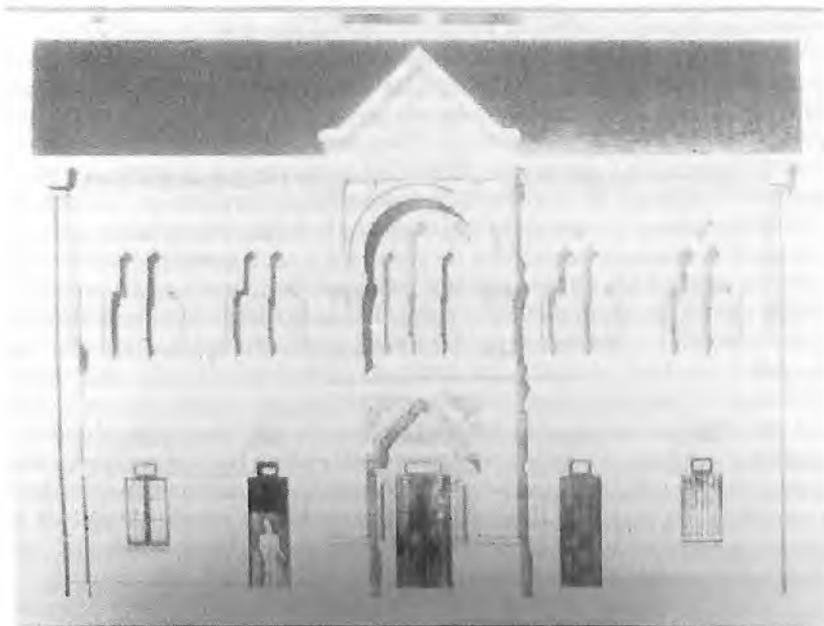
« A Périgueux, le prix du loyer de la salle est de 24 francs par représentation ; le propriétaire est chargé de l'éclairage.

(...)

<sup>11</sup> B.S.H.A.P., 1935, pp. 263 à 268



Action de la Société anonyme « L'Orient de Périgueux » (1891)



Plan de Lambert de la loge maçonnique.

« Le répertoire de chaque troupe est toujours soumis préalablement à l'autorité locale qui s'assure que toutes les pièces présentées peuvent être jouées sans inconvénient... »

Le ministère étant intervenu, M. Bonnet-Beauval envoya une troupe de comédie à Périgueux du 4 juillet au 4 août 1813. Il y eut dix-sept représentations. En 1814, nouveau séjour de la troupe Beauval à Périgueux du 1er août au 21 novembre. Cinquante-six représentations furent organisées. Cette troupe reviendra dans cette ville jusqu'en 1817. Bien que le répertoire soit chaque année très varié, il semble que Périgueux boudait le théâtre. L'on comprend dès lors que Bonnet-Beauval ait oublié à son tour la population périgourdine.

Il s'en expliqua dans une lettre, adressée le 25 avril 1823 au ministre de l'Intérieur :

« Chaque fois que mes troupes ont été à Périgueux, j'y ai éprouvé des pertes considérables qu'on ne peut attribuer à la faiblesse des troupes, puisqu'elles plaisaient partout ailleurs, mais surtout à la situation de la salle, qui est extrêmement petite, au-dessus de l'écurie d'une espèce d'auberge, et si peu salubre que les exhalaisons qui s'en échappent incommode les spectateurs et les acteurs. Toutes les dépendances de ce théâtre se ressentent du cloaque où il est construit. Malgré les pertes que j'y éprouvais, j'y suis allé jusqu'en l'année 1817. Cette fois, pendant une occupation de deux mois et demi, du 13 juillet au 28 septembre, j'ai eu un déficit de 5.519 fr. 35. Depuis ce temps, M. le Maire de Périgueux donna son agrément à plusieurs petites troupes qui passaient et n'en réclama point de moi. J'eus lieu de croire que, instruit comme il l'était de mes pertes, il ne croyait pas devoir m'exposer à en supporter de nouvelles. En rendant compte à M. le Préfet de la Dordogne de ces motifs, je lui adresse le tableau de la troupe de comédie de cette année et je lui annonce qu'elle se rendra à Périgueux après la foire d'Angoulême ».

Il semble donc que la salle de la comédie de Périgueux n'offrait pas aux troupes de passage, et encore plus aux spectateurs, les meilleures conditions.

Comment se présentait le local loué par la famille Pautard aux artistes ? Plusieurs documents permettent de répondre à cette question.

Un acte de Me Gilles-Lagrange, notaire à Périgueux, du 18 juin 1808 (vente par adjudication de l'hôtel Pautard, suite au décès de Sicaire Pautard, à ses trois fils)<sup>12</sup>, donnent quelques précisions sur l'agencement de l'immeuble :

« ...  
2° Plus une autre partie de maison appelée la Comédie, contigue à la première partie qui consiste au rez-de-chaussée en un bûcher, écurie, cabinet et magasin pour les décorations de ladite comédie, le tout divisé par les murs de renfend ; en une grande salle pour la comédie, au premier étage, en un cabinet au second étage et des tribunes, enfin en un grenier au-dessus, tout ce qui compose ladite Comédie... ».

<sup>12</sup> Archives départementales de la Dordogne. 3 E 2756



Medaille commémorative de l'inauguration du temple (1869).

Une description parue dans le « Bulletin du département de la Dordogne », les 30 mai et 27 juillet 1827, confirme l'état déplorable de la Comédie :

« La salle de théâtre m'a ramené vers le XVe siècle... Un escalier étroit, resserré, où l'on risque à chaque pas de se casser les jambes... où l'on étoufferait infailliblement en cas d'incendie, conduit à des mansardes où les premières loges se confondent avec le paradis. Le soleil qu'on allume chaque soir éclaire les personnes assez heureuses pour trouver place sur le premier rang de banquettes ; il s'éloigne totalement pour les spectateurs assis au deuxième rang. Assis, je me trompe ils ont un banc à leur disposition ; mais comme ils sont forcés de choisir entre lui et la vue du théâtre, ils passent la soirée debout. Le parterre, l'orchestre occupent l'étage au-dessous ; l'uniformité en est rompue par un dais en palanquin qui figurerait beaucoup mieux sur le chef d'un mandarin chinois que sur la tête du premier magistrat d'une ville de France.

» La scène n'a ni profondeur, ni longueur. On ne peut pas se plaindre de l'élévation qui n'est bornée que par le comble du toit. Il serait difficile aux jeunes premiers de jouer durant l'hiver autrement qu'en amoureux transi. Une pièce de cave pavée en pierre sert, dirais-je, de foyer ? Non, le vieux mot « chauffoir » est encore trop élégant pour exprimer ce qu'offrent de triste les murs tout nus et un vieux poêle de fonte. Je n'ose appliquer aux loges de planches qui l'entourent et dans lesquelles s'habillent les acteurs, la véritable comparaison qui conviendrait. Les décorations, s'il est permis de donner ce nom à de vieilles toiles mal peintes, tombent en lambeaux ».

Les jours de l'ancienne Comédie de Périgueux étaient donc comptés.

Le premier à avoir proposé la construction d'une nouvelle salle de spectacle fut le comte de Taillefer, au début du XIXe siècle<sup>13</sup> :

<sup>13</sup> B.S.H.A.P., 1884, pp. 283-184.

« L'ancien hôtel de ville de Périgueux a été reconnu si insuffisant pour recevoir la mairie, qu'elle a été provisoirement établie dans les bâtiments du ci-devant évêché ; et ce dernier local est si peu propre à recevoir ce corps constitué, qu'en outre de l'obligation où il est de le céder aux tribunaux qu'on veut y placer, tout le monde sent la nécessité de construire un nouvel hôtel où le corps municipal puisse être logé convenablement.

» Mais un hôtel de ville n'est pas le seul édifice qui nous manque : Périgueux n'a point de salle de spectacles, et une ville capitale et chef-lieu d'un grand département ne peut point s'en passer.

» D'un autre côté, cette capitale n'est pas riche, et si ses moyens peuvent lui permettre une de ces constructions, ils sont en quelque façon nuls pour se procurer les deux. C'est pour concilier les besoins de cette ville avec ses faibles ressources en finances, qu'à l'exemple de la ville de Lyon, on a réuni ces deux édifices sous le même toit.

(...)

» Description du Plan.

(...)

» Arrivé au premier par le grand escalier, la partie antérieure du plan, destinée à l'hôtel de ville, occupe sept pièces, y compris la salle d'assemblée du conseil municipal ; la salle de spectacles, le théâtre, deux foyers, quatre logements pour les directeurs et principaux acteurs, et deux magasins d'habillemens embrassant le reste de ce premier étage... ».

Ce projet était irréalisable car Taillefer avait suggéré d'édifier la nouvelle bâtisse sur l'emplacement de l'ancien consulat, place du Coderc. Or le lieu, fort étroit, ne convenait guère.

En 1832, on voulut construire la nouvelle salle en face du palais de Justice, mais ce projet avorta lui-aussi, l'achat des maisons devant représenter un coût trop considérable pour les ressources de la ville<sup>14</sup>.

Le 20 décembre 1835, le conseil municipal de Périgueux décidait finalement que la nouvelle salle de spectacles serait construite entre les deux anciennes villes de la Cité et du Puy-Saint-Front, « vis-à-vis de la rue Hiéras »<sup>15</sup>.

L'adjudication des travaux fut fixée au 20 février 1836. Les fondations de la salle, dont les plans étaient dus à l'urbaniste Catoire, lui-aussi franc-maçon, étaient presque achevées en avril 1836. Le 20 septembre 1838, le nouveau théâtre était enfin inauguré.

### B) La loge maçonnique :

Du fait de la création du nouveau théâtre, l'ancienne comédie n'avait plus d'utilité. Dès lors, on comprend que trois années plus tard, la famille Pautard (Aubin Pautard, qui était d'ailleurs membre de l'atelier ayant été initié le 18 mars 1839, et Angélique Catherine Pautard épouse de Barthélemy Reynal) consente à louer le local au vénérable de la loge maçonnique, Auguste Charrière. L'acte fut passé le 14 juillet 1841.

14. Bénait R., *Petite histoire de Périgueux*, 1938, pp. 93 à 95.

15. *Echo de Vézère*, 23-12-1835.

Il est probable que quelques aménagements furent effectués.

Lors de l'inspection de la loge, le 16 décembre 1845, par les commissaires choisis au sein des loges « L'École de la Morale » et « L'École des Mœurs » de Libourne, ceux-ci constatèrent que le local maçonnique comprenait « un cabinet de réflexion admirablement établi sous le rapport des objets qui le composent, et une chambre du milieu faite dans le temple au moyen de tentures », « Il serait difficile, ajoutent les commissaires, de trouver un temple mieux décoré. La loge possède trois bannières, deux appendues à l'Orient, l'autre à la porte du temple, en forme d'oriflamme bleue avec le chiffre de la loge « Les Amis Persévérants »<sup>16</sup>.

Si l'on en croit la presse de cette époque, lorsque la loge ouvrait le temple au public profane, la décoration était encore plus somptueuse :

« La loge, déjà si riche de ses décors emblématiques, ajoutait encore à leur éclat par de riantes guirlandes de fleurs et de verdure qui, serpentant entre les colonnes, venaient se réunir en faisceaux gracieux sur les marches de l'autel. Autour du portique intérieur, mille fleurs étrangères entr'ouvraient leurs brillantes corolles, et la salle, à laquelle on arrivait par une avenue d'orangers, était embaumée de leurs doux parfums...<sup>17</sup>.

Le 10 avril 1842, à la suite du décès d'Aubin Pautard, le local était une nouvelle fois adjugé (acte de Me Gaillard, notaire à Périgueux, enregistré le 13 avril 1842)<sup>18</sup>. La nouvelle propriétaire, Catherine Angélique Pautard, épouse Reynal, conservera ce bien jusqu'en 1852.

Entre temps, « Les Amis Persévérants » avait connu quelques difficultés liées aux événements de 1848 et à la mort tragique, le 20 août 1850, de l'un de ses membres les plus influents, l'imprimeur Auguste Dupont.

La loge cessait de se réunir, et un envoyé spécial du Grand Orient de France, Joachim Joseph Lebel, décidait le 8 octobre 1852 la suspension provisoire de l'atelier et l'apuration de tous les comptes. Une commission de liquidation composée de dix membres (dont Auguste Charrière, Pierre Renaud, chirurgien et Léon Lapeyre, bibliothécaire)<sup>19</sup> était constituée.

En ce qui concerne le local maçonnique, le docteur Pierre Renaud<sup>20</sup> décidait de s'en porter acquéreur afin qu'il ne tombe pas entre des mains profanes. Le sous-seing privé de vente fut passé le 20 avril 1852, mais l'acte ne fut enregistré que trois ans plus tard<sup>21</sup>.

Un frère servant, Guillaume Raymond, fut désigné pour garder les locaux et entretenir le mobilier, « ce dont il s'acquitta avec soin et un zèle tel qu'il a été retrouvé à la reprise des travaux dans un état satisfaisant de conservation ».

La commission de liquidation n'avait pas encore terminé sa tâche en 1855. De ce fait, Pierre Renaud s'adressait à ses membres, le 30 juin de la même année, pour leur signaler qu'il trouvait à vendre le local où était établie la loge « Les Amis Persévérants » :

16. Bibliothèque Nationale, fonds maçonnique 2 - 343.

17. *Echo de Vézère*, 3-7-1844.

18. Archives départementales de la Dordogne, 279 Q 13.

19. Bibliothèque Nationale, fonds maçonnique 2 - 343.

20. Né à Périgueux le 2 octobre 1780. Il avait été initié le 31 octobre 1821 et avait alors les plus hauts grades maçonniques.

21. Archives départementales de la Dordogne, 269 Q 17.

« Je vous invite à vous joindre aux membres de cette commission... afin de prendre tel arrangement au moyen qu'il conviendra relativement au mobilier ou objets plus ou moins précieux de cette L..., ainsi qu'aux créances de celle-ci envers moi, désirant ne rien faire qui puisse préjudicier d'aucune manière cette ancienne et prospère loge si bien organisée dans sa complète ornementation symbolique... »<sup>22</sup>.

Cette décision subite était sans doute motivée par la décision prise par certains membres de la loge de créer, le 15 mai 1855, un nouvel atelier « L'Etoile de Vésone », qui sera d'ailleurs installé le 2 septembre suivant dans un nouveau temple, situé dans l'ancienne maison Reveilhas, 1, rue de la Vertu, à deux pas de l'ancienne loge.

L'année 1855 fut fertile en événements, puisque la commission de liquidation ayant enfin terminé ses travaux, le vénérable Auguste Charrière demandait, le 27 septembre, la reprise des travaux des « Amis Persévérants », ce qui lui fut accordée le 25 février 1856. Le temple de la rue Saint-Front reprit vie d'autant que les deux loges périgourdines demandaient la même année à fusionner. L'autorisation fut accordée par le Grand Orient le 14 juillet 1856, et le nouvel atelier (appelé « Les Amis Persévérants et l'Etoile de Vésone réunis », titre actuel de la loge), fut installé le 1er mars 1857<sup>23</sup>.

De nouvelles épreuves attendaient les francs-maçons du chef-lieu du département. En effet, le 24 mai 1858, le conseil municipal de Périgueux adoptait un programme d'embellissement de la ville qui comportait l'ouverture d'une voie de onze mètres de largeur entre les allées de Tourny et la cathédrale Saint-Front.

Dans un rapport déposé le 23 février 1861 par la commission chargée de modifier le projet initial, il était décidé de porter la largeur de la rue de onze à douze mètres. Diverses artères de l'ancienne ville, dont la rue de la Reconnaissance, devaient disparaître. Une soixantaine de maisons, dont une partie de l'hôtel Pautard, devaient être démolies.

Du fait des démolitions envisagées, les murs de l'ancienne comédie, devenue loge maçonnique, donnaient directement sur la rue Saint-Front (nom de la nouvelle artère). Le 13 juin 1861 le conseil municipal décidait de céder gratuitement à la loge maçonnique le terrain contigu à l'immeuble qu'elle possédait au bord oriental de la rue Saint-Front « à la charge par ladite société d'ériger une façade convenable dans le délai de 3 années d'après l'alignement qui lui sera donné »<sup>24</sup>. Cette cession fut renouvelée lors de la délibération du 16 décembre 1864, les travaux n'ayant pas été exécutés<sup>25</sup>.

En effet, la loge avait, un moment, envisagé de quitter la vieille ville et de construire un nouveau temple maçonnique. La commission désignée à cet effet consignera dans un rapport le résultat de ses recherches :

22. Bibliothèque Nationale, fonds maçonnique 2 - 765

23. Bibliothèque Nationale, fonds maçonnique 2 - 343

24. Archives municipales de Périgueux D 6/14.

25. Archives municipales de Périgueux D 6/16.

« Les membres de la commission à laquelle vous avez confié l'importante mission de rechercher un terrain convenable à l'édification d'un temple maçonnique, soussignés, sont unanimes à croire que pour réunir les conditions favorables au but que nous nous proposons d'atteindre, un terrain doit être situé dans un lieu ni trop écarté, ni trop fréquenté — à une distance raisonnable pour tous et accessible par le plus d'aboutissants possible — assez spacieux pour pouvoir donner à la construction à y faire tout le développement nécessaire, pour l'approprier convenablement aux exigences de notre institution et l'isoler entièrement de toute habitation profane. Il nous est la faveur de vous signaler comme réunissant toutes les conditions et devant par conséquent être acquise au plutôt par la Loterie un terrain appartenant aux héritiers de notre ancien Frère Prad qui confronte :

— au nord, la route d'Angoulême sur une longueur de 30 mètres.

— au couchant et sur une longueur de 36 mètres une très large rue assurée par les héritiers Prad sur toute la largeur de leur propriété et devant mettre la route d'Angoulême en communication avec la rue Saint-Martin.

— au midi, une rue très large aussi devait rejoindre la précédente et conduire au boulevard du Séminaire en passant à côté du palais de justice (cette rue est ouverte déjà jusqu'au terrain dont il est question).

— enfin, au levant et sur une longueur de 25 mètres la propriété du Frère Goudeau.

(...)

Prix du terrain : 10.800 frs environ.

Pour l'édifice (Loterie telle que nous pouvons la désirer). 20.000 frs moyen de réaliser les fonds nécessaires.

— émission d'actions de 100 frs (jusqu'à concurrence de la somme de 30.000 frs) remboursables par 1/4 tous les ans — producteurs d'intérêt à 5 pour cent ».

Finalement les francs-maçons périgourdin décidèrent de restaurer l'ancienne comédie et d'édifier une façade monumentale donnant sur la rue Saint-Front.

Un point reste toutefois mystérieux : à quelle date les francs-maçons se rendirent-ils propriétaires de l'ancienne comédie ? On en reste aux suppositions.

Pierre Renaud, dont il a été question auparavant, est décédé le 22 août 1857. Dans son testament olographe du 3 février 1856 (enregistré le 2 septembre de la même année) il instituait sa femme, Marie Borie, pour sa légataire générale et universelle<sup>26</sup>.

Parmi les biens qu'il légua à sa femme il y avait « une maison sise (à Périgueux) rue des Francs-Maçons, composée d'un rez-de-chaussée et d'un étage au-dessus et grenier, d'une valeur locative de deux cents francs », qui est l'ancienne comédie toujours louée à la loge « Les Amis Persévérants et l'Etoile de Vésone Réunis ».

Or, quelques années plus tard, commencèrent les travaux de reconstruction de l'immeuble aujourd'hui restauré. Il est donc probable que la

26. Archives départementales de la Dordogne - 266 Q 31.

vente de l'ancienne comédie n'ait fait l'objet que d'un simple sous-seing privé, dont la trace ne peut être retrouvée.

Ce qui est, par contre, certain, c'est qu'aux termes d'actes reçus par Me Léonard Lagrange les 11 juillet et 3 août 1891 était constituée une société anonyme immobilière dénommée « L'Orient de Périgueux ». Les membres fondateurs étaient au nombre de neuf : cinq d'entre eux (Ferdinand Millet-Lacombe, Emile Picot, Alexis Clerveaux, Jean Regnier et François Belle) apportaient à la société l'immeuble alors situé 15 rue Saint-Front (c'est-à-dire l'ancienne comédie) ; quatre autres (Ferdinand Pouyadou, Ernest Sirventon, Jean Bardon et Ernest Lacoste) firent apport des deux immeubles situés de part et d'autre du bâtiment principal : du côté de la rue Notre-Dame, l'ancienne maison Bardon acquise à la barre du tribunal civil le 30 septembre 1885 au préjudice des époux Darnet, et du côté de la rue de la Constitution, la boulangerie achetée en 1887 aux époux Bonnefon (acte de Me Lagrange, notaire à Périgueux, du 27 janvier 1887).

En ce qui concerne le bâtiment principal il est mentionné que les cinq donateurs en étaient propriétaires depuis plus de trente années. On peut donc supposer que la veuve du docteur Renaud, Marie Borie, a vendu l'ancienne comédie de Périgueux aux francs-maçons entre 1858 (date de la mort du docteur Renaud) et 1861 (date de la cession par la ville de Périgueux à la loge maçonnique d'une parcelle de terrain, rue Saint-Front).

Propriétaires du local, les francs-maçons allaient entreprendre les travaux. Commencés en 1868, le bâtiment principal et la façade furent terminés en 1869. En quoi consistaient ces travaux : en 1868 et 1869, seule la partie centrale correspondant à l'ancienne comédie fut reconstruite. Plusieurs documents en attestent : d'une part le plan de l'architecte Lambert, conservé aujourd'hui par Mme Varaigne, de Périgueux, petite-fille de l'entrepreneur Edouard Lacoste, qui recueillit les archives de Lambert ; d'autre part, la médaille commémorative qui fut frappée en 1869 à l'occasion de l'inauguration de la loge.

Cette dernière eut lieu le 4 juillet 1869 en présence de deux cent cinquante francs-maçons. Elle fut présidée par un délégué du Grand Orient de France, Hermitte, qui prononça un long discours, dont cet extrait est révélateur des motivations des constructeurs. « Ce monument est un Temple élevé à la gloire du Grand Architecte de l'Univers ; il est destiné à servir d'abri aux amis de la Vertu et de la vérité ; on y pratiquera le culte des bonnes œuvres ; il sera un utile instrument de propagande des idées maçonniques... » Au cours de la même cérémonie, le vénérable Charles Gaillard évoqua le nom des francs-maçons qui avaient participé aux travaux : « Frères ouvriers, qui, négligeant vos intérêts profanes, avez travaillé avec tant de zèle à la construction et à l'ornementation du Temple, Frères Peyrot, Dumontheil, Brouilhet, Gothard, Renaudie, Cordelier... Eyssalet (l'entrepreneur) et Lambert (l'architecte) ».

Comme on l'a vu, des francs-maçons avaient acquis en 1885 et 1887 les deux immeubles situés de part et d'autre de la loge. Le but de cette opération était de flanquer la partie centrale du temple de deux ailes identiques. Celle de la rue Notre-Dame fut construite entre 1885 et 1901.

La seconde ne put être menée à bien, le bail de la boulangerie n'ayant pas permis aux membres des « Amis Persévérants et l'Etoile de Vésone Réunis » de disposer du local commercial.

La preuve de leur intention de construire les deux ailes identiques est attestée par le dessin du temple figurant sur les actions de la société anonyme « L'Orient de Périgueux », émises en 1891. Le dessin est sommaire mais il montre bien les deux ailes de part et d'autre de l'ancienne comédie.

A la fin du XIXe siècle, la loge de Périgueux se présentait tel qu'elle est de nos jours.

Pas tout à fait, puisque l'on sait que les événements de la dernière guerre ont enrichi, si l'on peut dire, l'histoire déjà fort riche de ce pâte de maisons.

Une loi du 14 août 1940 avait supprimé la franc-maçonnerie. Le 7 août précédent, Arthur Groussier, président du Grand Conseil de l'Ordre du Grand Orient de France avait annoncé au maréchal Pétain que l'ordre se dissolvait volontairement. Le 17 septembre suivant, il était procédé à l'inventaire des biens de la loge périgourdine et par note du 23 septembre le préfet de la Dordogne demandait à la municipalité de Périgueux de faire enlever les plaques de la rue des Francs-Maçons, ce qui fut immédiatement fait. En janvier et février 1941, sur nouvelles injonctions du préfet, tous les emblèmes maçonniques de la façade de la loge de la rue Saint-Front furent effacés<sup>27</sup>.

La dernière décision à caractère répressif relative à l'atelier périgourdin concerne la rue des Francs-Maçons. Dénommée rue des Variétés au début du XIXe siècle, puis rue de la Persévérance et rue des Francs-Maçons, elle prendra une nouvelle appellation à la suite d'une délibération du conseil municipal de Périgueux du 12 février 1941, que l'on peut citer aujourd'hui :

« M. le Maire rappelle au Conseil qu'à la demande de M. le Préfet de la Dordogne en date du 23 septembre 1940, la Municipalité, après en avoir référé aux Commissions, a fait enlever la plaque de la rue dénommée rue des Francs-Maçons.

» Aucun immeuble n'ayant d'issue sur cette voie il n'avait pas été jugé utile à ce moment de lui donner un autre nom.

» Il convient cependant, car à défaut de changement de nom, l'ancienne appellation conserverait une existence juridique, de donner une nouvelle dénomination à cette rue.

» Les commissions réunies, considérant que la rue des Francs-Maçons se trouve à proximité du Bureau de Bienfaisance, proposent de lui donner l'appellation de « Rue de la Bienfaisance ». M. le Maire demande à l'assemblée de ratifier la proposition des commissions.

» Il en est ainsi décidé.

» M. Lescure, déclare alors : « Dans une des précédentes réunions du Conseil Municipal, j'en avais demandé la suppression, et le remplacer par une autre appellation, ce qui est logique, à la suite des décisions du

27. Archives départementales de la Dordogne - I W 1826.

gouvernement et suis heureux de constater que M. le Préfet me donne gain de cause ».

Après la Libération, les francs-maçons récupéreront leur loge et la rue des Francs-Maçons reprendra son titre ancien sans qu'une nouvelle délibération soit prise à son sujet par le conseil municipal de Périgueux.

Il ne restait plus aux maçons périgourdins qu'à restaurer la façade de leur temple, ce qui vient d'être fait en cette fin d'année 1987, façade qui avait été inscrite le 29 octobre 1975 à l'inventaire des monuments historiques.

Aujourd'hui que le temple de la rue Saint-Front a retrouvé extérieurement sa splendeur passée, on peut simplement regretter que les francs-maçons de 1988 n'organisent plus, comme leurs ancêtres du XIXe siècle, des journées portes ouvertes qui permettraient, une fois l'an, à tous les Périgourdins de découvrir l'ancienne comédie devenue temple maçonnique. Après tout, n'est-ce pas en ce lieu que furent initiés au rite maçonnique nombre d'éminents Périgourdins, tels Antoine de Tounens, le futur roi d'Araucanie et de Patagonie, en 1857 ou Eugène Le Roy, notre romancier, vingt ans plus tard ?

G.P.

---

## Le professeur Higounet



Notre président honoraire, le professeur Charles Higounet, n'est plus, mais son œuvre demeure et son approche originale de l'histoire reste un modèle. Ce grand savant exigeant, habité par la passion de son métier, dévoué à l'enseignement supérieur et à la recherche scientifique a entraîné dans son sillage une cohorte de disciples auxquels il a transmis la flamme et confié la tâche.

Pionnier d'une nouvelle conception de l'histoire, défricheur des espaces du savoir, il se hissa jusqu'au cercle restreint des médiévistes de grand renom<sup>1</sup>. Ainsi, est-il apparu à Munich, en 1965, lors de la troisième conférence internationale des historiens de l'économie, comme le maître incontestable des villes neuves et principalement des bastides<sup>2</sup>. Porté par le souci d'organiser et de rassembler les chercheurs, il a instauré des échanges fructueux et établi des liens étroits,

entre universitaires des différentes disciplines, élargissant les horizons de la recherche d'où sont parties de nouvelles orientations. Ainsi ont éclo, sous sa présidence, les journées internationales d'histoire de Flaran<sup>3</sup>, les rencontres internationales d'archéologie et d'histoire de Commarque<sup>4</sup> et maints colloques de cette nature, celui de Bazas<sup>5</sup>, celui de York nouant des relations universitaires franco-britanniques<sup>6</sup>, celui également du millénaire de l'abbaye de Saint-Sever<sup>7</sup>.

Les toutes premières investigations universitaires de Charles Higounet ont été consacrées au comté de Comminges<sup>8</sup>, œuvre monumentale qui suscitera l'admiration de Charles Samaran de l'Institut et sera rééditée près de quarante ans après<sup>9</sup>.

1. On renverra au répertoire international des médiévistes, Université de Poitiers. Centre d'Études Supérieures de Civilisation Médiévale, 1965.

2. Villages désertés et histoire économique, XIe-XVIIe siècles, S.E.V.P.E.N., 1965.

3. Elles ont fait l'objet de publications systématiques depuis 1979. Elles portent sur les thèmes suivants : Châteaux et peuplement en Europe occidentale du XIe au XVIIIe siècle — L'homme et la route — L'économie cistercienne, géographie, mutations — Les communautés villageoises en Europe occidentale — Les ordres militaires, la vie rurale et le peuplement — Les revenus de la terre, complant, champart, métayage — Toponymie et défrichements médiévaux et modernes en Europe occidentale.

4. Elles font l'objet de publications régulières.

5. Géographie historique du village et de la maison rurale, actes du colloque tenu à Bazas les 19-21 octobre 1978, sous la direction de Ch. Higounet, éditions du C.N.R.S.

6. Bordeaux et les Îles Britanniques du XIIIe au XXe siècle, actes du colloque franco-britannique tenu à York du 25 au 28 septembre 1973.

7. Saint-Sever, millénaire de l'abbaye, colloque international 25, 26 et 27 mai 1985.

8. Charles Higounet, *Le comté de Comminges, de ses origines à son annexion à la couronne*, Toulouse, Paris, Privat-Didier, 1949.

9. Réédité par J. Adret, Saint-Gaudens, 1984.

Un chapitre de cette laborieuse entreprise passera cependant inaperçu des spécialistes d'alors, comme le furent à leur début bien d'autres travaux précurseurs. Ce chapitre devait pourtant constituer la partie la plus originale de sa thèse de doctorat d'Etat, au travers duquel se profilait déjà en filigrane une méthodologie innovatrice. Charles Higounet n'a pas cessé par la suite, de l'appliquer et de l'enseigner. Ainsi des recherches prometteuses voyaient le jour dans la géohistoire que ce grand savant allait concrétiser et développer sans relâche<sup>10</sup>. Charles Higounet a été la pierre angulaire du C.R.O.S. de l'université de Bordeaux et de son laboratoire de cartographie historique et il imprimera dans la recherche universitaire française la marque de sa personnalité et de son originalité appréciée au-delà de nos frontières.

C'est par une approche pluridisciplinaire des problèmes d'occupation du sol et de peuplement que Charles Higounet a exercé tout son talent et son art et s'y est employé de façon constante dans le souci d'un renouvellement permanent.

Son champ d'action favori, son terrain de prédilection, ont été avant tout le sol sans lequel tous documents écrits manquent d'assise ; ce sol foulé et façonné par des générations successives, ce sol sur lequel les hommes ont semé, bâti, organisé et d'où ils ont tiré leur subsistance avant d'y séjourner pour l'éternité ; ce sol, lieu de ralliement de tous les hommes où Charles Higounet a rejoint dans leur refuge ceux du Moyen Age, après les avoir inlassablement interrogés dans leurs écrits et leurs traces évanides.

Charles Higounet devait se livrer à une analyse profonde des terrains du midi de la France et de ses fondements. Il s'est intéressé à la genèse des paysages humanisés, aux problèmes de sociétés, aux phénomènes de migrations et à la démographie. Il a passé au crible la géographie castrale et la noblesse<sup>11</sup>. Charles Higounet devait diriger une monumentale histoire de Bordeaux et élaborer seul un volume complet sur le haut Moyen Age de cette capitale<sup>12</sup>. Il a rédigé également une histoire de l'Aquitaine<sup>13</sup>. Il composera même les textes d'une histoire de Bordeaux en bandes dessinées<sup>14</sup>, ce qui dénotera bien son souci de rendre accessible l'histoire scientifique et de susciter des vocations. Nous devons au professeur Higounet de s'être penché, avec son épouse, sur les véritables origines et la formation de la ville du Puy-Saint-Front de Périgueux<sup>15</sup>. Nous lui devons pour notre Périgord d'avoir ouvert le sentier à une nouvelle approche de son histoire<sup>16</sup>. On ne peut que lui savoir gré d'avoir conduit moults étudiants à la découverte d'une province qu'il a aimée et si bien su mettre en valeur.

Charles Higounet effectuera son dernier passage au sein de notre société, lors de la séance du 5 novembre 1986 qu'il présidera à l'invitation de notre président le docteur Delluc et où il achèvera magistralement les investigations sur la bastide anglaise de Goyrand.

Charles Higounet s'est efforcé, tout au long de sa carrière, de montrer que les qualités de l'esprit sont inséparables de celles du cœur.

Certes, son départ projette sur nous une ombre de tristesse, mais son tracé lumineux nous éclaire plus que jamais et nous encourage.

Nos pensées très émues se tournent aujourd'hui vers celle qui a œuvré inlassablement à ses côtés.

Bernard FOURNIOUX

10. Il devait participer à l'histoire et ses méthodes dirigée par Charles Samaran, Encyclopédie de la Pléiade, Paris, Gallimard, 1961.

11. Charles Higounet, *Paysages et villages neufs, du Moyen Age*, Bordeaux, 1975.

12. *Histoire de Bordeaux*, sous la direction de Ch. Higounet, 8 volumes, Fédé. hist. du S.O., Bordeaux, 1962-1974.

13. Charles Higounet, *Histoire de l'Aquitaine*, Toulouse, Privat, 1971, 1 vol.

14. *Histoire de Bordeaux* (en bandes dessinées), sous la direction de Charles Higounet, Dargaud éditeur, Paris... Stuttgart.

15. Arlette et Charles Higounet, origines et formation de la ville du Puy-Saint-Front de Périgueux, *Annales du Midi*, t. 90, fasc. 3-4, 1978.

16. Recherches sur l'histoire de l'occupation du sol du Périgord sous la direction de Ch. Higounet, C.N.R.S., 1978, 1 vol.

## **DANS NOTRE ICONOTHEQUE**

### Une bête du Gévaudan en Périgord ?

par Brigitte et Gilles DELLUC  
et Jean BOUCHEREAU

En même temps que le Gévaudan et l'Auvergne étaient soumis aux attaques des loups et, singulièrement, de la Bête du Gévaudan (1764-1767), le Périgord connaissait, lui aussi, sa Bête. Le récit compendieux de ses méfaits a été publié en 1766 et a fait l'objet d'une première présentation à notre compagnie en 1891 (Froidelond A. de, séance du 6 mai 1891, *B.S.H.A.P.*, XVIII, p. 193-194). Cette relation ne fut pas publiée dans notre bulletin, car le texte en avait déjà été imprimé en 1766.

Son intérêt anecdotique et iconographique, la rareté du document rapportant cette histoire (document distribué par les colporteurs et habituellement non conservé), l'obtention du texte complet (recherché et recueilli par l'un de nous (J.B.) à la Bibliothèque nationale, cote 4°LK7 9201) nous autorisent à le présenter enfin ici.

Trois arguments viennent appuyer cette publication dans nos pages. Le monde célèbre cette année le centenaire de la fondation de l'Institut Pasteur, et il apparaît que nombre de ces Bêtes étaient enrégées. En deuxième lieu, il semble bien aujourd'hui que le bois gravé figurant en exergue sur la *Relation* illustre déjà une feuille de septembre 1764, relative à la bête du Gévaudan, imprimée par F.G. Deschamps à Paris : il ne s'agit donc pas du portrait de notre loup périgordin (Bernard D. 1982, *Le loup et l'homme*, Berger-Levrault, Paris, p. 55 et 56).

Enfin, E. Leroy-Ladurie a donné une dimension nouvelle à ces affaires de loups qui eurent « des répercussions dans tout le royaume, grâce au développement de l'imagerie populaire et des récits et brochures colportés dans les campagnes... les paysans hypostasient ces divers loups... dans l'unité d'un concept d'une Bête anthropophage et *garou*, vomie par la gueule de l'Enfer »... « Dans son style à la fois bouffon et sanglant, la Bête fait vibrer l'immense espace d'oc et d'oïl, sur un fond désormais activé de sensibilité populaire ; il donnera de nouveau sa mesure lors de la Grande Peur de 1789 » (Leroy-Ladurie E., 1976, *in Histoire de la France rurale*, sous la direction de G. Duby, le Seuil, Paris).

Mais voyons ce qu'il en est exactement pour la Bête de Saint-Julien-de-Lampon, Grolegeac et autres lieux du Sarladais.



## RELATION CURIEUSE.

### VÉRITABLE ET REMARQUABLE.

*DE la mort & des désordres commis par une bête féroce, aux environs de Sarlat dans le Périgord.*

IL vient de paroître, aux environs de Sarlat dans le Périgord, une Bête féroce, que l'on a jugé être un Loup enragé, d'une grandeur extraordinaire. Cette Bête féroce parcourut, avec une vitesse incroyable, les Paroisses de Saint-Julien & de Grosjeac. En vain nombre d'Habitans de l'une & l'autre Paroisse voulurent s'opposer aux ravages de ce cruel Animal. Dix-huit à vingt personnes furent les tristes victimes de sa fureur.

Cet Animal faisoit le contraste de la Bête du Gevaudan, dont il a été tant parlé; car il sembloit que celle-ci n'en vouloit qu'aux hommes, au lieu que celle du Gevaudan attaquoit les femmes de préférence. Prêt à fondre sur sa proie, elle hérissoit son poil, & les yeux tout en feu, se dressoit sur ses pieds de derrière, & tâchoit de saisir ses victimes, tantôt au visage, tantôt aux autres parties de la tête. Pour arrêter les ravages de ce redoutable ennemi, dont les suites fâcheuses ne se faisoient déjà que trop sentir, le sieur *Dubey de Des camps*, Bourgeois de Saint-Julien,

Lk 7.9201

*Relation curieuse, véritable et remarquable de la mort et des désordres commis par une bête féroce aux environs de Sarlat en Périgord. Paris, Houry, s.d. in-4.*

Il vient de paraître, aux environs de Sarlat dans le Périgord, une Bête féroce que l'on a jugé être un loup enragé, d'une grandeur extraordinaire. Cette bête féroce parcourut, avec une vitesse incroyable, les paroisses de Saint-Julien et de Grossejac. En vain nombre d'habitans de l'une et l'autre paroisse voulurent s'opposer aux ravages de ce cruel animal. Dix-huit à vingt personnes furent les tristes victimes de sa fureur.

Cet animal faisait le contraste de la Bête du Gévaudan dont il a été tant parlé ; car il semblait que celle-ci n'en voulait qu'aux hommes, au lieu que celle du Gévaudan attaquait les femmes de préférence. Prêt à fondre sur sa proie, elle hérissait son poil, et les yeux tout en feu, se dressait sur ses pieds de derrière, et tâchait de saisir sa victime, tantôt au visage, tantôt aux autres parties de la tête. Pour arrêter les ravages de ce redoutable ennemi, dont les suites fâcheuses ne se faisaient déjà que trop sentir, le sieur Dubex de Descamps, Bourgeois de Saint-Julien, assembla environ cent paysans de l'endroit auxquels se joignirent plusieurs habitans de Mareuil. Au jour assigné, vers les neuf heures du matin, on lança cet Animal dans une montagne couverte de bois. Là, il fut tiré sans effet par différens Particuliers sur lesquels se jeta cet Animal plein de rage et qu'il blessa. L'un d'eux aurait infailliblement péri sous la dent cruelle, de cette Bête féroce, s'il n'eût été secouru à tems par le nommé l'Espitalié, du bourg de Saint-Julien, qui repoussa l'Animal à coups de hallebarde ! Mais soit que la pointe de cette arme fût émoussée, ou que la peau fût assez dure pour y résister, la hallebarde plia sans pouvoir la percer. La Bête s'étant promptement débarrassée, gagna la plaine, et fut poursuivie par le sieur Dubex de Descamps qui tâcha de la dépasser pour la prendre en tête. L'Animal voyant le sieur Dubex seul dans un pré, courut à lui de toute sa force. L'intrépide de Descamps l'attendit de pied ferme sur son cheval, jusqu'à ce que l'Animal l'ayant joint, et s'étant dressé sur ses pieds, prêt à fondre sur lui, il lui tira un coup de fusil à bout portant, et le tua. La balle était entrée par le col et sortit par les fausses côtes. On a présumé que c'était un loup enragé, dont la hauteur extraordinaire est de deux pieds et demy, parce que quatre des personnes qui ont malheureusement été blessées par ce cruel Animal, sont mortes avec tous les symptômes de la rage et l'on traite les autres avec les frictions mercurielles qui ont déjà eu du succès en pareilles occasions.

Cet animal est mâle, et autant qu'on peut en juger, il n'avait que douze ou quinze mois. Sa longueur entière est de quatre pieds quatre pouces ; ses jambes de derrière sont un peu plus longues que celles de devant ; il a les oreilles grandes et larges, la tête carrée, et assés ressemblante à celle d'un Renard ; le museau pointu, la gueule large et garnie de quarante-deux dens tranchantes et affilées, dont quatre sont en forme de crochet. Il y a quelques parties ressemblantes à celles d'un lévrier ; son poil mêlé de gris et de fauve est moins rude que celui d'un loup ordinaire et approche assez de celui du Renard.

Le seigneur sensible aux vœux des malheureux, et toujours prêt à leur faire sentir les effets de sa clémence, inspira au sieur Dubex de Descamps, ce courage et cette activité si nécessaires pour délivrer le Pays d'un Animal si redoutable.

Lu et approuvé ce 5 août 1768

Vu l'approbation, permis d'imprimer ce 7 août 1768

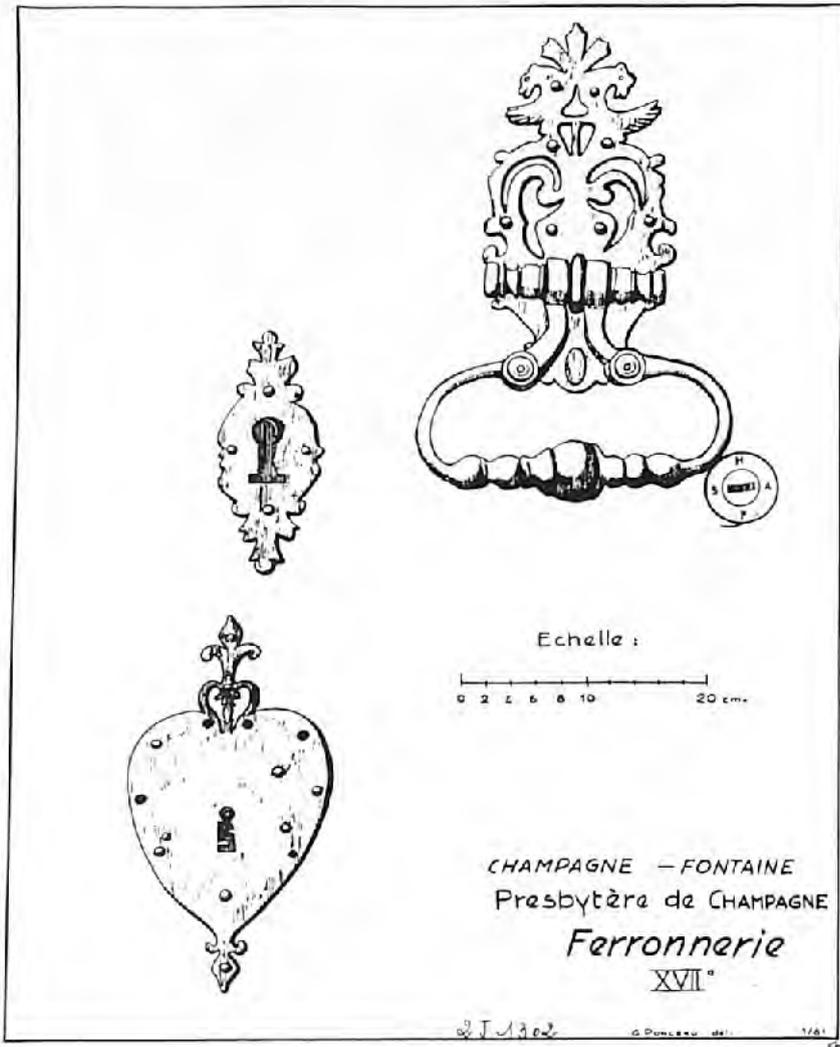
De Sartine <sup>1</sup>

Registré la présente permission sur le Registre des Permissions de Police de la communauté des Libraires et Imprimeurs de Paris, N. 6668, conformément aux anciens Règlements, confirmés par celui du 28 Février 1723.

A Paris, ce 8 août 1766. Signé Ganeau, Syndic  
de l'imprimerie d'Houry  
B. et G.D., J.B.

1. Un bateau portant le nom de Antoine de Sartine (lieutenant général de Police de 1759-1774, puis ministre de la Marine à partir de 1774), coulé dans l'entrée du port de Marseille, devait être plus tard, selon la tradition, à l'origine d'une autre animal mythique, marseillais, de très grosse taille.

## Champagne-Fontaine



L'église Saint-Martin-de-Champagne, à Champagne-Fontaine (canton de Ver-teillac) est décrite excellemment par notre ancien président Jean Secret <sup>1</sup>.

En 1961, notre collègue Guy Ponceau remarque la ferronnerie ornant la porte du presbytère et en dresse ce relevé fidèle <sup>2</sup>.

<sup>1</sup> Secret, Jean. *Les églises du Ribéraçais*. Fontas, Périgueux, 1958, p. 170.

<sup>2</sup> A.D. 2 J 1302 - Fonds de la Soc. hist. arch. du Périgord.

## **NOTES DE LECTURE**

Stephen BROOK, **Dordogne**. Photographies de Charlie Waite. Arthaud, Paris, 1988.

Edition française attendue du guide remarquablement illustré par Charlie Waite réalisé par un auteur anglais, Stephen Brook, pour un public de langue anglaise et publié à Londres en 1986. Cet ouvrage bien documenté, qui témoigne d'une bonne connaissance de notre région, a connu un succès mérité.

..

Jean BARTHE, **Le circuit des bastides du sud du Périgord et du nord de l'Agenais**. Centre d'action touristique, Bergerac, 1988.

C'est le troisième petit guide de cette collection créée à l'initiative du Centre d'action touristique de la région de Bergerac. Il propose, sous forme de circuit, une visite dans les principales bastides de cette région, en donnant pour chacune d'elle une rapide monographie illustrée.

..

Jean SECRET, **Abbayes et prieurés du Périgord**. Art et Tourisme, Paris, 1988.

Nouvelle édition de ce précieux petit guide de Jean Secret, paru dans la collection Art et Tourisme, aux Nouvelles Editions Latines. Les photographies en couleurs, refaites pour cette édition, sont dues à notre collègue Guy du Chazaud.

..

**Visite de Sarlat et du Périgord Noir**. Collection As de Cœur, Albi, 1988.

Petit guide bien illustré réalisé par les éditions APA-POUX, spécialisées dans la production de cartes postales. Les textes sont de Didier Poux.

..

Jean-Marie MARTIN, **Visiter Domme — Visiter Sarlat**. Editions Sud-Ouest, Bordeaux, 1988.

Le journal Sud-Ouest vient de créer sa propre maison d'édition. Parmi ses premières productions, deux petits guides intéressent le Périgord : visiter Domme et visiter Sarlat, dans une présentation désormais classique, où alternent des textes synthétiques et des photographies en couleurs. Les textes sont de Jean-Marie Martin et les photographies de Bertrand Cabrol et Jean-Paul Gisserot.

LECTURE

## **VIENT DE PARAITRE**

Emile DUSOLIER, **Ecrits sur l'histoire de Ribérac**, tome I, du Moyen Age à la fin de l'Ancien Régime. Edition établie par Philippe Pommier, Dominique Audrerie et Jean Roux. Editions du Roc de Bourzac, Bayac, 1988.

On sait avec quelle passion et quel sérieux de chercheur, le Dr. Dusolier, qui fut membre éminent de notre compagnie, a consacré sa vie à l'histoire de Ribérac. Jusqu'à présent, ces écrits étaient dispersés sous forme d'articles dans notre bulletin, de plaquettes éditées à compte d'auteur, épuisées et depuis longtemps introuvables, et sous forme de manuscrits restés inédits.

Grâce au legs fait par M. Jacques Dusolier, ces manuscrits sont déposés à la bibliothèque municipale de Ribérac.

Cette édition ne recouvre pas les œuvres complètes d'Emile Dusolier. Elle ne reprend que les écrits concernant Ribérac et ses environs immédiats. De plus, afin de faciliter la lecture et d'assurer la cohérence des textes, les répétitions rencontrées d'un article à l'autre ont été retirées, en respectant toutefois le plus fidèlement possible l'intention de l'auteur qui se réfère lui-même à ses travaux antérieurs. Enfin le classement adopté est à peu près chronologique.

Le tome I porte sur la période allant du Moyen Age à la fin de l'Ancien Régime. Le tome II intéressera la Révolution et l'époque contemporaine.

Cet ouvrage a bénéficié du concours notamment de M. Jacques Dusolier, de la Ville de Ribérac et de notre compagnie.

∴

Jean MAUBOURGUET, **Sarlat et le Périgord Méridional**. Editions du Roc de Bourzac, Bayac, 1988.

A l'initiative de notre compagnie, est enfin rééditée « à l'identique », l'important travail de Jean Maubourguet, que beaucoup d'entre nous ont connu et apprécié, sur la région de Sarlat.

Le tome I reprend sa thèse parue en 1926 sous le titre : « Le Périgord Méridional des origines à l'an 1370 ». Figurent également dans ce tome, une biographie de l'auteur, le répertoire de ses œuvres et une analyse critique établie par M. Jean Lartigaut.

Le tome II regroupe « Sarlat et le Périgord Méridional, 1370-1453 », étude parue en 1930, et « Sarlat et le Périgord Méridional, 1453-1547 », éditée en 1955 par notre compagnie. Un index des patronymes et des toponymes complète ce tome.

Dominique AUDRERIE,

Pierre COUFFINHAL, **Beynac et ses environs**. Chez l'auteur, Beynac, 1988.

Recueil de cartes postales anciennes sur Beynac, son château et les villages environnants ; occasion pour l'auteur de faire revivre ces paysages au rythme d'un passé tout récent.

Philippe Rossillon a assuré la préface.

..

Daniel BEAU, **Une vie de château**. Comité d'entreprise de la Sogerma, 1988.

L'auteur rappelle dans cette plaquette les circonstances qui ont conduit le comité d'entreprise de la SFERMA, aujourd'hui la SOGERMA (Société Girondine d'Entretien et de Réparation de Matériels Aéronautiques), à faire l'acquisition du château de Saint-Privat, sur la commune de Savignac-les-Eglises. De nombreux détails historiques tant sur le château que sur la région complètent cette présentation.

..

Christian CHEVILLOT, **L'âge du bronze en Périgord**. Publication du musée de la protohistoire de Beynac, Beynac-et-Cazenac, 1988.

Ouvrage de synthèse, présentant en peu de pages la période protohistorique en Périgord.

L'auteur, qui a déjà réalisé plusieurs études sur cette période, est aussi le conservateur du musée de la protohistoire, nouvellement créé à Beynac.

..

Docteur J.-P. MOUSNIER, **Médecin de campagne**. Atelier Claudine B. Avermes-Moulins, 1988

Histoires vécues et souvenirs d'un médecin de campagne, durant sa longue carrière en Auvergne d'abord, puis en Nontronnais.

..

Janine DURRENS, **Coutumes et traditions en Périgord**. Editions Sud-Ouest, Bordeaux, 1988.

Présentation résumée des coutumes et aspects « ethnologiques » de notre région, si riches par ailleurs, dans cette plaquette bien illustrée de photographies anciennes. Sont tour à tour évoqués l'habitat, les rites, les remèdes anciens, les marchés les fêtes, etc

..

Gérard LOUBRIAT, **Dordogne, rivière sauvage**. Chez l'auteur, si 1988

Cet ouvrage vient opportunément combler une lacune, en rappelant que la rivière Dordogne, cadre enchanteur de tant de châteaux et de paysages prestigieux, est aussi, et peut-être avant tout, un milieu vivant.

Flora et faune, riches, variées, touches multicolores de l'environnement, fragiles toujours, constituent une sorte de parure, changeante au rythme des saisons.

Une présentation soignée et de très belles photographies font de ce livre un véritable album.

A lire et à faire découvrir.

..

**Aspect littéraires du Périgord à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle.** Actes du III<sup>e</sup> colloque de Brantôme. Société des Amis de Brantôme, Brantôme, 1988.

Le colloque de Brantôme, qui se tient sous la grotte du Jugement Dernier, est désormais un rendez-vous culturel attendu durant la saison estivale. Notre compagnie y a une large part.

La parution des actes du III<sup>e</sup> colloque, dont le thème portait sur les aspects littéraires du Périgord à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, doit permettre à un large public — et pas seulement à ceux qui ont eu la joie de participer aux débats ce 9 août 1987 — de bénéficier de ces intéressantes communications, en particulier : l'entrée en écriture de deux gentilhommes périgourdins, Brantôme et Montaigne, par Anne-Marie Cocula-Vaillières, le code poétique au XVI<sup>e</sup> siècle en France, par Claude-Gilbeert Dubois, le château de Richemont, par Dominique Audrerie, Brantôme à la S.H.A.P., par Brigitte et Gilles Delluc, les rapports de la poésie et de la musique au XVI<sup>e</sup> siècle, par Jacques Gilson, Pierre de Bourdelle au Musée du Périgord, par Michel Soubeyran, la symbolique florale chez les poètes de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, par Marie-Joëlle Louison-Lassablière.

..

**Fernand VALETTE, Dordogne, chroniques au fil des siècles.** Editions P.L.B. Le Bugue, 1988.

Souvenirs d'un vieil « amoureux » de la rivière Dordogne, qui, à travers ces quelques pages, fait revivre la vie si passionnante des pêcheurs de naguère et de tous ceux que la rivière aidaient à vivre. Temps révolu sans doute, mais tout proche et dont il faut savoir se souvenir.

..

**Un détour... Meyrals.** Meyrals, 1988

L'association « Connaître Meyrals » s'est donnée pour but notamment d'établir l'histoire de la commune de Meyrals. Avec cette plaquette, sont publiés les premiers résultats des recherches en cours. L'association attend des personnes intéressées toutes informations ou documents portant sur l'histoire de cette commune, en vue d'une publication plus complète.

Dominique AUDRERIE

## Liste des manuscrits présentés à la commission de lecture et destinés au bulletin

---

- Brantôme et les Brissac au temps des guerres de religion  
Marcel Berthier, juillet 1988.
- Justice pour Louis Catoire, architecte.  
Jacques Lagrange, août 1988.
- Le Périgord et l'art paléolithique au British museum.  
Alain Roussot, août 1988.
- Un Chanceladais méconnu : Bernard Labrousse de Beauregard.  
Francis A. Boddart, août 1988.
- L'inventaire des biens du seigneur de la Besse en 1579.  
Bernard Fournioux, sept. 1988.

## PUBLICATIONS DE LA SOCIÉTÉ

Inscriptions antiques du Musée du Périgord, par E. Espérandieu .....	40
Ex-libris et fers de relieurs périgourains antérieurs à la période moderne, par Ch. Lafon .....	150
Inventaire du trésor de la Maison du Consulat de Périgueux, publié par le chanoine J. Roux .....	50
Les grands travaux de voirie à Périgueux au XIX <sup>e</sup> siècle, par Fournier de Laurière .....	60
Actes du Congrès de Périgueux 1913 .....	50
Le Livre Vert de Périgueux, publié par le chanoine J. Roux et J. Maubourguet 2 vol. ....	120
Notre-Dame-des-Vertus, par le chanoine Lavalie, 1 brochure .....	10
Sarlat et le Périgord méridional (1453-1547), par J. Maubourguet .....	40
Mélanges offerts à M. Géraud Lavergne (fasc. 3 du t. LXXXVII du Bulletin 1960 .....	50
Centenaire de la Préhistoire en Périgord (supplément au tome XCI, 1964 du Bulletin) .....	80
Lettres de Maine de Biran au baron Maurice, préfet de la Dordogne, par H. Gouhier .....	30
Inventaire de l'iconothèque de la Société historique et archéologique du Périgord, par Jean Secret .....	20
Les « Souvenirs » du préfet Albert de Calvimont (1804-1858), introduction et préface par J. Secret .....	60
Table méthodique des planches et illustrations du Bulletin (1907-1971), par N. Becquart .....	10
Le Périgord vu par Léo Drouyn, édition du Centenaire de la Société (1874- 1974). Album de 50 dessins inédit avec commentaires. Edition originale. 1.100 exemplaires numérotés .....	250
Cent portraits périgourains (1980). Album de 100 portraits, commentés. Edition originale, 2.000 exemplaires numérotés .....	150
Hommage au Président Jean Secret .....	30
Fascicule ancien ou récent du Bulletin de la Société, par exemplaire .....	40
(avec réduction à partir de 10 fascicules)	
Ecrits sur l'histoire de Ribérac, Emile Dussolier, tome I .....	250
tome II .....	en cours
Sarlat et le Périgord méridional (réédition), Jean Maubourguet, tome I .....	270
tome II .....	190
Sarlat et le Périgord, Actes du congrès de la Féd. hist. du Sud-ouest, avril 1986 .....	300
La mémoire du Périgord (index analytique du Bulletin de la Soc. hist. et arch. du Périgord) ..	épuisé

**Les ouvrages sont adressés — franco — sur simple commande,  
accompagnée de son montant.**

## SOMMAIRE DE LA 3<sup>e</sup> LIVRAISON 1988

● Compte rendu de la séance	
du 6 juillet 1988	181
du 3 août 1988	184
du 7 septembre 1988	186
● Au siège de notre Compagnie, un évènement exceptionnel	191
● Lascaux-Gabillou, même école, mêmes conventions (J. Gausson)	195
● L'implantation clunisienne dans l'ancien diocèse de Périgueux (J.-C. Ignace)	203
● Un bourg déserté de la châtellenie de Grignols (B. Fournioux, Y. Laborie)	211
● Dans l'histoire du protestantisme en Périgord (A. Sadouillet-Perrin)	237
● Forge des Eyzies ou forge du Ronnellet (M. Secondat)	241
● L'ancienne salle de comédie, aujourd'hui loge maçonnique de Périgueux (G. Penaud)	251
● Le professeur Charles Higounet (B. Fournioux)	265
● Dans notre iconothèque :	
Une bête du Gévaudan en Périgord (J. Bouchereau, B. et G. Delluc)	267
Presbytère de Champagne (G. Ponceau)	270
● Vient de paraître :	
E. Dusolier : <i>Ecrits sur l'histoire de Ribérac</i> ; Jean Maubourguet : <i>Sarlat et la Périgord méridional</i> (D. Audrerie)	271
● Notes de lecture :	
S. Brook : <i>Dordogne</i> ; J. Barthe : <i>Le circuit des bastides du sud du Périgord et du nord de l'Agenais</i> ; J. Secret : <i>Abbayes et prieurés du Périgord</i> ; As de cœur : <i>Visite de Sarlat et du Périgord Noir</i> ; J.-M. Martin : <i>Visiter Domme-Visiter Sarlat</i> ; P. Couffinal : <i>Beynac et ses environs</i> ; D. Beau : <i>Une vie de château</i> ; Ch. Chevillot : <i>L'âge du bronze en Périgord</i> ; Dr J.-P. Mousnier : <i>Médecin de campagne</i> ; Janine Durrens : <i>Coutumes et traditions en Périgord</i> ; Gérard Loubriat : <i>Dordogne, rivière sauvage</i> ; Amis de Brantôme : <i>Aspects littéraires du Périgord à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle</i> ; Fernand Valette : <i>Dordogne, chroniques au fil des siècles</i> ; Ass. connaître Meyrals : <i>Un détour... Meyrals</i> (D. Audrerie)	273
● Liste des manuscrits présentés à la commission de lecture et destinés au Bulletin	276

### TIRAGES A PART

Les tirages à part des articles publiés dans le Bulletin sont exécutés aux frais des auteurs, qui devront en passer commande au moment de la remise de leur manuscrit. Tout tirage à part portera la mention : « Extrait du Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord ». En outre, les auteurs s'engagent à déposer un exemplaire de chaque tirage à la Société pour la bibliothèque.

Pour tous autres renseignements, s'adresser à l'imprimerie Offset Joucla